

lunetterie - optique
square simpion (026) 2 30 70

lunettes
jumelles
baromètres

magasin spécialisé
40, avenue de la gare martigny

Nouvelliste du Rhône

PREMIER QUOTIDIEN VALAISAN DU MATIN
Tél. (027) 2 31 52 - CCP 19-274 - Publicité: PUBLICITAS SA (027) 2 44 22 - Le no 30 ct

CARROSSERIE



TORSA

TRAVAUX GARANTIS 6 MOIS
SIERRE SION VIÈGE

Second tour de scrutin à Genève: moins de 17 pour cent de participation

Comme prévu, les communistes ont été partout battus

GENÈVE — Le second tour des élections au Conseil administratif de la ville de Genève pour compléter les cinq mandats dont trois avaient été décernés au premier tour, s'est déroulé dimanche à Genève.

Ont été élus: MM. Pierre Raisin, libéral, nouveau, avec 8183 voix et Claude Ketterer, socialiste, sortant, avec 6822 voix. Le candidat du parti du travail, M. Raymond Anna, a obtenu 5113 suffrages.

La participation a été de 16,59 %.

Dans les autres grandes communes, à Lancy, un socialiste, M. Rosselet, l'a emporté sur quatre candidats. A Carouge, c'est M. Bauman, socialiste, qui l'a emporté sur un radical et un député du p.d.t. A Onex, M. Welhauser, libéral, l'emporte sur un socialiste et un député du p.d.t. A Meyrin, un libéral, M. De Garini, l'emporte sur trois autres candidats figurant sur huit listes. A Vernier, fait exceptionnel, c'est un libéral, M. Widmer, qui l'emporte à une voix de majorité sur le candidat socialiste, M. Aubert.

L'Association de la presse catholique suisse a 50 ans

ZOUG — Samedi s'est déroulée à Zoug la 7ème journée de la presse catholique suisse, qui fêtait son jubilé. L'association a en effet été fondée le 12 juin 1917 à Zoug.

M. Augustin Lusser, conseiller aux Etats, de Zoug, président central de l'association, a salué notamment la présence de l'évêque de Coire, Mgr Vonderach, du conseiller fédéral Ludwig von Moos et de l'ancien conseiller fédéral Etter, au milieu de nombreux membres de l'association provenant des milieux ecclésiastiques et laïcs. Mgr Vonderach a apporté le salut de la Conférence des évêques suisses, soulignant que les évêques avaient cons-

tamment suivi la voie de la presse catholique suisse et que celle-ci pouvait compter sur leur appui. Il a également souligné que la formation des journalistes et correspondants restait le principal postulat dans le champ d'activité de l'Association de la presse.

D. August Baerlocher, président de la commission, Baden, a ensuite retracé le développement de l'association au cours de ses 50 années d'existence. Après un exposé de M. O. K. Kaufmann, juge fédéral, l'ancien conseiller fédéral Etter, unique membre d'honneur de l'association, prononça le discours de clôture.

L'EQUIVOQUE D'UN APPEL

(N. d. l. R. — Nous lisons dans « La Liberté » de Fribourg d'hier cet excellent article de l'abbé Menoud qui a su parfaitement mettre en lumière le douloureux problème de la guerre du Vietnam.

Parmi les voix que ne cessent de se faire entendre pour une solution de la guerre au Vietnam et pour alerter la conscience des belligérants, l'appel qui vient d'être adressé aux prêtres et aux pasteurs de France et qui les engage à signer une lettre aux prêtres et pasteurs d'Amérique, ne peut manquer de retenir l'attention par son ampleur, son caractère pathétique et le retentissement qu'il est destiné à rencontrer. Nous ajouterons que tout en reconnaissant et l'inspiration qui l'anime et la gravité des considérations qui s'y trouvent exprimées, ce message ne saurait répondre à toutes les données du problème; l'appel à la conscience d'un seul des belligérants — celui précisément qui est davantage susceptible d'y être sensible — ne peut ouvrir qu'une solution purement hypothétique tant que l'adversaire est décidé à demeurer sur ses positions.

L'appel auquel les prêtres et pas-

teurs français sont appelés à souscrire, fait d'abord observer que la situation actuelle telle qu'elle est conditionnée par la détermination américaine de vaincre par la force ne peut conduire qu'à trois issues: « la capitulation d'un des belligérants dans la haine et la volonté de revanche; un anéantissement du Vietnam du Nord; une guerre générale ». Il semblerait cependant qu'une autre éventualité est aussi à retenir et donne à réfléchir: celle qui résulterait d'un abandon de ce malheureux pays par les troupes américaines: une nouvelle avance du communisme dans ce continent asiatique, dont il domine déjà une portion impressionnante.

Cette perspective certaine, n'est pas méconnue par le document auquel nous faisons allusion. Nous y lisons le passage suivant: « Il est vrai que le peuple américain invoque ici la responsabilité mondiale qui est la sienne, il est convaincu de devoir sauver l'ordre et la paix du monde en donnant aux peuples tentés par l'idéologie révolutionnaire un formidable avertissement. » Mais il ajoute aussitôt après: « C'est là une conviction que nous devons encore fermement contester: la révolution ne résulte pas seulement d'une idéologie subversive; elle résulte également et fondamentalement des inégalités inacceptables qui font violence aux individus et aux peuples. Justifier la guerre en prétendant qu'elle est nécessaire pour sauver l'ordre actuel du monde, cela revient donc à la justifier en se réclamant d'une violence encore plus grande que l'action révolutionnaire elle-même: les nations privilégiées ne peuvent revendiquer l'ordre mondial dont elles bénéficient pour écraser par les armes la révolte des peuples. »

Rien de plus vrai en effet: l'arme la plus efficace, la seule pleinement efficace contre une idéologie qui prétend donner satisfaction à l'aspiration légitime de la justice, à une équitable répartition des richesses, ne peut être que l'instauration plus juste et l'élimination des inégalités criantes dont certains font les frais. Et nous devons

Déclaration Eban avant son départ pour New York

«Les décisions de l'ONU ne nous toucheront pas, seuls les Arabes doivent traiter avec nous»

JERUSALEM — Avant de partir pour New York, où il doit assister à l'assemblée générale des Nations-Unies, M. Abba Eban, ministre des Affaires étrangères d'Israël, a accordé un entretien à un journaliste du « Jérusalem Post ».

Le chef de la diplomatie israélienne a notamment déclaré que même si l'assemblée générale de l'ONU acceptait par 121 voix contre une résolution demandant l'évacuation des troupes israéliennes des territoires occupés, le gouvernement israélien s'y opposerait tant qu'un traité de paix conclu avec les Arabes n'aura pas clarifié la situation. Israël, a dit encore M. Eban, ne veut pas se trouver dans un état intermédiaire entre la paix et la guerre et les Arabes ne doivent pas s'imaginer transformer leur défaite militaire en victoire par une pression diplomatique.

Parlant du golfe de Tiran et de Suez, M. Eban a dit que son gouvernement étudiait diverses possibilités d'en garantir la liberté de navigation pour les navires israéliens, et ajouta qu'Israël donnerait des garanties internationales concernant l'accès aux lieux saints.

Goldberg cède sa place à Kossyguine

NEW YORK — M. Arthur Goldberg, représentant des Etats-Unis à l'ONU, qui devait être le premier orateur à la séance de l'assemblée générale extraordinaire sur le Moyen-Orient lundi matin, a cédé sa place à M. Kossyguine, président du Conseil soviétique. M. Goldberg prendra la parole mardi.

La délégation américaine précise que le représentant américain a voulu faire un geste de courtoisie à l'égard de M. Kossyguine.

L'Italie ne suivra pas Moscou

ROME — La délégation italienne à l'assemblée générale de l'ONU votera contre la motion présentée par l'Union Soviétique, a déclaré M. Virgilio Bertinelli, ministre sans portefeuille, commentant le communiqué du Conseil des ministres de samedi soir qui a précisé la composition de la délégation italienne.

Arrivée à New York de M. Couve de Murville

NEW YORK — M. Maurice Couve de Murville, ministre français des Affaires étrangères, est arrivé dimanche à New York où il dirigera la délégation française à la session extraordinaire de l'assemblée générale des Nations Unies sur le Moyen-Orient.

Un avion transportant plusieurs ministres arabes arraisonné au dessus de la Turquie

ANKARA — Un avion des lignes aériennes de Koweït ayant à bord le Premier ministre et le ministre des Affaires étrangères de Koweït ainsi que les ministres des Affaires étrangères du Liban, de la Syrie, de l'Arabie séoudite, de la Jordanie, de l'Irak et du Maroc, est entré hier après-midi dans l'espace aérien turc sans avoir sollicité au préalable l'autorisation d'usage. Des avions de chasse turcs ont invité le pilote de l'avion à se poser à l'aéroport d'Ankara. Les formalités ont été aussitôt remplies et l'avion du Koweït a pu reprendre l'air peu après en direction de New York.

Vers une rencontre Johnson-Kossyguine ?

WASHINGTON — M. McNamara, qui devait s'envoler dimanche soir pour le Vietnam, a ajourné son voyage pour pouvoir participer à une éventuelle rencontre au sommet entre le président Johnson et M. Alexei Kossyguine.

Le chef de la Maison-Blanche a aussi demandé à M. Katzenbach, sous-secrétaire d'Etat, et au général Wheeler, chef de l'état-major conjoint, de demeurer pour le moment à Washington.

On rapporte dans la capitale fédérale que des fonctionnaires américains et soviétiques s'emploient à organiser une entrevue entre MM. Johnson et Kossyguine, laquelle pourrait avoir lieu à la fin de cette semaine.

A propos du « soutien » anglo-américain à Israël

DJEDDAH — Le Gouvernement séoudien a officiellement démenti les nouvelles publiées à l'étranger selon lesquelles des avions américains basés à Dahran (dans la zone séoudienne du golfe persique), auraient pris part à des attaques sur la Jordanie durant la récente offensive israélienne.

Israël accuse la Syrie d'avoir violé le cessez-le-feu

Des chars syriens franchissent la ligne du cessez-le-feu

TEL-AVIV — Israël a accusé dimanche soir la Syrie d'avoir violé le cessez-le-feu, qui dure maintenant depuis une semaine. Selon l'accusation israélienne, déposée devant le Conseil de Sécurité des Nations Unies, trois chars d'assaut syriens ont franchi la ligne de cessez-le-feu, au nord de Kuneitra, et ouvert le feu sur des troupes israéliennes qui auraient repoussé ces tanks. Ces événements se seraient produits dimanche après-midi, vers 14 heures 30 (heure suisse). Kuneitra est une ville syrienne, tombée aux mains des Israéliens et où passe la ligne de cessez-le-feu.

(VOIR AUSSI EN DERNIERE PAGE)

Le premier festival international de jazz de Montreux

MONTREUX — Le premier Festival international de jazz de Montreux s'est déroulé ce week-end au Casino de la station de la Riviera vaudoise, avec la participation de douze orchestres représentant autant de pays européens, soit: Allemagne fédérale, Belgique, Bulgarie, Danemark, Finlande, France, Hongrie, Italie, Norvège, Suède, Tchécoslovaquie et Suisse.

attribué son prix au « Jazz Focus 1965 » (Bulgarie).

Les dates des 13, 14, 15 et 16 juin 1968 ont d'ores et déjà été retenues pour le Festival européen de jazz de l'an prochain.

Le jury du concours a décerné les récompenses suivantes:

- Prix de la Ville de Montreux (meilleur orchestre en valeur absolue): « Jazz Ensemble des Bayerischen Rundfunks » (Al).
 - Prix de la Radio Suisse-Romande (meilleur soliste absolu): 1. Don Menza (J.E. des Bay. Rdfks); 2. Dusko Goykovic (idem).
 - Premier deuxième prix: Sextett Gilbert Holmstroem (Suède).
 - Second deuxième prix: Orchestre de Babs Roberts (Belgique).
 - Prix du meilleur clarinetiste: Reynold Gysin (Suisse).
 - Prix du meilleur batteur d'accompagnement: Robert Pernet (Belgique).
 - Prix du meilleur batteur soliste: Esco Rosnell (Finlande) et Kurt Bong (Al).
- Le jury de la presse internationale a



Henri Jacquod & Cie - Sion
Téléphone (027) 2 14 64

- Détachage
- Teinture
- Nettoyage à sec
- Repassage automatique
- Nettoyage de tapis et intérieur de voiture, etc.

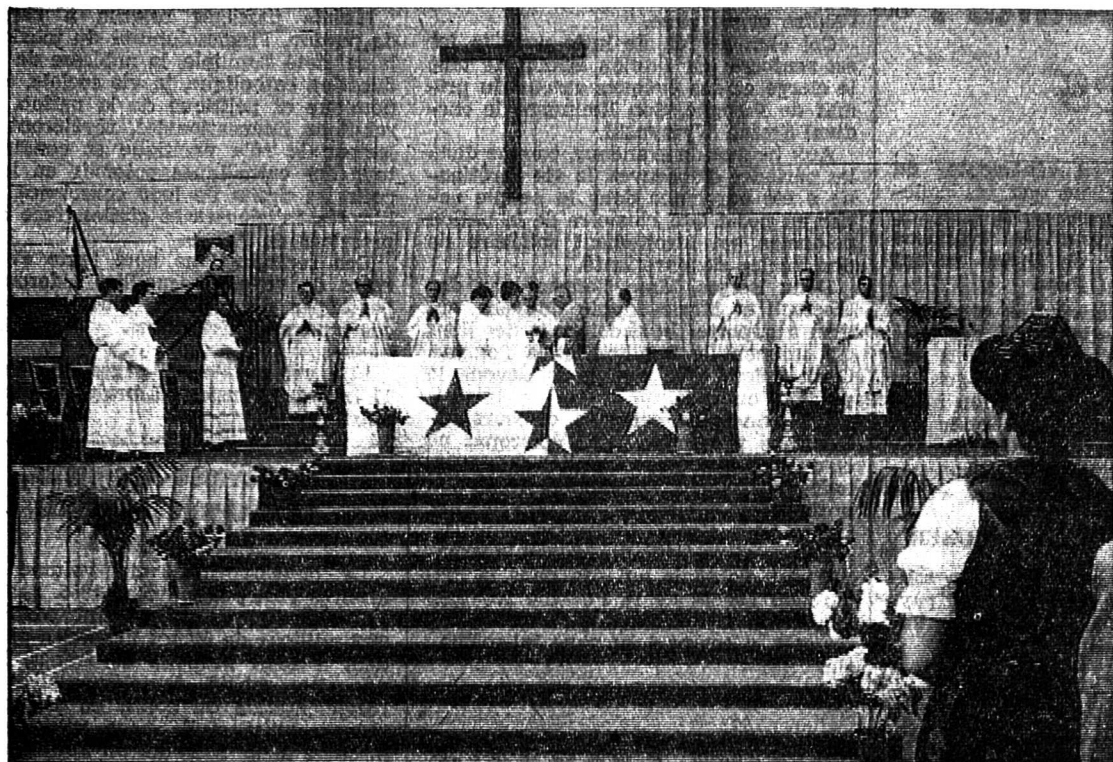
...la maison de confiance

PRESSING KUMMER

- Nettoyage chimique à sec
- Repassage à la vapeur
- Détachage
- Décatissage
- Imperméabilisation
- Teinture
- Stoppage
- Atelier sur place avec la meilleure installation
- Service dans les 24 h.

Bernasconi et Michellod - MARTIGNY
Rue des Hôtels - Tél. (026) 2 29 74
P 625 S

Le Valais à Lausanne a cinquante ans



A gauche : la messe solennelle, célébrée par Mgr Adam, au Palais de Beaulieu, qui a été télévisée et retransmise dans toute la Suisse; à droite : lors du cortège, cette jeune champérolaine fumait comme un trouper.

BRILLANTES JOURNEES

DE NOTRE ENVOYE SPECIAL

Partie oratoire

Dimanche, ce fut la finale des fêtes du cinquantième de la Société valaisanne de Lausanne.

Un cortège folklorique imposant par la participation de nombreux groupes costumés de Brigue à Monthey-Champéry, amena du centre de Lausanne jusqu'à Beaulieu de nombreux Valaisans afin d'assister à la messe pontificale célébrée par l'évêque de Sion, Mgr Nestor Adam, assisté de Mgr Schmidt, vicaire général et le chanoine Catto.

La Chanson valaisanne, forte d'une trentaine d'exécutants, sous la pieuse et intelligente direction de Georges Haenni, prêta son concours. Entouré de six prêtres lausannois, Mgr Adam, dans une belle simplicité officia à la gloire de Dieu et fit grande et profonde impression sur les quelque mille cinq cents participants, tous très recueillis dans une prière commune. De nombreux Valaisans et Lausannois étaient présents, entourant les représentants des autorités religieuses, cantonales et municipales. Pour le Valais, M. Ernst von Roten, conseiller d'Etat et M. Albert Biollaz, président du Grand Conseil valaisan et de M. Georges-André Chevallaz, conseiller national et syndic de la ville de Lausanne. Les TV alémanique, suisse-italienne et romande enregistrèrent la messe pontificale. Le coordinateur de la cérémonie était le R. P. Paul de la Croix, dont la tâche n'était pas des plus faciles.

Le banquet

Tout le monde se retrouva ensuite au restaurant de Beaulieu, où un menu de premier choix fit les délices de très nombreux convives, entourant la table d'honneur, où l'on notait à la place centrale Mgr Adam avec les prêtres valaisans de Lausanne, M. G.-A. Chevallaz, syndic, invité d'honneur, M. Albert Biollaz, président du Grand Conseil valaisan, M. Armand Barman, président de la Société valaisanne de Lausanne, l'abbé Crettol, speaker de la TV romande, M. Francis Pellaud, président du comité d'organisation de toutes les festivités, lesquelles commencèrent il y a plus d'un mois, par une exposition des artistes du Valais, peintres, sculpteurs et écrivains, dans les grands salons du Lausanne-Palace et dont on a relaté les principaux faits, en son temps.

Après celle dite gastronomique, fort bien réussie en tout point, très satisfaits, les orateurs en pleine forme, firent leur apparition sur le grand podium, où le président M. A. Barman salua les nombreux hôtes, avec toute l'émotion visible, de se retrouver parmi tant de compatriotes venus exprès du Valais, saluer à leur tour les doux exilés dans le pays de Vaud.

M. Albert Biollaz

Le président du Grand Conseil, à son tour s'adressa, tantôt très jovial, tantôt ému, au nom du Grand Conseil de la République et canton du Valais, apportant le salut cordial, chaleureux, affectueux de la mère Patrie, transmettant aux Valaisans de Lausanne et d'ailleurs, ses hommages et vives félicitations et sa reconnaissance pour leur fidélité émue, parce que indéfectible. Et plus loin cette belle péroraison : « Dieu soit loué. Après le cortège grandiose déployé ce matin, vous avez voulu commencer votre dimanche par une grand-messe pontificale et par un hommage à Dieu créateur, tout en vénérant pieusement nos compatriotes qui, il y a 50 ans, eurent la sagesse lumineuse de nous unir en société sous les plis du drapeau, symbole glorieux de nos traditions et flambeau « 13 fois » étoilé du génie valaisan en ce pays ami le canton de Vaud. »

Et de conclure : « Sachez mériter la confiance des autorités de notre patrie d'adoption. Pour cela restez vous-mêmes : ardents au travail, fidèles au devoir professionnel, dévoués à la cause de notre entreprise solidement attachée à nos convictions, restant fidèles au Valais, vous êtes meilleurs Lausannois, animant notre communauté de l'accent des vallées, de la robuste franchise du « Vieux-Pays » !

Longuement et chaleureusement applaudi, l'orateur suivant était

M. Georges-André Chevallaz

Le populaire syndic de Lausanne fit d'abord un bref et judicieux exposé sur la croissance rapide de Lausanne, ville qui aujourd'hui enregistre plus de deux cent mille habitants. Elle va même vers ses 250 000 !

« Rythme accéléré, qui aussi réjouissant qu'il apparait, ne laisse pas sans préoccupations les autorités, provoquant ce trait d'humour : une grande ville, comme Babylone à la perdition moderne — c'est bien sûr que « par Lausanne » on est mieux pour s'amuser — qu'il est aussi bien possible que le nombre amplifie le péché... mais la petitesse d'un hameau n'est pas nécessairement certificat de vertu. » (Longs applaudissements). — Durant une bonne partie de son remarquable discours — il vaudrait la peine d'être publié, si la place n'était par trop restreinte — M. Chevallaz exposa avec verve et esprit d'à-propos tous les inconvénients rencontrés dans la vie journalière de la grande ville, la solitude dans la foule, gens habitant le même palier ne se connaissant pas, tous les feux rouges, les passages pour piétons, l'impôt et une femme sinon décente, au moins contrainte par la mode, la vie anonyme de la grande ville, et tant d'autres facteurs entravant en quelque sorte la « liberté ».

S'adressant aux Valaisans, M. Chevallaz de conclure sur une note gaie : « Votre vin prodigue les ardeurs combattantes. Celui des Vaudois conduit aux honneurs tendres de la rêverie... Votre accent cascade de rocaille en rocaille au contour net, dur et pur. La mélodie de l'accent vaudois chantonne toute en nuances, où, pour reprendre Verlaine, « l'indécis au précis se joint. » Ce contraste nous rend complémentaires, donc solidaires les uns aux autres, et, de surcroît, très fraternellement amis. C'est pourquoi la communauté lausannoise apprécie sa colonie valaisanne dans toute sa saveur.

Elle vous sait bons Lausannois, apportant une contribution convaincue à la communauté dans la mesure même où vous restez nostalgiques de son soleil, fermes en ses traditions, fidèles au Vieux Pays. »

Discours de bon sens, que toute l'assistance applaudit frénétiquement.

Programme coloré

C'est d'abord l'Union instrumentale du Mont, que dirige avec brio un Valaisan, M. Robert Biollaz qui ouvrit le podium aux groupes folkloriques du Valais. De nombreux fifres et tambours se succédèrent à qui mieux-mieux, pour faire place à d'autres groupes.

Mais la matinée de gala, il faut le dire, était réservée à la Chanson valaisanne, laquelle fut en pleine forme. Georges Haenni lui-même donna vraiment de son meilleur, y compris les solistes que nous citerons avec un devoir

de reconnaissance : Anita Gschwend « Pour la fête de Catherine », Christiane Savioz « Ah ! si l'amour prenait racine », Elisabeth Séverin « Au poète il faut peu de chose », Annelise Gschwend dans « Chansons du couvent », Chantal Zufferey « Mon père m'a donné un mari » et enfin Pierre-Antoine Gschwend dans sa « Romance » et la « Petite Suzette ». La Chanson valaisanne et son

parfait directeur furent constamment applaudis et souvent rappelés pour des « bis »... à la chaîne !

Que tous les organisateurs, collaborateurs et metteurs en train soient chaleureusement complimentés pour les beaux programmes et l'organisation très réussie de ce cinquantième... inoubliable !

Canto Philos



Les tambours-majors ne manqueront pas en Valais... pour longtemps !



A gauche : « Le Vieux-Pays », un groupe folklorique de Champéry; à droite : le consortage des patoisants valaisans de Lausanne.

NR - SPORTS NR - SPORTS NR - SPORTS NR - SPORTS NR - SPORTS NR

Grand succès final et valaisan du Grand Prix Suisse de la Route

BIOLLEY

a réussi où il avait échoué l'an dernier

(de nos envoyés spéciaux
E. Uldry et J.-P. Bähler)

KURT BAUMGARTNER triomphe à Evolène



Le jeune Atzli, un espoir, remporte la victoire à Martigny.

Durant quatre jours nous avons pu suivre les performances de nos cyclistes amateurs d'élite sur les routes de Romandie. Comparativement aux « prof. », nous fumes comblés, cette épreuve étant très animée tout au long des quatre étapes. Si les deux premiers jours se passèrent en observation, au sein du peloton, avant la vraie montagne, plusieurs jeunes coureurs se mirent déjà en évidence. Toutefois, il était prévu que la côte d'Ovronnaz précise les positions confirmées d'ailleurs au cours de la randonnée finale à Evolène.

UN CHAMPION COMPLET

Contrairement à l'année dernière, le Fribourgeois Daniel Biolley a réussi à conserver son avance au classement général pour, cette fois, obtenir la victoire finale méritée car, l'an dernier, il fut « coiffé » au poteau par Crisinel, à Evolène. Comme en 1966 également, Biolley avait endossé le maillot jaune à Ovronnaz. Cette fois, il disputa cette épreuve en bonne condition. Il s'est conduit en véritable champion, en contrôlant intelligemment la course. Cette victoire est méritée. Biolley fera encore parler de lui cette saison, c'est certain.

DES JEUNES PLEINS DE TALENT

Quelques jeunes nous ont également surpris en bien. Il ont fait montre d'indéniables qualités. Malheureusement, ce n'est pas du côté romand que nous les trouvons, nous avons noté le jeune Atzli, vainqueur à Martigny et classé septième à Ovronnaz. Ce garçon est un espoir sûr, il n'a pas encore 19 ans (né en 1948), bon rouleur et sprinter, il a prouvé également ses qualités de grimpeur dans la redoutable côte d'Ovronnaz. Il faut aussi relever Richner, vainqueur samedi; Angelucci, Voisin et Dupasquier. Ce furent les plus en vue durant ce périple. Quant aux étrangers engagés, ils furent très effacés. Seuls les Français Locatelli et Carletti, qui furent porteur du maillot jaune, ressortirent du lot.

BAUMGARTNER AURAIT PU, MAIS...

Le Sédunois Kurt Baumgartner croyait à une victoire. Il l'a obtenue dans la dernière étape, mais elle ne fut pas finale. Toutefois, Baumgartner aurait pu inscrire son nom au palmarès. La grave erreur fut commise lors de la demi-étape d'Yverdon à Martigny. Alors que le peloton avait une peine énorme à s'organiser, Biolley n'hésita pas à payer de sa personne pour attaquer. Le Sédunois resta au sein du gros de la troupe. Les choses se gâtèrent et les écarts se creusèrent. A Martigny, le peloton passa à l'arrivée avec presque huit minutes de retard, le sprint étant réglé par Baumgartner. Cet important écart éliminait les chances de victoire au Grand Prix. Malgré sa très nette victoire dans la dernière étape, Kurt ne pouvait pas combler ce retard; il dut se contenter d'une quatrième place, à 4'30" du vainqueur.

BRAVOS AUX ORGANISATEURS

Nous nous en voudrions de terminer ce reportage sans remercier et féliciter les organisateurs de ce Grand Prix suisse de la route. Une fois de plus, cette épreuve a remporté le succès populaire escompté partout où elle s'est déroulée. Ceci prouve que l'épreuve est de valeur et qu'il faut absolument que les dirigeants du cyclisme helvétique en prennent note lors de l'établissement du calendrier international. Le GP mérite mieux en qualité et en quantité. Malgré la première journée « arrosée », les trois autres étapes se déroulèrent dans des conditions excellentes. Bravo donc à MM. Janner, Granges, Favre, Lomazzi, les fondateurs et cheville ouvrières du GP. Votre belle course doit être poursuivie malgré les nombreuses difficultés. Nous remercions également les motards des Eaux-Vives et les agents de la PC; grâce à leur entregent et à leur travail constructif, il n'y eu pas d'accident et les représentants de la presse ont pu suivre les péripéties de la course dans des conditions normales. Le GP 1967 a vécu, nous espérons vivre celui de 1968 avec autant de plaisir.

La BMW 1600 a prouvé, durant ces quatre jours, ses indéniables qualités. Excellente en côte, et rapide sur les tronçons en plaine, cette voiture de tourisme nous a permis de suivre le GP sans ennui. Nous remercions vivement le garage Neuwirth et spécialement M. Lattion, qui a très aimablement mis ce véhicule à notre disposition.

Ritter renonce

Le Danois Olle Ritter a renoncé à s'attaquer au record du monde de l'heure, le 24 juin sur la piste du vélodrome olympique de Rome. Il a indiqué qu'il désirait suivre un entraînement spécial d'une quinzaine de jours avant de se mettre en piste et que, de ce fait, il préférerait renoncer pour le moment.

● **CYCLISME.** — Ruedi Altig, grâce à sa régularité — il a terminé deuxième dans toutes les manches — a remporté devant Jacques Anquetil « l'omnium des Etoiles » disputé à la piste municipale de Vincennes, à Paris, en présence de 10 000 spectateurs. — Classement final : 1. Altig (Al) 8 p.; 2. Anquetil (Fr) 9 p.; 3. Simpson (GB) 11 p.



Daniel Biolley, vainqueur final.

Voici le classement de la 4ème et dernière étape du Grand Prix Suisse de la Route, Leytron—Evolène (94 km.):
1. Kurt Baumgartner (Sierre) 2 h 35' 43" (moyenne 36-km. 375); 2. Celestino Angelucci (Berne) 2 h 37'32"; 3. Hugo Lier (Ebertswil) 2 h 38'36"; 4. Gianfranco Tavarelli (It) 2 h 38'47"; 5. Ernest Guidali (Sion) 2 h 39'02"; 6. Francesco Lavi (It) 2 h 39'29"; 7. Louis Sache (Douvaine) 2 h 39'31"; 8. Daniel Biolley (Fribourg) 2 h 39'41"; 9. Alceste Baloni (It); 10. Gilles Locatelli (Cluses) même temps.

CLASSEMENT GENERAL FINAL.
1. Daniel Biolley (Fribourg) 15 h 16'13"
2. Gilles Locatelli (Cluses) 15 h 17'55"
3. Piero Atzli (Wetzwil) 15 h 19'55"
4. Henri Régamey (Yverdon) 15 h 21'04"
5. Kurt Baumgartner (Sierre) 15 h 22'34"
6. Alceste Baloni (It) 15 h 24'16"
7. Georges Duport (Marin) 15 h 25'52"
8. J. Carletti (Aix-les-Bains) 15 h 28'26"
9. Hugo Lier (Ebertswil) 15 h 28'32"
10. Celest. Angelucci (Berne) 15 h 29'11"

Grand Prix de la Montagne
Classement final :
1. Atzli 16 p.; 2. Biolley 12 p.; 3. Vaucher 11 p.; 4. Angelucci et Baloni 9 points.

Classement par points :
1. Biolley 89,5; 2. Baloni 88; 3. G. Locatelli 74,5.



Richner, vainqueur à Ovronnaz.

● **CYCLISME.** — Le junior Albert Zweifel a réussi le meilleur temps de la course de côte Dietikon-Hasenberg, qui réunissait 110 amateurs et juniors. Voici le classement :
Amateurs : 1. Jakob Bosshard (Steinmaur) 12'35"; 2. Hermann Kalt (Zurich) 12'36"5; 3. Louis Griessmann (Hirslanden) 12'53"4;



Kurt Baumgartner a brillamment remporté la dernière étape.

Les deux demi-étapes de samedi

Piero Atzli, le plus rapide s'impose à Martigny

La première demi-étape de la troisième journée, Yverdon—Martigny, a été fatale au leader du classement général, le Français Joseph Carletti. Celui-ci n'a pas été en mesure de répondre à l'attaque de ses principaux rivaux. Englué dans le peloton, il est arrivé à Martigny avec un retard de plus de sept minutes sur les hommes de tête.

Le maillot jaune est cependant revenu à son compatriote Gilles Locatelli, qui occupait la deuxième place du classement général. Locatelli fut suffisamment attentif pour se joindre à Estavayer (15 km.) à l'attaque portée par Régamey, Atzli, Duport et Burki. A Romont, les cinq fuyards comptaient 1'45" d'avance sur Biolley, lancé à leur poursuite et 2'20" sur le peloton.

Duport attendait alors Biolley lequel était rejoint par Daepfen. A Oron-la-Ville (km. 61) ce trio opérant sa jonction avec les hommes de tête. Mais Biolley, victime d'une crevaillon, devait derechef se lancer dans une nouvelle course poursuite, toujours en compagnie de Duport et Daepfen qui l'avaient atten-

du. A Vevey (km. 80) Biolley et Duport avaient réintégré le groupe de tête, tandis que Daepfen naviguait à 1'15" et le peloton à 5'40" Entre les leaders et le gros de la troupe, plusieurs coureurs luttèrent en franc-tireurs : Lavi à 3', Dubouloz, Lambelet, Fatton à 3'55" Dupasquier à 5'24".

Dans la vallée du Rhône, les écarts s'accroissaient. Le groupe de tête, secoué par des démarrages de Biolley et de Régamey ne laissait aucun espoir à ses poursuivants. A l'arrivée, Piero Atzli se révélait le plus rapide.

Classement de la première demi-étape, Yverdon—Martigny (129 km.):
1. Piero Atzli (Wetzwil) 3 h 22'45" (moyenne 38 km. 288); 2. Daniel Biolley (Fribourg); 3. Gilles Locatelli (Fr); 4. Henri Régamey (Yverdon) même temps; 5. Walter Burki (Sion) 3 h 23'08"; 6. Georges Duport (Marin) 3 h 23'12"; 7. Kurt Daepfen (Oberbalm) 3 h 26'52"; 8. Gilbert Fatton (Yverdon) 3 h 26'57"; 9. Lavi (It) 3 h 27'02"; 10. Pierre Lambelet (Genève) 3 h 27'25".

La côte meurtrière d'Ovronnaz modifie le classement

Richner, vainqueur, Biolley endosse le maillot jaune

Le Fribourgeois Daniel Biolley, meilleur grimpeur que le Français Gilles Locatelli, endossait le maillot jaune à l'issue de la seconde demi-étape de la troisième journée, Martigny—Ovronnaz (24 km) dont les dix derniers kilomètres constituaient une véritable course de côte.

Dans la plaine, à Fully (km. 5), Fatton et Lavi s'enfuyaient mais étaient rejoints par Roland Locatelli, Roethlisberger et Dupasquier. Au moment d'attaquer la côte d'Ovronnaz, soit à Leytron, les leaders comptaient une avance de 1'20" sur le peloton. Fatton et Lavi étaient les premiers lâchés. Du peloton surgissaient Richner, Baumgartner, Biolley, Balloni et Gilles Locatelli. Mais ce dernier, à 7 km. du sommet, se trouvait distancé.

Pour le Grand Prix de la Montagne, jugé à 4 km. d'Ovronnaz, Josef Richner, légèrement détaché,

s'imposait devant Balloni, Baumgartner et Biolley. Le maillot jaune Locatelli était déjà à 1'40". Il devait essuyer une défaillance et perdre un temps précieux dans les derniers lacets, où Richner parvenait à conserver son avance.

A signaler que Michel Vaucher, souffrant d'un genou, avait abandonné après la première demi-étape.

Classement de la seconde demi-étape, Martigny—Ovronnaz (24 km.):

1. Josef Richner (Aristau) 55'48" (moyenne 25 km. 824); 2. Balloni (It) 56'08"; 3. Baumgartner (Sierre) 56'19"; 4. Biolley (Fribourg) même temps; 5. Celestino Angelucci (Berne) 57'44"; 6. Michel Voisin (Cluses); 7. Piero Atzli (Wetzwil) 58'21"; 8. Félix Dupasquier (Genève) 58'44"; 9. Paul Ruppen (Romanshorn) 59"; 10. Gilles Locatelli (Cluses) 59'04".

De Leytron à Evolène, la finale L'envolée de Kurt Baumgartner

De Leytron, en traversant la plaine en direction de Sion, le peloton roula sans forcer, seul quelques jeunes prirent un peu d'avance en vue de la grimpe de Corin. A Sion, les passages étaient les suivants : Burki, Fatton, Roethlisberger, Lier, puis le reste du peloton suivant à 300 m. Dans l'attaque de Corin, les positions n'avaient pas changé. Au passage de Chippis, un peloton de sept hommes s'était formé. Parmi eux se trouvaient Fatton, Burki, Roethlisberger, Guidali, Lavi, tous maintenant leur place au classement général. Mais le passage dans les villages de Chalais, Grône et Bramois va faciliter les échappées; c'est ainsi que Kurt Baumgartner, accompagné de Lavi, se lance à la poursuite des premiers. Il les rejoindra, en compagnie de Lavi, avant d'entamer les premiers lacets de la route de Vex. Petit à petit, Kurt lâcha tout le monde et, bien avant Vex, où fut jugé le dernier grand prix de la montagne, le Sédunois prit son envolée victorieuse. Personne ne put le rejoindre et les 17 derniers kilomètres furent accomplis à un rythme assez rapide. Mais, derrière, les hommes ne restaient pas inactifs. Six coureurs

se suivaient de près; finalement, le grimpeur Angelucci, passa en seconde position la ligne d'arrivée avec l'41" sur le vainqueur. Puis ce fut au tour de Lier suivi de Tavarelli et Guidali alors que Lavi et Sache furent crédités du même temps, soit à 3'30". On attendait avec impatience l'arrivée du maillot jaune, Biolley, qui régla au sprint un petit peloton prenant ainsi la 8e place au classement, à 3'40" et conservant son maillot d'or. Nous trouvons ensuite Régamey (12e), Dupasquier (13e) et Atzli (14e). Le Sédunois Baumgartner a réussi l'exploit solitaire d'enlever la dernière étape, mais ce ne fut pas suffisant pour endosser le maillot.

● **CYCLISME.** — Paul Lemétayer, vainqueur de la troisième étape du Grand Prix du Midi Libre, a été déclassé. Cette décision a été prise par les commissaires après examen des photographies du sprint de l'arrivée. Le vainqueur de l'étape devient donc l'Espagnol Marine et Lemétayer a été classé à la dernière place du peloton.

NR - SPORTS NR - SPORTS NR - SPORTS NR - SPORTS NR - SPORTS NR

Marche: beau succès du second brevet scolaire



Pour la seconde fois, le Club de marche de Monthey a mis sur pied un brevet scolaire de marche. Quelque 80 garçons de 8 à 15 ans prirent le départ dans les catégories « poussins », « minimes » et « cadets » sur les distances de 1, 3 et 6 km.

Un nombreux public, composé surtout de parents des concurrents, a suivi avec intérêt cette épreuve qui permettra aux premiers classés de chaque catégorie de participer à une finale de Suisse romande.

C'est devant le Café de la Banque, à la rue de l'Industrie, que départ et arrivées furent donnés. Afin de permettre à plusieurs concurrents d'avoir la chance de participer à la finale 1967, des séries de 10 concurrents au maximum prenaient le départ. Le classement était établi par chronométrage pour le premier seulement, les suivants étant simplement classés dans l'ordre d'arrivée.

Un nouveau succès à l'actif du Club de marche de Monthey grâce à l'appui des professeurs de gymnastique et de la commune de Monthey, sans oublier la sympathique Robert Balet, du Café de la Banque, qui a ravitaillé en « Queens » tous les participants.

(Gg)
Catégorie poussins: jusqu'à 10 ans (1 km.):

1ère série: 1. Philippe Donnet-Descartes, 5'11"1; 2. Parvex J.-Christ.; 3. Vannay Michel; 4. Rizzetto Martino; 5. Guex Bertrand; 6. Duchoud Laurent; 7. Duchoud Dominique; 8. Gasser Jean-Daniel.

2ème série: 1. Passaguay Pierre-André 5'18"5; 2. Barman Pascal; 3. Oggier Alain; 4. Barlatay Dominique; 5. Mabilard J.-B.; 6. Planchamp Michel; 7. Luond Didier.

3ème série: 1er ex-aequo: Défago Jean-Jacques et Patten Philippe; 3. Schutz Hervé; 4. Frachebourg Jean-N.; 5. Jacqueroz Patrick; 6. Premand Gérard; 7. Martenet Daniel; 8. Cardinaux Serge.

4ème série: 1. Berrut René 5'19"6; 2. Gex Philippe; 3. Veuthey Thierry; 4. Farronato Inigo; 5. Voeffray Pierre-André; 6. Rousseau Angelo; 7. Degrada Maxime; 8. Monod Bruno.

Catégorie cadets: 11 à 13 ans (3 km.):
1ère série: 1. Frachebourg Claude 15'37"5; 2. Donnet Pierre-André; 3. Meyer Serge; 4. Pirard Francis; 5. Monod Serge; 6. Descartes Michel; 7. Kieb Martial; 8. Vouillamoz René; 9. Critin Georges.

2ème série: 1. Donnet Jean-Marc 16'24"4; 2. Perreiro Tonito; 3. Pirard Jacques; 4. Roschi Alain; 5. Planchamp Jean-Luc; 6. Bossi Diego; 7. Berclaz Gérard; 8. Taramaraz Jean.

3ème série: 1. Boway Philippe 16'00"7; 2. Clana Bruno; 3. Schopfer Claude et Inesoh Bernard; 5. Mabilard P.-M.

4ème série: 1. Del Mas César 15'48"2; 2. Buttet Raphaël; 3. Clana François; 4. Deaporta Alberto; 5. Udriot Christian; 6. Germanier Serge; 7. Schurmann Emmanuel.

Cadets: 14 à 16 ans (6 km.):
1. Marcelay Sylvestre 33'15"6; 2. Vouillamoz Hugo; 3. Labie Olivier; 4. Gillioz Jean-M.; 5. Bonvin Michel; 6. Rithner Camille et Bucher Philippe.

Notre photo: Une série de concurrents vient de prendre le départ pour 3 km. à parcourir.

Yachting: le « Bol d'Or » à Genève

« Vega » s'impose avec 23 minutes d'avance

Le 29e Bol d'Or de Genève, organisé par la Société nautique, s'est terminé par la victoire de « Vega » à M. Ph. Gilléron de Genève, qui a terminé avec plus de 23 minutes d'avance sur « La Molaine ». Au Bouvieret, à mi-parcours, « La Molaine » était en tête devant « Vega ». « Nicolas 4 » et « As de carreau », « Sylphe », le vainqueur de l'an dernier, a dû se contenter de la 7e place. Le temps du vainqueur est l'un des plus mauvais enregistrés ces dix dernières années.

Voici le classement final:

1. « Vega » à M. Ph. Gilléron (Genève), 27 h. 23' 10"; 2. « La Molaine », à M. F.

Basketball: l'assemblée de la FSBA

EFFORT MERITOIRE pour le mini-basket

La Fédération suisse de basketball a tenu son assemblée générale à Genève sous la présidence de M. Jean Clerc et en présence de M. Antoine Hafner, vice-président du Comité olympique suisse. 77 clubs sur 129 étaient représentés. Les nouveaux clubs suivants ont été admis: Utzwil (SG), Monthey, Baar, Siziphus Lucerne, STV Lucerne, Collège de Saint-Maurice, US Saint-Paul Genève et PTT Berne.

Dans son rapport présidentiel, M. Jean Clerc a relevé, pour le dernier exercice, une augmentation de 11 p. 100 du nombre des licenciés. Il a rappelé que M. Antoine Schneider, l'entraîneur national, avait dirigé 17 rencontres internationales ou de sélection et il a demandé qu'un effort soit fait pour le développement du mini-basket.

Au chapitre des élections, M. Albert Vaucher (Lausanne), démissionnaire, a été remplacé au comité par M. Constant Cazenave (Genève). Un nouveau délégué fédéral à l'arbitrage a été nommé en la personne de M. Charly Gilliard (Lausanne).
Les commissions fédérales seront composées comme il suit pour le prochain championnat:

Ligue nationale A: MM. Robert Neuchâtel et Touillaud (Genève). — Ligue nationale dames: Mlle Erlacher (Berne) et Mmes Guggi (Genève) et Cazenave (Genève). Ces deux commissions sont présidées par M. Jean-Claude Stucki.

Sur proposition des clubs, il a été décidé que les matches de championnat auraient lieu désormais entre le jeudi

et le dimanche. L'équipe de Fédérale Lugano pourra continuer à jouer deux fois lors de ses déplacements en Suisse romande. Le comité proposait que l'on adopte la formule du calendrier de football (avec matches durant les week-ends seulement) mais cette proposition n'a pas été acceptée.

Enfin, une Coupe de Suisse féminine a été créée (tour final à quatre équipes au printemps) cependant que le statut des entraîneurs a été accepté.

Au chapitre des finances, les clubs ont refusé une taxe sur les transferts mais ils ont accepté une augmentation de 10 francs des cotisations.

La prochaine assemblée aura lieu à Lugano.
Composition des groupes de Ligue nationale B pour la saison prochaine:
Groupe 1: Vernier Genève, Etoile Genève, Nyon, Rosay Lausanne, Gland, Rapid Fribourg, Berne, Martigny, Neuchâtel, Joran ou Domenica Genève.
Groupe 2: Servette Genève, Chêne Genève, Vevey, Lausanne Basket, Lémanica Morges, Cossonay, Stade Fribourg, Bienne, Sion et UC Neuchâtel.

et le dimanche. L'équipe de Fédérale Lugano pourra continuer à jouer deux fois lors de ses déplacements en Suisse romande. Le comité proposait que l'on adopte la formule du calendrier de football (avec matches durant les week-ends seulement) mais cette proposition n'a pas été acceptée.

Enfin, une Coupe de Suisse féminine a été créée (tour final à quatre équipes au printemps) cependant que le statut des entraîneurs a été accepté.

Au chapitre des finances, les clubs ont refusé une taxe sur les transferts mais ils ont accepté une augmentation de 10 francs des cotisations.

La prochaine assemblée aura lieu à Lugano.

Composition des groupes de Ligue nationale B pour la saison prochaine:

Groupe 1: Vernier Genève, Etoile Genève, Nyon, Rosay Lausanne, Gland, Rapid Fribourg, Berne, Martigny, Neuchâtel, Joran ou Domenica Genève.

Groupe 2: Servette Genève, Chêne Genève, Vevey, Lausanne Basket, Lémanica Morges, Cossonay, Stade Fribourg, Bienne, Sion et UC Neuchâtel.

et le dimanche. L'équipe de Fédérale Lugano pourra continuer à jouer deux fois lors de ses déplacements en Suisse romande. Le comité proposait que l'on adopte la formule du calendrier de football (avec matches durant les week-ends seulement) mais cette proposition n'a pas été acceptée.

Enfin, une Coupe de Suisse féminine a été créée (tour final à quatre équipes au printemps) cependant que le statut des entraîneurs a été accepté.

Au chapitre des finances, les clubs ont refusé une taxe sur les transferts mais ils ont accepté une augmentation de 10 francs des cotisations.

La prochaine assemblée aura lieu à Lugano.

Composition des groupes de Ligue nationale B pour la saison prochaine:

Groupe 1: Vernier Genève, Etoile Genève, Nyon, Rosay Lausanne, Gland, Rapid Fribourg, Berne, Martigny, Neuchâtel, Joran ou Domenica Genève.

Groupe 2: Servette Genève, Chêne Genève, Vevey, Lausanne Basket, Lémanica Morges, Cossonay, Stade Fribourg, Bienne, Sion et UC Neuchâtel.

et le dimanche. L'équipe de Fédérale Lugano pourra continuer à jouer deux fois lors de ses déplacements en Suisse romande. Le comité proposait que l'on adopte la formule du calendrier de football (avec matches durant les week-ends seulement) mais cette proposition n'a pas été acceptée.

Enfin, une Coupe de Suisse féminine a été créée (tour final à quatre équipes au printemps) cependant que le statut des entraîneurs a été accepté.

Au chapitre des finances, les clubs ont refusé une taxe sur les transferts mais ils ont accepté une augmentation de 10 francs des cotisations.

La prochaine assemblée aura lieu à Lugano.

Composition des groupes de Ligue nationale B pour la saison prochaine:

Groupe 1: Vernier Genève, Etoile Genève, Nyon, Rosay Lausanne, Gland, Rapid Fribourg, Berne, Martigny, Neuchâtel, Joran ou Domenica Genève.

Groupe 2: Servette Genève, Chêne Genève, Vevey, Lausanne Basket, Lémanica Morges, Cossonay, Stade Fribourg, Bienne, Sion et UC Neuchâtel.

et le dimanche. L'équipe de Fédérale Lugano pourra continuer à jouer deux fois lors de ses déplacements en Suisse romande. Le comité proposait que l'on adopte la formule du calendrier de football (avec matches durant les week-ends seulement) mais cette proposition n'a pas été acceptée.

Enfin, une Coupe de Suisse féminine a été créée (tour final à quatre équipes au printemps) cependant que le statut des entraîneurs a été accepté.

WATER-POLO

L'inqualifiable attitude de Horgen

Brièvement, dans notre édition de samedi, nous avons annoncé que l'équipe zurichoise de Horgen ne s'était pas présentée à Genève, vendredi, et de ce fait ne se présenterait pas samedi soir contre Monthey, ce qu'elle avait fait savoir par lettre. Jusqu'à la dernière seconde on avait espéré que ce forfait n'aurait pas lieu. Ces deux forfaits (Genève et Monthey) ne sont pas pour dorer le blason de Horgen qui veut faire éclater un scandale qui n'est qu'un reflet de l'imagination des poloïstes zurichois. Ces derniers ont été interviewés par la presse et la radio allemandes; ce fut l'occasion, pour eux, de prouver, si cela était encore nécessaire, leur mauvaise foi.

Il faut souhaiter que les responsables de la Fédération suisse de natation sauront se montrer sévères pour juger ces deux forfaits de Horgen qui ne s'est pas grandi auprès des poloïstes suisses.

MONTHEY II a - SIERRE I 14-2
C'est sous les ordres de l'arbitre Maradan (Lausanne) que cette ren-

contre permet aux locaux de marquer quatre fois au premier quart, 5 fois au second, 3 fois au troisième, alors que l'adversaire ne réussit que deux points et deux fois au dernier quart. Si la supériorité locale fut très nette, les Sierrois se montrèrent courageux jusqu'à la dernière minute, s'attirant ainsi la sympathie des quelque 100 spectateurs présents.

Buts: Kochmann et Schnidli (Sierre), Buttikofen (5), Estampes (3), Chappex (2), Balduzzi (2), Kaestli et Bressoud (1).

MONTHEY II b - NYON I, ARRETE

On ne peut qu'approuver, au moins partiellement, la décision de l'arbitre Maradan d'avoir arrêté cette partie qui devenait une foire aux réclamations de la part des visiteurs surtout. Arrêté au début du troisième tiers, ce match était mené par Monthey sur le score de 5 à 0. Chacun souhaite que cette leçon soit profitable car, certaines fantaisies, même dans les séries inférieures, ne peuvent être permises.

Domination montheyssanne, mais excès de confiance

MONTHEY I - ARBON 1 7-7 (1-4 2-1 2-1 2-1)

Ce sont quelque 300 spectateurs qui assistent à cette rencontre arbitrée par M. Bollinger (Lucerne).

ARBON: Berchtold, Lötscher, Hug Dierks, Tobler, Lutz, Furrer, Bächler, Bischof.

MONTHEY: Sauer, Turin, Bornhauser, Bussien, Verland, Schäpper, Coderey, J. Bressoud, Grandjean, Kaestli. Buts: 33" Lötscher, 57" Schäpper, 1'15" Lötscher, 1'35" Dierks, 4'10" Hug, 5'40" Kaestli, 3'05" Lutz (penalty), 3'20" Schäpper (penalty), 12'30" Schäpper (penalty), 14' Schäpper (penalty), 14'02" Tobler, 15'50" Lutz (penalty), 13' Schäpper, 13'35" Coderey. Le premier quart débuta à une vitesse extraordinaire puisque, en 1'35", quatre buts avaient été marqués, les visiteurs menant par 3 buts contre un. Les visiteurs avaient profité, au maximum, des erreurs de la défense montheyssanne surprise par des contre-attaques fulgurantes. Les montheyssans

tentaient, alors, de refaire le chemin perdu, mais sans aucun résultat; en effet, Coderey et Schäpper n'avaient pas encore trouvé la bonne entente devant un gardien thurgovien très sûr.

La domination montheyssanne permit aux locaux de diminuer insensiblement l'écart. La partie était ardemment disputée, les fautes nombreuses dans chaque camp certes, mais sans dureté de la part des joueurs. Quelques secondes avant la fin du 3e quart, les locaux égalisaient mais se faisaient remonter par Arbon immédiatement sur un tir à distance: 5-6.

Le dernier quart vit Monthey concéder un nouveau point, ce qui portait la marque à 5-7 pour les visiteurs. Mais encouragés par leur public les Montheyssans réussirent deux points amenant ainsi le score à 7 chez les deux équipes. La fin de la partie fut encore plus disputée mais, par chance, la latte sauva deux fois le gardien montheyssan.

Automobilisme: le Grand Prix de Belgique

LE VAINQUEUR DU MANS DAN GURNEY S'EST IMPOSE

Nouveau record de l'épreuve - Parkes se fracture une jambe

Devant une foule record de 70 000 spectateurs, l'Américain Dan Gurney, au volant d'une Eagle, a remporté le Grand Prix de Belgique de formule un comptant pour le championnat du monde des conducteurs. Il a couvert 395 km du circuit de Francorchamps en 1 h 40'49"4, à la moyenne de 234 km 945 et a devancé l'Écossais Jacky Stewart (BRM) de 1"3 et le Néo-Zélandais Chris Amon (Ferrari) de 1'40". Ainsi donc, comme le prévoient les organisateurs, le « mur » des deux heures a été franchi pour la première fois. L'épreuve, toutefois, a été pénible et seuls huit des dix-huit pilotes qui avaient pris le départ ont terminé.

Grâce à cette victoire, Dan Gurney a fait son apparition à la cinquième place au classement général du championnat du monde des conducteurs, classement dont le Néo-Zélandais Denis Hulme est toujours le leader.

Outre le record de la distance, Dan Gurney a amélioré le record du tour en 3'31"9, à la moyenne de 239 km 547.

Dès le départ, Jim Clark prit la tête et, dès le quatrième tour, il battait le record du circuit en 3'35"6. Deux tours plus loin, il faisait mieux encore: 3'33"8 (moyenne 237 km 418). Au premier tour déjà, on avait enregistré l'abandon de Chris Irwin (BRM), puis celui de John Surtees au second, enfin celui de Mike Parkes, victime d'une sortie de route à Blanchimont. Victime d'une fracture de la jambe, Parkes a dû être transporté à l'hôpital.

Au dixième tour, Clark était toujours en tête, mais il devait bientôt s'arrêter à son stand, ce qui permettait à Gurney de passer au commandement. A la mi-course, c'est cependant Stewart qui occupait la première place devant Gurney, Rodriguez et Chris Amon.

Au dix-septième tour, alors qu'on

notait l'abandon de Brabham, faisant suite à celui de Hulme, Clark, qui avait du s'arrêter à nouveau à son stand, passait avec un tour de retard. Au dix-huitième tour, Gurney battait le record du tour en 3'32"8 (238 km 533). L'Américain combait progressivement son retard sur Stewart et, à huit tours de la fin, il ne lui concédait plus que quatre secondes. Au vingtième tour, Gurney battait encore le record du tour en 3'31"9 et il passait en tête au vingt et unième. Dès lors, les positions ne changeaient pas, Gurney demeurant leader devant Stewart et Amon.

Voici le classement:

1. Dan Gurney (EU) sur Eagle, les 395 km en 1 h 40'49"4 (moyenne 234 km 945); 2. Jacky Stewart (GB) sur BRM, 1 h 41'52"4; 3. Chris Amon (NZ)

sur Ferrari, 1 h 42'29"4; 4. Jochen Rindt (Aut) sur Cooper-Maserati, 1 h 43'3"3; 5. Mike Spence (GB) sur BRM, à un tour; 6. Jim Clark (GB) sur Lotus, à un tour; 7. Joseph Siffert (S) sur Cooper-Maserati, à deux tours; 8. Bob Anderson (GB) sur BRM, à deux tours; 9. Pedro Rodriguez (Mex) sur Cooper-Maserati, à trois tours; 10. Guy Ligier (Fr) sur Cooper-Maserati, à trois tours.

Classement du championnat du monde:

1. Denis Hulme (NZ) 16 p.; 2. Pedro Rodriguez (Mex) et Chris Amon (NZ) 11 p.; 4. Jim Clark (GB) 10 p.; 5. Dan Gurney (EU) 9 p.; 6. Jack Brabham (Aus) 7 p.; 7. Graham Hill (GB) John Love (GB) et Jacky Stewart (GB) 6 p.

Natation: meeting international à Flawil

Performances très moyennes

La température de l'eau étant très basse, les résultats du meeting international de Flawil n'ont pas dépassé une honnête moyenne. 400 nageurs ont participé à ce meeting, dont voici les résultats:

Messieurs. — 100 mètres libre: 1. Reinhard Blechert (Sonthofen) 1' 02"9; 2. Hanspeter Wuermli (Saint-Gall) 1' 03"2. — 400 mètres libre: 1. Reinhard Blechert (Sonthofen) 5' 53"9. — 100 mètres brasse: 1. Guido Hoegger (Flawil) 1' 20"1. — 100 mètres dos: 1. Reinhard Blechert (Sonthofen) 1' 09"6. — 100 mètres papillon: 1. Reinhard Blechert (Sonthofen) 1' 20"8; 2. Hannes Neef (Sonthofen) 1' 21"4. — 200 mètres quatre nages: 1. René Friedli (Zurich) 2' 50"1; 2. Rolf Anliker (Saint-Gall) 2'

50"9. — 5 x 50 mètres libres: 1. Sonthofen, 2' 28"5; 2. Limmat Zurich, 2' 31" 5; 3. Lindau, 2' 32"7. — 4 x 100 mètres brasse: 1. Sontyhofen, 5' 47"5; 2. Pinguin Flawil, 5' 49"9.

Dames. — 100 mètres libre: 1. Madeleine Wildberger (Zurich) 1' 16"2; 2. Ruth Zurmuehle (Zurich) 1' 16"2. — 100 mètres brasse: 1. Irène L'Epplatenier (Zurich) 1' 27"8; 2. Erika Ruegg (Horgen) 1' 28"3. — 100 mètres dos: 1. Brigitte Graf (Zurich) 1' 25"1. — 100 mètres papillon: 1. Yolanda Fontaine (Rheineck) 1' 34"4. — 200 mètres quatre nages: 1. Madeleine Wildberger (Zurich) 3' 13"8. — 5 x 50 mètres libre: 1. Limmat Zurich, 2' 18"6. — 4 x 100 mètres brasse: 1. Limmat Zurich, 6' 24"8; 2. Rheineck, 6' 39"5.

L'occasion que vous cherchez :

OPEL KADETT
modèle 1964
en parfait état.

- Voiture avec garantie et expertisée.
- Facilités de paiement

BRUCHEZ & MATTER
GARAGE CITY - MARTIGNY

Rte Simplon 32 b
Tél. (026) 2 10 28
Agence officielle **Fiat**

Ford

C'est maintenant le bon moment d'acheter une **CORTINA**

NOS OCCASIONS

Rénovées et garanties **FORD** Livrées prêtes à l'expertise

Crédit facile - Grand choix

2 VW 1500 S, 34.000 km.	1965
Hillmann, bas prix	1963
Austin 1100, moteur neuf	1964
1 Simca 1000 GL	1965
Austin 850	1962
Opel Record	1962
Bas prix	
1 12 M TS, très bon état	1964
Fiat 1500	1964
1 Cortina	1963
très belle occasion	
2 Anglia	1962
1 Renault R 8, peu de km.	1963
1 Zodiac, état de neuf	1966
Fiat 1500	1964
1 Fiat 1100 D	1963
1 VW 1200	1964
1 Austin 1100	1966
1 Corsair	1965
1 SIMCA, peu de kilomètres	1964

UTILITAIRES :
Estafette Renault 1965
1 Pick-Up, double cabine 1962

Vente exclusive :
SION : Valmaggia, tél. (027) 2 40 30
J.-L. Bonvin tél. (027) 8 11 42
MARTIGNY : A. Lovey
tél. (026) 2 31 47

GARAGE VALAISAN
Kaspar Frères - Sion
Tél. (027) 2 12 71
P 377 S

Grande Charcuterie payernoise S. A.,
Payerne, tél. (037) 61 25 14.

OFFRE SPECIALE

Saucissons secs à manger crus.
Garantis pur porc. 12 fr.
Le kilo
Saucissons à cuire, pur porc. 9 fr.
Le kilo
Expéditions franco à partir de 50 fr.
P 33673 S

(025) 4 22 04
vous sert rapidement

avantageusement :

TOUTES LIMONADES SUCRÉES,
ARKINA - JUS DE POMMES -
SCHWEPPEES
COLA - VINS EN GROS
COLA - VINS EN GROS

Se recommande.
Famille MARMILLOD.
P 903 S

A vendre d'occasion :

Fourneaux de restaurant, à bois.
Potagers et cuisinières électriques.
Machine à café, combinée gaz-électrique, trois groupes (un de réserve), complètement révisée.

« Aux 4 Saisons »
J.-L. Héritier, Sion.
Tél. (027) 2 47 44.
P 255 S

**Cycloball :
Les Allemands
champions d'Europe**

Organisée pour la première fois, la Coupe d'Europe de cycloball s'est terminée, à Prague, par la victoire des Allemands de l'Ouest Werner Wenzel - Guenter Bittendorf, qui ont remporté quatre de leurs cinq matches de la poule finale. Leur seul défaite leur fut infligée par les champions du monde en titre, les Allemands de l'Est Martin-Dusin (4-10). Ces derniers ont du cependant se contenter de la quatrième place.

● **NATATION.** — Au cours du match triangulaire Grande-Bretagne-Allemagne de l'Ouest-Hollande, à Londres, une jeune écologiste de l'île de Man, Alexandra Jackson, a nagé le 110 yards libre en 1'2"6. La Grande-Bretagne a battu la Hollande (192-109) et l'Allemagne de l'Ouest (192-81) remportant seize des dix-sept épreuves.

**Charpente - Poutraison
Planches**

En parfait état, provenant de démolition, à vendre :

P. Vonlanden, Lausanne, tél. 24 12 88
P 1936 L

A vendre

à Chamaille, val de Bagnes

6 parcelles de terrain à construire

de 700 à 1.500 m2, route, eau, égout sur place.
Très bon ensoleillement et belle vue. Altitude 950 m. A 20 minutes de Verbier, Super-St-Bernard, Levrone, pour le ski.
Prix 11 fr. le m2.

Pour traiter, s'adresser à : agence immobilière César Micheloud, à 1950 Sion.
Ofa 06 651 09 L

A vendre, en bordure de la route du Grand-Saint-Bernard, près de Sembrancher,

terrain de 38 796 m2 à Fr. 10.— le m2

avec gravière à exploiter. Possibilité 2.000.000 de m3. Convient également pour ensemble motel-station - service, etc.

Autorisation à l'appui.

Pour traiter s'adresser à Agence immobilière Micheloud César, à Sion.
Tél. (027) 2 26 08 ; à midi, 2 20 07.
Ofa 06 651 09 L

Je cherche

coiffeuse pour dames

expérimentée, pour ouverture nouveau salon. Salaire intéressant.

Faire offres à «Salon Préville», P. Chabbe, 1920 Martigny.
P 33602 S

PRÊTS
Fr. 1000 à 10 000
Discretement !
Promptement !
Simplement !
Avantageusement !
Socialement !

BANQUE ABRI BERNE
Helvetiaplatz
Tél. 031 - 43 11 59

Automobilisme: fin du 35e rallye international de Genève

LES ANGLAIS ELFORD-STONE ont été les meilleurs, ils remportent une victoire très méritée

Sur 75 véhicules, seulement 26 ont terminé

Le 35e Rallye international de Genève, marqué tout d'abord par la domination, lors de première étape, de l'équipage italo-belge Munari-Harris, sur Lancia, a été finalement remporté par les Britanniques Vic Elford et David Stone, qui se sont révélés les meilleurs sur l'ensemble des tronçons sélectifs.

PORSCHE A L'HONNEUR

Au volant de leur Porsche, Elford-Stone ont pris la première place du groupe 3 (voitures de grand tourisme). Le succès de Porsche est complété par la victoire des Polonais Szada-Dobransky dans le groupe 1 (voitures de tourisme de série). Dans le groupe 2 (voitures de tourisme), la palme est revenue aux Anglais Fall-Wood, sur BMC-Cooper, qui sont également les vainqueurs du critérium de Crans-sur-Sierre, épreuve complémentaire qui réunissait les concurrents ne luttant pas pour le championnat d'Europe des rallyes.

UN DECHET ENORME

Sur les 75 voitures qui avaient pris le départ, 26 seulement ont rallié Genève. C'est dire que les difficultés, une fois encore, furent très grandes en dépit de conditions atmosphériques relativement favorables.

LES ANGLAIS, LES PLUS RAPIDES

Au cours de la deuxième étape, Elford-Stone se sont montrés les plus rapides dans toutes les épreuves de classement. Ils n'ont été pénalisés qu'à deux reprises, et de très peu : 1 point dans l'épreuve de Vésonne-Motmin et huit dans celle de St-Barthélémy. Dans Quintal-Leschaux, ils ont été crédités de 17'46" contre 18'22" à Hanrioud-Syda, au Mont-Révard de 6'27" contre 6'33" à Hanrioud-Syda, à Saint-Barthélémy de 30'08" contre 31'08" à Hanrioud-Syda, dans Vésonne-Motmin de 4'26" contre 4'40" à Munari-Harris, à Saint-Jean-en-Royan de 18'20" contre 19'11" à Hanrioud-Syda. Dans la dernière épreuve, Monnetier-Le Salève, ils furent encore les plus rapides en 5'53" pour les 8 km. 500 contre 6'10" à Hanrioud-Syda.

LES ZURICHOIS, MEILLEURS SUISSES

Les meilleurs Suisses ont finalement été les Zurichois Claude Haldi et Guido Haberthur qui, sur Porsche, ont pris la 5e place. Très brillants en début d'épreuve, les Genevois Cochet-Grasso ont rétrogradé par la suite à la 9ème place.

LES ZURICHOIS, MEILLEURS SUISSES

Voici le classement du Rallye de Genève :

1. Vic Elford-David Stone (GB) sur Porche, 107 pts;
2. Sandro Munari-Georges Harris (It-Be) sur Lancia-Fulvia, 167;
3. Jean-Pierre Hanrioud-Jean-Syda (Fr) sur Porsche, 358;
4. Szada-Dobransky (Pol) sur Porsche, 547;
5. Haldi-Haberthur (S) sur Porsche, 783;
6. Lambert-Vogt (Al) sur Opel-Kadett, 978;
7. Neyret-Terramorsi (Fr) sur Citroën, 1096;
8. Friswell-Morris (GB) sur BMC-Cooper, 1097;
9. Cochet-Grasso (S) sur Porsche, 1427;
10. Brun-Mme Vonlanthen (Fr-S) sur NSU, 3740;
11. Deryng-Weber (S) sur BMW, 4045;
12. Lier-Frattini (S) sur Sunbeam, 4345;
13. Muller-Ruesch (S) sur Triumph, 4732;
14. Dupont-Bierkens (S) sur Lancia-Fulvia, 5815.

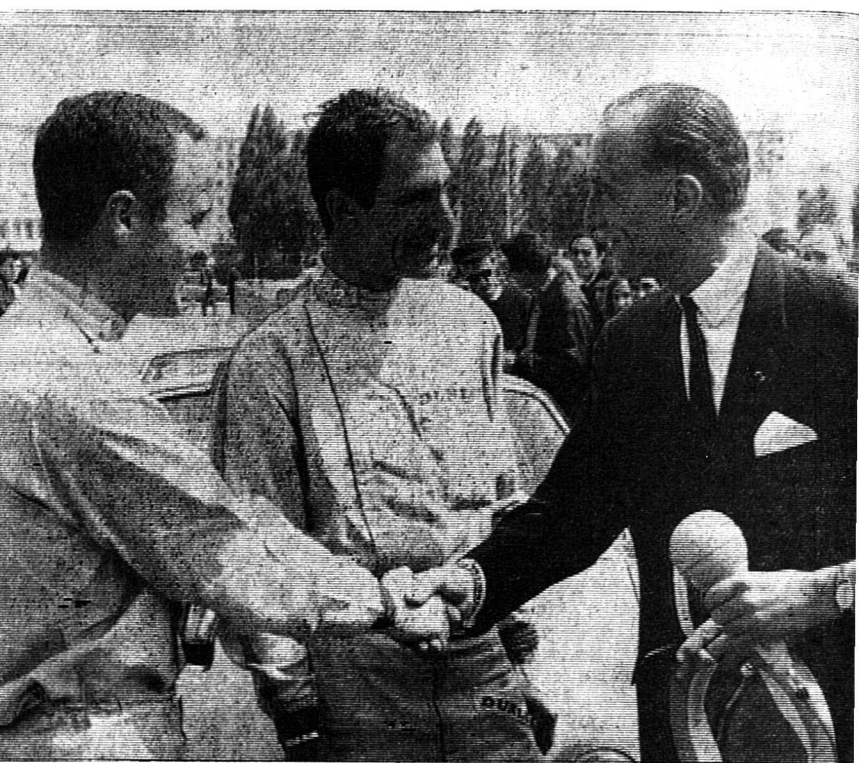
Critérium de Crans-sur-Sierre :

1. Tony Fall-Mike Wobd (GB) sur BMC-Cooper, 205 p.;
2. Julien Vernaeve-Henry Liddon (Be-GB) sur BMC-Cooper, 401;
3. Terry Hunter-John Davenport (GB) sur Porsche, 575;
4. Lucette Pointet-Michèle Vernon (Fr) sur Citroën, 1159;
5. Schliger-Couzian (Fr) sur Renault, 1896;
6. Finkel-Beal (Fr) sur Porsche, 1976;
7. Paul et Aldo Macchi (S) sur Saab, 2118;
8. Reichel-Zertani (Al) sur BMW, 2593;
9. Barnes-Willis (GB) sur BMC-Cooper, 3046;
10. Moret-Schmalz (S) sur Porsche, 3792;
11. André-Poyaud (Fr) sur Renault, 4926.

Coupe des Dames : Lucette Pointet-Michèle Vernon (Fr) sur Citroën, 1159 points.

Coupe des constructeurs : 1. Porsche (Elford-Stone, Hanrioud-Syda et Szada-Dobransky) 1012 p.; 2. BMC (Fall-Wood, Vernaeve-Liddon et Friswell-Morris) 1703 p.

Notre photo : Après leur arrivée victorieuse, les vainqueurs sont félicités par M. Georges Filipinetti, directeur du Rallye.



L'entraîneur anglais Alf Ramsey inspecte à Mexico En 1970, le Mexique sera redoutable... ainsi que les 14 autres finalistes!

A Mexico, sir Alfred Ramsey, directeur technique de la sélection britannique, a déclaré que les plus redoutables adversaires de la Grande-Bretagne à la Coupe du monde de 1970 seront : « Le Mexique... et les quatorze autres finalistes ».

C'est sur ce ton d'humour que le célèbre entraîneur des tenants du titre a éludé la plupart des questions qui lui ont été posées au cours d'une conférence de presse. Ramsey se trouve au Mexique depuis quelques jours pour connaître le stade Aztèque où aura lieu la finale de la compétition de 1970 et les principales villes désignées pour les rencontres éliminatoires.

Interrogé sur les joueurs qu'il compte sélectionner pour la prochaine coupe Jules Rimet, l'entraîneur anglais a estimé tout en soulignant que la sélection est prématurée, que la moitié de vedettes britanniques choisies pour le championnat de l'année dernière seront à la base de la nouvelle sélection.

Il a confirmé d'autre part que les champions du monde disputeront des parties amicales à Mexico en 1968 contre l'équipe nationale du Mexique. « Les dates exactes, a-t-il dit, n'ont pas encore été arrêtées, mais nous avons convenu avec les dirigeants mexicains qu'elles se situent à la même époque que la Coupe du monde, c'est à dire au mois de juillet ».

Pour les Jeux olympiques de Grenoble Les Autrichiens veulent remporter des médailles

Le ski autrichien disposera de plus de 3,5 millions de schillings (plus de 600.000 francs), pour la préparation des Jeux olympiques de Grenoble, dont millions seront consacrés à la mise au point de l'équipe autrichienne de ski alpin.

Le budget de 3,5 millions de schillings a été arrêté au cours d'une réunion de comité de coordination du ski autrichien. Le ministère fédéral de l'Éducation nationale, qui patronne les sports en Autriche, fournira 900.000 schillings, la Fédération de ski une somme équivalente. Le montant global sera complété par les organisations de tourisme, l'industrie des articles de sport d'hiver et la Chambre fédérale du Commerce et de l'Industrie.

Grenoble: tout sera prêt à temps!

Au cours de l'assemblée générale de la Fédération française de ski, le Dr Héraud, directeur du comité d'organisation des Jeux olympiques d'hiver 1968, a déclaré : « Pour les disciplines alpines, le village olympique de Chamrousse offrira 350 places aux athlètes et aux accompagnateurs, à raison d'une chambre pour deux et d'une douche pour quatre. « Au village d'Autrans (épreuves nordiques), il y aura trois personnes par chambre, compte tenu du nombre des participants. Le Dr Héraud a tenu rassurer ceux qui s'inquiétaient de l'infrastructure. « Il n'y a plus de questions à régler pour les pistes et les trempings, les limites des pistes de slalom seront fixées aujourd'hui même ». Il semble donc, comme l'a affirmé le Dr Héraud, que tout sera terminé en temps voulu à Grenoble.

La commission disciplinaire se déclare incompétente

Marche: Mémorial Lavanchy Troisième victoire du Zurichois Aeberhard

La commission disciplinaire de la Ligue suisse de hockey sur glace s'est déclarée incompétente pour rendre un verdict dans l'affaire qui oppose le HC Ambri Piotta et François Wollner, secrétaire central et président de la commission des arbitres. Le club tessinois avait demandé à la commission disciplinaire l'ouverture d'une enquête contre M. François Wollner, suite aux incidents survenus lors du match Ambri-Grasshoppers (22-2-67) et aux faits qui entraînent le renvoi du match Ambri-Young Sprinters (26-2-1967).

Le Zurichois Manfred Aeberhard remporté sa troisième victoire consécutive dans le Mémorial Auguste Lavanchy, difficile épreuve qu'il a eu lieu à Lausanne sur 30 km. 30 concurrents étaient au départ, parmi lesquels le Zurichois Erwin Stutz qui, pour sa rentrée, a pris la deuxième place.

Voici le classement :

1. Manfred Aeberhard (Zurich) 2 h 52'19" pour les 30 km;
2. Erwin Stutz (Zurich) 2 h 42'22";
3. Alfred Badel (Malley) 2 h 43'25";
4. Max Grottel (Zurich) 2 h 46'19";
5. Michel Vallotton (Malley) 2 h 53'40";
6. Pierre Sandoz (La Chaux-de-Fonds) 2 h 53'48".

échos du valais

MARTIGNY ET LE PAYS DES DRANSES

Journée de l'Eglise réformée valaisanne à Sapinhaut

SAPINHAUT-SAXON — C'est dans le cadre merveilleux de Sapinhaut que l'Eglise réformée valaisanne se réunissait hier, afin de resserrer les liens d'amitié des protestants disséminés dans le canton.

Samedi soir déjà, les protestants de Saxon, sous la direction de M. Paul Mermoud et en collaboration avec la paroisse de Martigny, mettaient tout en œuvre pour que cette rencontre reste inoubliable pour les participants.

Dimanche, plus de 350 personnes avaient épuisé aux directives des pasteurs Delhove et Pasche. Un culte religieux prêché par le pasteur Reynard Martin, en français, et par le pasteur Berger, en allemand, occupait la matinée. Dans l'après-midi, un grand jeu de piste fut organisé par les jeunes de Martigny, dans la forêt de Sapinhaut, au cours duquel les concurrents devaient répondre à des questions bibliques, d'actualité, et sportives. Ce déplacement admirablement préparé remporta un vif succès. Puis une conférence sur le « Réveil et renouveau » fut présentée par le pasteur Martin, directeur du Centre social protestant de Genève. Ce parallèle avait lieu naturellement le même sujet, mais traité en allemand par le prédicateur de la cathédrale de Berne, M. Max Müller.

Prenaient part encore à cette importante réunion les pasteurs André Müller de Montana, Jomini de Monthey, Bolay de Sion, Lautenbach de Sierre, ainsi que M. Sedlatchek, président du Synode. Les protestants du canton de Vaud, de Genève et du Tessin furent de la partie.

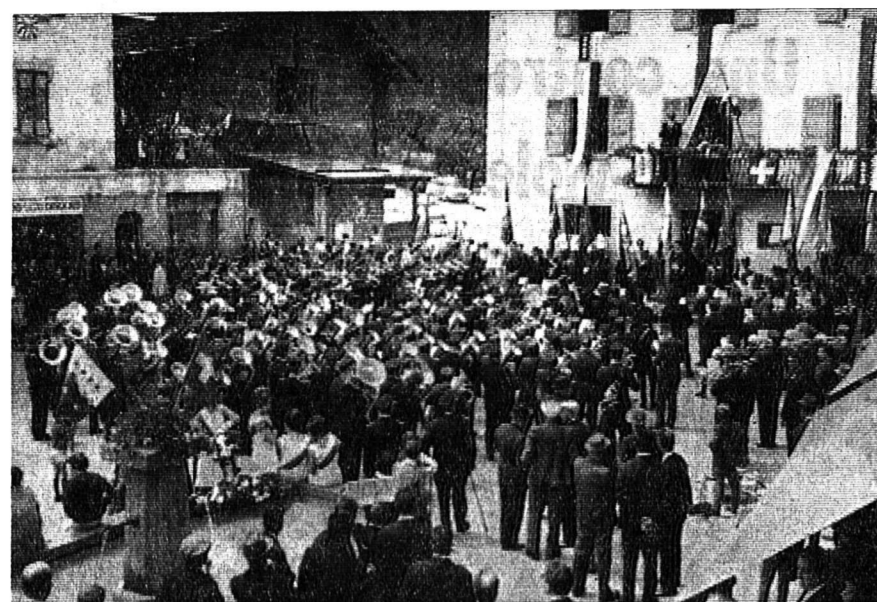
N'oublions surtout pas de mentionner le nom de M. François Piot, le surveillant de la colonie de Sapinhaut, dans laquelle se déroule une partie de la manifestation.

Cette excellente journée, qui fut placée sous l'égide de la fraternité, fut clôturée par le thé servi à tous les conviés.

- Eco -

NOTRE PHOTO : durant les jeux de piste, un jeune couple répondant aux questions posées.

Un anniversaire haut de couleur et de ton



LE CHABLE — Le temps se colorait insolemment de gris, l'ambiance baignée de la considération guoguard car elle connaissait avec certitude la couleur de son humeur.

Fondée en 1892, la société de musique L'Avenir fête son 75e anniversaire. De ses vingt membres fondateurs, seul M. Octave Oreiller, de Villette, âgé aujourd'hui de 88 ans, vit encore. La foule, qui s'assemblait au Châble, songeait avec reconnaissance à ces pionniers.

Samedi soir déjà, La Lyre de Montreux obtint un grand succès. Dimanche, outre la variété du défilé et le choix des morceaux de fanfare, les personnes qui se pressaient au Châble purent goûter aussi les allocutions de MM. Paul Meuzot et Aloys Copt.

Le 75e anniversaire de la fanfare L'Avenir n'était pas une manifestation politique. Il y eut certes quelques glissades, mais comment y échapper ?

L'inalpe de Mille



BRUSON — C'est la période des alpages, personne ne l'ignore. Celui de Mille, dans les mayens de Bruson, rassemblait 120 vaches qui ne se montrèrent pas très belliqueuses. Aussi, vers midi, M. Marcel Maret, maître berger de l'alpage, rassembla-t-il le troupeau pour le conduire à l'étable.

Le vicaire de Bagnes, le révérend cha-

noine Donnet-Monay procéda alors à la bénédiction de l'alpage. Cette bénédiction est coutumière dans la vallée et c'est devant une assemblée recueillie que le vicaire de Bagnes la fit.

NOTRE PHOTO : le révérend chanoine Donnet-Monay, vicaire de Bagnes, bénit l'alpage de Mille, sur Bruson.

Assemblée de la société d'histoire

SEMBRANCHER — La 86e assemblée générale de la Société d'histoire du Valais romand s'est tenue à Sembrancher, en la grande salle de la nouvelle maison d'école, ce dimanche 18 juin, à 10 heures.

Après la séance administrative, elle écouta les communications de MM. Alphonse Mex, homme de lettres; et Paul Guichonnet, professeur à l'université de Genève.

Elle décida également quelques modifications dans son conseil, modifications et communications que nous relaterons dans un prochain article.

Au Club de la pétanque



MARTIGNY — Le Club de la Pétanque de Martigny organisait, vendredi soir, au café des Touristes, une soirée de remerciements et d'adieux en l'honneur de Mme Moret.

Mme Moret consacra, en effet, une large part de son activité à ce club.

Le comité du Club de la Pétanque : MM. Louis Chabbey, président ; Joseph

Genoud, vice-président ; Georges Magistrini, secrétaire ; Bruno Sola et André Peray, président d'honneur exprima avec émotion sa gratitude à Mme Moret.

NOTRE PHOTO : le comité du Club de la Pétanque de Martigny remercie Mme Moret pour l'activité qu'elle a déployée au service du club.

DU BORD DU LAC A SAINT-MAURICE

Décès d'un industriel de première force :

M. Joseph GIOVANOLA

MONTHEY — Samedi matin, la nouvelle s'est vite répandue en ville de Monthey : « M. Joseph Giovanola est décédé ! ».

Il y a quelques mois il avait la douleur de perdre son épouse. Ce fut un coup très pénible qui hâta certainement sa fin car le couple Joseph Giovanola était très uni. La maladie insensiblement, domina cet homme d'exception et finit par triompher.

Le défunt était né le 15 novembre 1897 à St-Gingolph-France où son père était occupé à la construction de la ligne du Jura-Simplon. C'est ainsi que le jeune Joseph suivit les écoles primaires de Monthey, sa famille s'y étant installée à partir de 1895 pour y exploiter un atelier pour la fabrication d'outils de carrière et de tailanderie.

Lorsque Joseph Giovanola fut en âge d'apprendre un métier c'est chez son père d'abord, puis en Italie, qu'il apprit le métier de forgeron. A la mort de son père, en 1904, Joseph Giovanola, alors à peine âgé de 17 ans, reprend avec sa mère, née Isaline Donnet, l'exploitation de la forge paternelle.

En 1911, l'entreprise s'agrandit par la construction d'un nouvel atelier permettant d'occuper six à huit ouvriers.

De « Vve Giovanola et fils », l'entreprise qui, entre-temps, avait vu MM. Louis et Théodule Giovanola s'associer à leur frère Joseph, devint « Giovanola Frères ». En 1919, nouvel agrandissement de l'atelier Giovanola Frères qui devait se spécialiser dans la construction des charpentes métalliques et dans la chaudronnerie sur fer. Mais en 1921, un autre agrandissement est nécessaire et c'est l'entrée du quatrième frère Giovanola, Benjamin.

En 1927, la société en nom collectif fut transformée en société anonyme avec comme seuls actionnaires les six frères Giovanola : Joseph, Louis, Théodule, Baptiste, Edmond et Benjamin.

Mais trois ans plus tard, l'établissement sis au Tovex éclatait de toutes parts du fait du développement qu'avaient su y donner les frères Giovanola et particulièrement « Monsieur Joseph ». Depuis lors, à période régulière, les Ateliers Giovanola Frères SA ne cessent de s'agrandir, d'ouvrir de nouveaux « départements ».

En 1954, une belle manifestation marque les 50 ans de direction de « Monsieur Joseph » qui, depuis 1937, est secondé par son fils Marc, ingénieur EPF.

« Monsieur Joseph », lorsqu'il quitta la direction de l'entreprise, fut appelé à la présidence du Conseil d'administration de celle-ci.

M. Joseph Giovanola est le « self made man » dans toute l'acception du terme. Afin d'être à la hauteur des besoins de son industrie, il s'était inscrit et avait suivi les cours par correspondance de l'Ecole supérieure des Travaux publics de Paris. Travailler acharné, il connaissait tous ceux qui travaillaient dans son industrie et tenait à être renseigné sur tout.

Son départ est une grande perte pour notre grande industrie bas-valaisanne.

M. Joseph Giovanola trouva le temps dans ses moments de détente, de jouer dans l'Harmonie municipale dont il fut un membre actif assidu et dévoué ; les musiciens le désignèrent comme leur président d'honneur, comme d'ailleurs le Football-Club Monthey. Les « Carabiniers » l'appelèrent à leur présidence et il fut capitaine de la Cible avant d'être vétéran et membre d'honneur.



Les affaires publiques ne le laissèrent pas indifférent puisqu'il siégea au Conseil communal de Monthey qu'il présida en 1932 (alors qu'il en était le vice-président) pour assurer l'intérim au décès de M. Trottet. Entre 1957 et 1962 il siégea au Grand Conseil comme représentant du parti radical de la Ville de Monthey. M. Joseph Giovanola fut aussi appelé à présider l'Association des industriels valaisans.

Le décès de M. Joseph Giovanola sera douloureusement ressenti non seulement par sa famille et ses proches, mais par un certain nombre d'ouvriers qui furent, avec lui, les artisans de l'industrie florissante que l'on connaît actuellement.

Le « Nouvelliste du Rhône » s'associe à la douleur de tous ceux qui pleurent cet industriel qui, avec l'aide de ses frères, a fait connaître le nom de Giovanola-Frères SA, Monthey, non seulement en Europe mais dans les pays d'outre-mer aussi. (Cg)

Assemblée des maîtres imprimeurs Problèmes du graphisme suisse

Les maîtres imprimeurs du Valais ont tenu leur assemblée générale ordinaire de printemps à Champex sous la présidence de M. Georges Luisier, Saint-Maurice.

Dans son rapport présidentiel, M. Luisier a relevé que d'une manière générale les arts graphiques ont bénéficié, une nouvelle fois, d'une activité satisfaisante, malgré un ralentissement certain de la conjoncture.

M. Roger Favre, secrétaire romand de la Société suisse des maîtres imprimeurs, a exposé ensuite la position de la société face aux prochains pourparlers contractuels avec le personnel qualifié et insiste sur l'augmentation inquiétante des coûts de production due en partie à l'élévation des salaires, laquelle se répercute défavorablement à l'échelle internationale en diminuant de plus en plus la compétitivité du produit graphique suisse.

M. Jean-Claude Jonneret, président de la commission paritaire d'apprentissage du Valais, et M. Hermann Tscherrig, ont présenté un rapport détaillé de cette commission et soulevé les modifications apportées par l'entrée en vigueur de la loi sur la formation professionnelle et le nouveau code d'apprentissage.

Il appartenait ensuite à M. Raymond Dind, titulaire de l'Office de devis de l'arrondissement II, d'entretenir les imprimeurs valaisans sur les efforts réalisés pour la calculation du procédé de l'impression offset.

Au chapitre des élections, le comité a été réélu en bloc par acclamation.

MM. Jean Gessler et Emile Pahud ont été nommés membre et suppléant à la commission paritaire d'apprentissage valaisanne.

La cotisation annuelle a été maintenue au taux actuel.

Finalement, les maîtres imprimeurs ont pris connaissance des pourparlers en cours avec l'Etat du Valais relatifs à la fourniture des imprimés et constaté avec amertume qu'aucune décision satisfaisante n'a malheureusement pas été prise pour l'instant.



échos du valais

SION ET LE CENTRE

Une contre-manifestation, même pacifiste et non-violente : UNE MESURE POUR RIEN



Alerte devant le collège. Dans le coffre de la voiture, de petites brochures ont été trouvées. Ce n'était que le journal du collège !

SION — Le problème des objecteurs de conscience ne date pas d'aujourd'hui. L'idéologie des pacifistes et des non-violents provoque également de nombreuses discussions, voire des controverses.

Un jour ou l'autre, un statut devra être élaboré. La semaine dernière, les Chambres fédérales ont ouvert un important débat. Le mouvement est lancé et bien lancé. Le conseiller fédéral Nello Celio, chef du Département militaire, lors d'une récente émission à la TV, avec une grande franchise, a parlé du problème des objecteurs de conscience. Ce n'est pas une petite affaire. Il n'est pas possible, en un tour de main, de trouver des solutions pouvant donner satisfaction aux uns comme aux autres.

UNE CONTRE-MANIFESTATION DANGEREUSE

Un appel formel à de multiples mouvements de Suisse a été « officiellement » lancé pour mettre sur pied une contre-manifestation destinée à troubler la fête centrale des officiers qui a eu lieu dans notre cité au cours du dernier week-end.

Cette contre-manifestation clandestine, organisée par des groupements étrangers au canton, présentait, d'entrée, maints dangers.

1. Les dispositions cantonales sont claires à ce sujet. Pour organiser une manifestation, une autorisation doit être sollicitée des autorités. Dans le cas présent, aucune autorisation n'a été accordée.

2. Les officiers suisses, par l'entremise de la section valaisanne de la SSO, ont demandé, conformément aux prescriptions en vigueur, l'autorisation en question.

3. Les hôtes de notre cité — ce dernier week-end ce furent des officiers, cela aurait pu être d'autres associations — ne devaient pas être dérangés, ni critiqués publiquement. Si un jour les objecteurs de conscience organisent une manifestation dans notre ville, les mêmes mesures seront prises afin d'empêcher des manifestations clandestines pouvant perturber le déroulement de cette réunion et l'ordre public.

UNE INTERVENTION ENERGIQUE DE LA POLICE

Dès samedi matin, à la première heure, un déploiement inaccoutumé des forces de l'ordre était constaté dans notre ville. De la gare à l'aula du collège, toutes les rues ont été contrôlées. Aux premiers trains, des banderoles portées par des personnes venues de l'extérieur, ont été saisies.

Les organisateurs de la contre-manifestation avaient prévu, vers 10 heures, un rassemblement sur la place de la Planta. Mais les contrôles des voitures et même des gens, ont empêché toute réunion.

Durant ce temps, des recherches étaient en cours pour dépister les porteurs et distributeurs de tracts surtout aux abords du lycée et collège, au moment de la sortie.

Ces tracts ainsi libellés : « Agir pour la paix », étaient lancés par la jeunesse socialiste. Sans être diffamatoire, ils invitaient les jeunes

Le communiqué de la police

SION — Le commandant de la Police cantonale valaisanne communique :

« La Société suisse des officiers (S.S.O.) qui s'est réunie les 17 et 18 juin, en ville de Sion, avait reçu, à cette occasion, toutes les autorisations nécessaires des autorités. Samedi, dès le début de la matinée déjà, se dessinait une contre-manifestation destinée à perturber le déroulement de cette réunion. Etant donné que le règlement de police de la capitale valaisanne interdit toute manifestation qui n'aurait pas reçu l'approbation des autorités, la police a été chargée de maintenir l'ordre et de garantir le déroulement normal des assises de la S.S.O. Dans ce but, tout le matériel destiné à provoquer des perturbations et servant à contremanifester, a été séquestré. De plus, des attroupements ont été dispersés. Au cours de cette opération, cinq personnes, étrangères au canton du Valais, ont été appréhendées pour ne pas avoir obtempéré aux ordres de la police. Aucun acte de violence n'a été relevé, ni du côté des manifestants, ni du côté de la police ».



On palabre sur la Planta... Un dialogue de sourds.

1. à participer à la lutte contre la guerre;
2. à aider les parents à comprendre « vous qui comprenez mieux qu'eux ! »

LA TENSION MONTE

Au début de l'après-midi, la tension est montée un peu. Des tracts et du matériel ont été saisis, sur ordre du juge-instructeur, au siège du parti socialiste. Sur la place de la Planta, tout attroupement a été immédiatement dispersé. Quelques personnes ont été retenues pour un contrôle.

QUELQUES CONCLUSIONS

1. La Police cantonale, la Police municipale, ont fait un excellent travail. Les agents, extrêmement calmes et avenants, ont effectué des contrôles et confisqué les tracts et banderoles.

2. Quelques militants venus de l'extérieur du canton et dont l'identité est d'ailleurs connue, cherchaient moins à

distribuer des tracts, à porter des banderoles qu'à faire parler d'eux dans la presse, même de se faire de la publicité.

C'est regrettable pour eux, nous n'en faisons rien. S'ils tiennent à manifester leur mauvaise humeur, qu'ils le fassent chez eux.

3. Certains cadres ne cherchent qu'à mettre en action de tous jeunes éléments. On a vu ainsi quelques collègues et des « fils à papa » se laisser prendre au jeu sans trop savoir pourquoi et sans grande conviction.

Il est si facile de se laisser endoctriner de la sorte. Mais ça n'a pas marché grâce aux mesures prises.

4. Les problèmes des objecteurs de conscience subsistent mais ce n'était pas l'occasion propice pour engager un dialogue avec les officiers suisses.

Les représentants de l'ordre ont bien rempli leur mission.

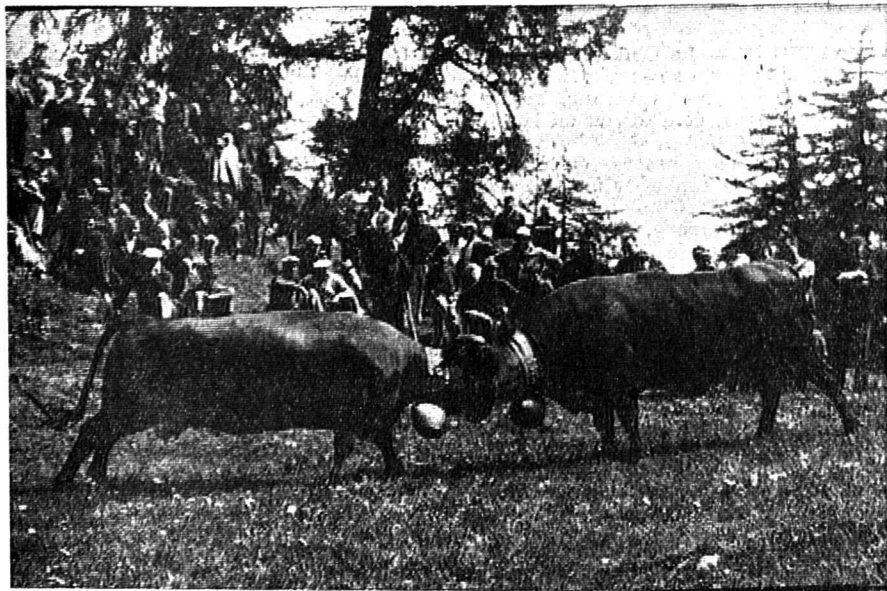
— gé —

MARTIGNY ET LE PAYS DES DRANSES

Un jeune homme se tue

Samedi soir, vers 21 heures, un jeune homme de Fully, M. Roger Roduit, fils de Gaston, âgé de 19 ans, s'est tué sur la route de Salvan. M. Roduit circulait à vélomoteur lorsque, pour une raison que l'on ignore, il manqua un virage. Le jeune homme aurait fait une chute de 80 mètres et aurait été tué sur le coup.

Inalpe à Odonnaz



OVRONNAZ — Samedi s'est déroulée, dans les alpages d'Odonnaz, l'inalpe. Il y eut de nombreux et beaux combats. Finalement, c'est « Bijoux », à M. Fernand Desfayes qui remporta la première place devant « Diane » à M. Fernand Rossier. NOTRE PHOTO : une phase de ce combat (photo Donnet).

Fête patronale et première communion

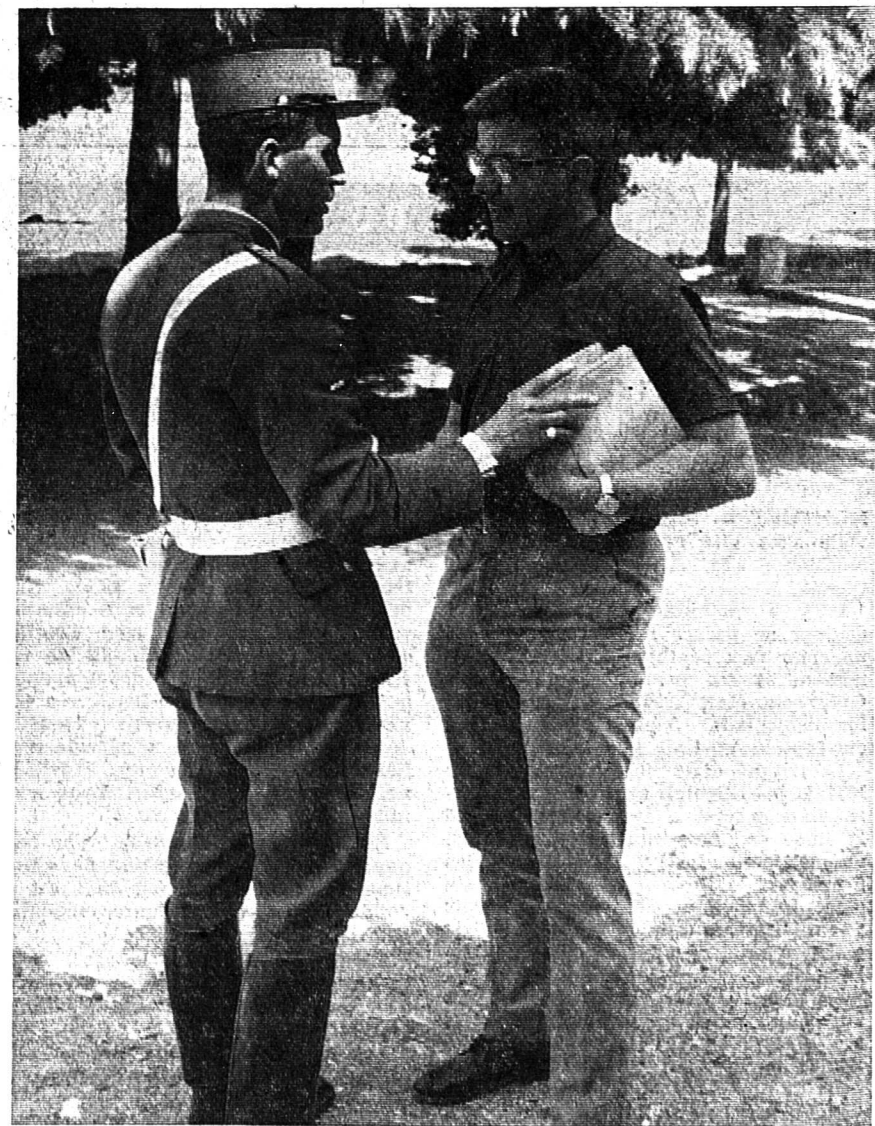


TRIENT — La paroisse de Trient fêtait hier son saint patron, saint Bernard de Menthon en présence de Mgr Lovey, prévôt du Grand-Saint-Bernard et de plusieurs chanoines.

Par la même occasion, il y avait la première communion d'un seul enfant, le petit Didier Gay-Crosier, du col de La Forclaz, qui recevait le Christ pour la première fois.

Souhaitons que ce ne soit pas le dernier et que de jeunes ménages viennent repeupler ce petit village de montagne.


L'annonce
reflet vivant du marché



Un agent arrête un jeune homme, se prétendant zurichois, qui sort d'une ruelle et porteur de tracts.



Sa cuisine renommée
Ses vins fins
Sa bière de Munich Spaten-Bräu
Son carnet de jeu
Ses jeux de quilles
Sa sauna
Ses chambres tout confort
1800 Vevey, rue du Simplon 23
Téléphone (021) 51 85 51
W. Daellenbach-Mischler, propr.

échos du valais

ASSEMBLEE GENERALE DE LA SSO NOUVELLES PERSPECTIVES dans l'instruction des troupes

REORGANISATION DU DEPARTEMENT MILITAIRE FEDERAL

SION — Notre ville a vu durant ce dernier week-end le rassemblement des membres de la Société suisse des officiers. Il n'a pas été donné souvent de rencontrer dans nos murs autant de personnalités militaires. Les chefs de notre armée, y compris le conseiller fédéral Nello Celio, chef du Département militaire fédéral, étaient présents. Les deux journées se sont déroulées dans les meilleurs conditions malgré une certaine anxiété provoquée par l'annonce d'une contre-manifestation. Les polices cantonale et municipale se sont montrées vigilantes et elles ont déjoué les projets préparés clandestinement.

ASSEMBLEE DES DELEGUES

Samedi après-midi les délégués de la SSO se sont réunis à l'Aula du Collège pour l'assemblée des délégués. Le colonel EMG Louis Allet, président central, a dirigé les débats. Le rapport d'activité du comité central, les comptes pour la période administrative 1964-1967, le budget pour la période administrative 1967-1970 ont été acceptés à l'unanimité.

Pendant la séance des délégués, les épouses des officiers se sont rendues à Anzère. Le lieutenant colonel Raymond Blanc, président de la commune d'Ayent, a fourni les renseignements et explications sur cette station en plein développement. Une collation a été offerte aux participantes. Le conseiller fédéral Nello Celio, après avoir passé quelques minutes à l'assemblée des délégués, s'est également rendu à Anzère.

NOMINATION DU NOUVEAU PRESIDENT CENTRAL

A l'ordre du jour figurait également la nomination du nouveau président central, de deux vice-présidents et des autres membres du comité central.

Le vorort pour la période de 1967 à 1970 a été attribué à St-Gall. Le nouveau comité central sera ainsi composé :

Colonel **Binder** Hans, Hérisau, président central
Colonel **Blocher** Rudolf, St-Gall, vice-président
Colonel **Müller** Paul, Amriswil, membre
Major **Harder** Franz Jo., Salenstein/TG, membre
Capitaine **Brügi** Hein, St-Gall, secrétaire central
Lieutenant colonel **Dätwyler** Kurt, St-Gall, caissier central

Colonel **Schmid** Ernest, Sion, vice-président
Colonel **Wüscher** Karl, Heuhaus/SH, membre
Major **Bäbler** Hans, Glaris, membre
Major **Ringer** Silvio, Ennetbaden/AG, (génie), membre
Major **Winkler** Ulrich, Lucerne (Avia-Flab.), membre

Colonel EMG **Petitpierre** André, Lausanne, membre
Colonel **Jeanneret** André, Neuchâtel, membre
Lieutenant colonel **Kind** Camillo, Zurich (Avia-Fl.), membre
Lieutenant colonel **Niggli** Alfred, Kindhausen, membre
Lieutenant colonel **Kohler** Etienne, Lausanne (SOSS), membre
Major **Wetzel** Gerhard, Bâle, membre

RECEPTION AU PREAU DE LA MAJORIE

Après l'assemblée des délégués, la Municipalité a offert l'apéritif au préau



Au premier rang le conseiller fédéral Nello Celio et M. Wolfgang Loretan, chef du Département des finances.

de la Majorie. Un important cordon de police surveillait les voies d'accès. L'Harmonie municipale accueillait les délégués et leurs épouses en musique. Sur le préau de la Majorie, la Chanson valaisanne, sous la baguette de M. Georges Haenni, a présenté son répertoire. Le groupe folklorique « Les Bletzettes » a exécuté plusieurs danses. M. Emile Imesch, président de la ville, s'est adressé en deux langues aux officiers.

AU CAFE DE LA PAIX

Lors du banquet servi dans la grande salle de La Matze, les Compagnons des Arts de Sierre, ont assuré le cabaret parisien : « Au café de la Paix ». Tout a été un succès. Le prologue de René Bonvin, par sa finesse, son humour, valait son pesant d'or.

Il est dommage que les installations fixes de haut-parleurs laissent un peu à désirer quant à l'intensité et la netteté. Et la soirée très bien commencée s'est poursuivie par un bal. Durant la partie récréative, organisée par les Compagnons des Arts, il a été possible d'applaudir le New-Orleans Hot-Club, de Sierre, Mme Maryvonne Delessert dans « Hier et aujourd'hui » la chanson de Paris, Roland Rouvinez dans la chanson 1900, Riquet Rauch avec ses mimes, le tour de chant de Mme Germaine Rauch, les fantaisistes de Jean-Pierre Hager et le « Jodier-Club de Sierre » vu et animé par l'équipe des Compagnons des Arts !

ASSEMBLEE GENERALE DU DIMANCHE

Dimanche s'est tenue, dès 9 heures, l'assemblée générale à l'Aula du Collège. Le colonel EMG Louis Allet a présidé cette assemblée générale. Après avoir salué les autorités : MM. Nello Celio, chef du Département militaire fédéral, Marcel Gross, président du Gouvernement, le conseiller aux Etats Guntern, Bernarq de Torrenat, président de la Bourgeoisie de Sion, le cdt de corps Pierre Hirschy, chef de l'Instruction de l'armée, le cdt de corps Paul Gygli, chef de l'EMG, les nombreux divisionnaires et brigadiers, les représentants de l'Association suisse des sgtm., les représentants de l'Association suisse des fournisseurs, les 3 SCF dont le chef du Service complémentaire féminin Weitzel, le colonel EMG Allet a prononcé une vibrante allocution, dont nous publions quelques passages.

DIRE NOTRE FOI DANS LE DESTIN DE NOTRE PEUPLE

C'est la seconde fois, en un peu plus d'un siècle, que la SSO tient ses assises en Valais. La première fois, c'était en 1863. Le colonel fédéral Louis Barman avait été nommé président central.

Il avait terminé son vibrant appel, lors de son discours, en ces termes :

« Citoyens ! veillez au dedans veillez au dehors ; soldats, soyez prêts, toujours prêts ; chefs militaires, souvenez-vous qu'il n'est qu'une seule ambition de bon aloi, celle de servir fidèlement son pays. »

« Magistrats, n'oubliez jamais que ces fauteuils que vous occupez vous porteraient malheur, si vos pensées et vos actes pouvaient avoir d'autres mobiles que les grands intérêts de la patrie. »

Si j'ai rappelé cette ambiance de 1863 et cité ces textes, ce n'est pas tant pour goûter le charme un peu vieillot de l'éloquence du XIXe siècle, la saveur d'un patriotisme qui paraît aujourd'hui un peu démodé, ni même pour rappeler la façon dont la presse d'alors concevait sa tâche d'information, mais parce que ces paroles s'appliquent encore à la lettre à notre situation actuelle.

Je sais bien que certains journaux se moquent actuellement de la SSO, en lui reprochant de vivre dans le passé, et parlent de la constitution d'une nouvelle société plus progressiste ! Le progressisme est à la mode.

Je sais aussi que la recherche opérationnelle demande de regarder l'avenir plutôt que le passé, pour prévoir assez tôt les besoins et les développements nécessaires à leur satisfaction. Nous connaissons une crise de croissance. Mais nous sommes en période de crise. Nos plus hautes autorités le reconnaissent et il est bien difficile au citoyen moyen de ne pas le remarquer. Il ne m'appartient pas d'analyser tous les aspects de cette crise, ni de la résoudre. Il s'agit avant tout d'un problème politique qui n'est pas notre affaire, en tant que SSO.

Mais cette crise se manifeste aussi dans l'attitude du peuple et de la presse vis-à-vis de la défense nationale. Est-il besoin de rappeler l'affaire des Mirage, avec toutes ses séquences, l'affaire des Rangiers, la violence des réactions de certaine presse, la publicité créée autour des objecteurs de conscience, les critiques du budget militaire — alors que la défense nationale est la première mission de l'Etat fédéral —, les réductions du budget votées par les Chambres ? Est-il besoin de rappeler aussi la baisse constatée dans la tenue et la discipline des soldats désignés ? Beaucoup semblent vraiment ignorer que l'uniforme est l'habit du citoyen !

Or cette crise-là nous intéresse au premier chef, si nous voulons être fidèles aux buts fixés par nos statuts.

J'ai dit à l'assemblée générale de 1964 à Berne, ce qu'une patrie concrète, et la nôtre en particulier, représentait pour la personne humaine ; j'ai dit mes doutes à l'égard d'un Etat mondial, malgré les poèmes de certains philosophes.

Depuis 3 ans, les nationalismes s'accroissent et sont exploités par les grands impérialismes à leurs fins particulières. Guerre froide ou chaude un peu partout. Le moment paraît plus dangereux qu'en 1863.

Avec le président central d'alors, Barman, rappelons-nous que nous devons veiller au dedans et au dehors, n'accepter aucune suggestion venant de l'étranger et être prêts ; que notre seule ambition soit de servir fidèlement.

Suivant le conseil du président du Gouvernement Allet, perfectionnons l'organisation de notre civilisation armée et soyons prêts à faire le sacrifice de notre vie.

Notre société n'a peut-être plus le rayonnement incontesté qu'elle avait en 1863 ; elle n'apporte plus le drapeau fédéral avec elle. Mais elle le représente encore et elle se doit de jouer son rôle dans le maintien de l'esprit public vis-à-vis de l'indépendance du pays.

Monsieur le Conseiller fédéral et Messieurs les Chefs de notre armée, au nom de la SSO, je renouvelle notre serment de fidélité. Mais avec vous, sachant les horreurs de la guerre, je termine mon discours comme le Conseiller d'Etat en 1863, en disant : « Que la Providence nous préserve de cette cruelle épreuve. »

(VOIR LA SUITE EN PAGE 15)



A la table du comité pendant le discours du président central Louis Allet.

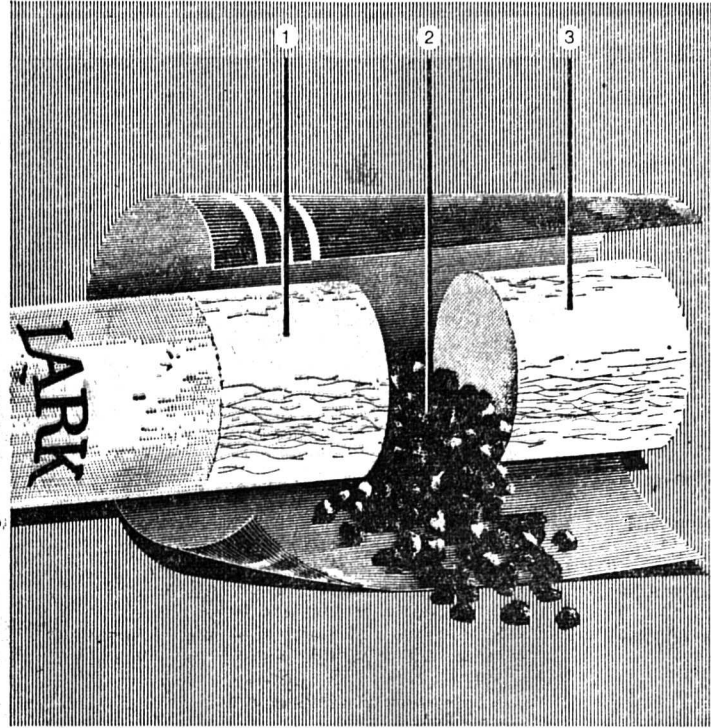


Les officiers généraux et le chef du Département militaire fédéral se rendent à l'Aula du Collège.

un progrès décisif!

la seule ^{cigarette} américaine

à triple filtre Charcoal,



Nouveau en Suisse, unique au monde.

légère et haute en saveur

Le véritable filtre charcoal triple élément, aux granules de charbon activé, enrichit l'arôme de la cigarette LARK. En éliminant tout ce qui pourrait nuire à la pureté de cet arôme, le triple filtre charcoal vous permet d'apprécier davantage encore la finesse et la légèreté de LARK.

LARK

Mfd. for Liggett & Myers Tobacco Co, U.S.A.



Fr. 1.50

LARK, une cigarette américaine... différente.

Crème d'Or

...la délicate: c'est un mélange d'épices rares de l'Extrême-Orient - vendues jadis à prix d'or - qui lui confère cette saveur particulière! Avec de la tendre chair de poularde et de petits dés de tomates... un régal sans pareil!

Potage chasseur

...la racée: préparé avec le suc de la meilleure viande de bœuf, assaisonné de paprika, enrichi de lardons, ce potage est porté à la perfection par l'odeur forestière de délicats champignons! Excellent en toute occasion!

Chez Knorr, la qualité est primordiale!

Knorr

aut **occasion**

Garage de la Matze S.A.
Sion, tél. (027) 2 62 62

Profitez de notre semaine d'occasions du 15 au 22 juin
Notre garantie spéciale :
1 bon de 200 francs avec chaque voiture

Plus de 30 véhicules de toutes marques et expertisés.

Entreprise de lignes téléphone de la plaine du Rhône engagerait

MONTEUR LIGNES
MANŒUVRE

désirant être formé dans la branche. Salaire élevé plus déplacements.

Electrama S.A. Aigle

échos du valais

ASSEMBLEE GENERALE DE LA SSO

NOUVELLES PERSPECTIVES dans l'instruction des troupes

REORGANISATION DU DEPARTEMENT MILITAIRE FEDERAL

(SUITE DE LA PAGE 13)

« AMELIORER NOS METHODES D'INSTRUCTION ! »

Le cdt de corps Pierre Hirschy, chef de l'instruction de notre armée, a exposé les méthodes d'instruction envisagées, les études faites à cet égard et ce qu'il faudrait encore réaliser pour obtenir de meilleurs résultats eu égard au manque de personnel spécialisé et à l'équipement incomplet de bien des casernes et des places d'armes. Un adversaire éventuel de notre pays sera un adversaire moderne, moderne dans son armement et dans sa conception d'engagement. Cette notion doit être le fil conducteur qui marque notre instruction.

Le cdt de corps Paul Gygli, chef de l'EMG, a situé et défini ce qui a été fait et ce qui reste à faire dans bien des armes au point de vue équipement approprié aux besoins de l'heure.

PAS UN PARTENAIRE TOUJOURS PRET A DIRE « OUI ! »

M. Nello Celio, chef du Département militaire fédéral, après avoir apporté le salut des autorités fédérales et remercié le comité central pour l'excellent travail accompli, s'est prononcé en faveur d'une collaboration toujours plus intense entre le Département mi-

litaire fédéral et la SSO. Il définit ensuite le point de vue du Conseil fédéral qui, on s'en souvient, avait rejeté l'idée d'une direction collégiale de l'armée composée de trois membres, thèse défendue par la SSO. Le conseiller fédéral souligna que la direction des affaires militaires devait revenir au chef du Département militaire, qui au reste en répond devant le Conseil fédéral et le Parlement, et non à une direction collégiale ou à un « général en temps de paix ».

M. Celio a précisé que les relations entre son département et la SSO n'étaient pas, à son point de vue, précisément satisfaisantes. La société, a-t-il dit, s'est contentée de faire parvenir aux autorités militaires fédérales des mémoires qui, le plus souvent, furent rejetés ou partiellement acceptés. Le chef du Département militaire fédéral a précisé qu'il lui semblait que nombre des mémoires transmis par la société portaient de données imprécises, et qu'ils avaient été élaborés sans renseignements suffisants sur le degré atteint par les travaux en cours des instances du Département militaire. De son côté, a toutefois relevé M. Celio, l'administration n'a peut-être pas toujours bien compris les propositions faites par la SSO et ne leur a pas voué toute l'attention qu'elles méritaient. Pour cette raison, le chef du Département militaire fédéral s'est déclaré fa-

vorable à une amélioration des formes de collaboration avec la SSO et à des échanges d'informations plus fréquents. Il a précisé à ce propos : « Combien de travail, digne d'une meilleure récompense aurait-il pu être épargné de part et d'autre si on avait discuté au lieu d'écrire. Combien le contact personnel est-il plus fructueux que l'échange de documents... » « Je vous propose donc, a-t-il poursuivi, des rencontres périodiques, entrevues au cours desquelles nous pourrions exposer et comparer nos problèmes. » Si cette suggestion rencontre l'approbation des dirigeants et de la SSO, le conseiller fédéral est prêt à rencontrer, cet automne déjà, le comité central de la société.

M. Celio reprit ensuite en détail les arguments du Conseil fédéral au sujet de la proposition exprimée par la société de créer une direction collégiale de l'armée. Il insista spécialement sur les inconvénients relatifs à cette solution, tout en précisant que cette dernière serait contraire au principe qui confère au chef du département l'entière responsabilité des affaires militaires.

L'orateur souligna encore que le fonds du problème n'était pas une révision éventuelle de la conduite de l'armée en temps de paix, mais bien la recherche d'une meilleure direction des affaires militaires dans leur ensemble.

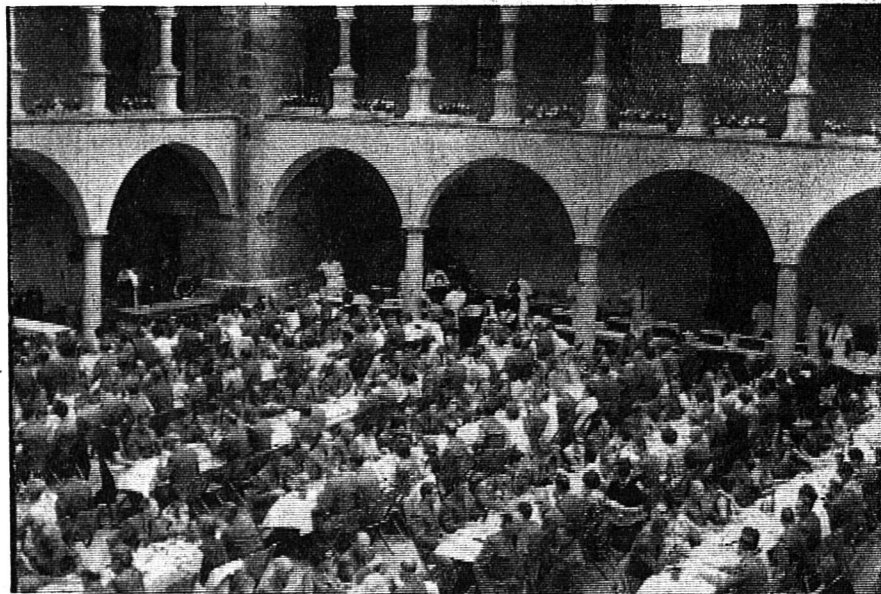
M. Celio termina son allocution en remerciant le comité central pour son travail et présenta ses vœux à la nouvelle direction de la Société suisse des officiers.

Après cette assemblée, tous les participants se sont rendus à Brigue.



Les deux présidents, le colonel EMG Louis Allet et son successeur le colonel Hans Binder, d'Hérisau.

Chaleureuse réception à Brigue



BRIGUE — Hier, peu après midi, les participants à l'assemblée générale de la Société suisse des officiers furent l'objet d'une chaleureuse réception dans la capitale haut-valaisanne. Rassemblés dans la cour du château de Stockalper ils prirent part à un généreux apéritif offert par l'Etat du Valais; ils furent salués par M. Marcel Gross, président du Conseil d'Etat, qui leur adressa d'aimables paroles au nom de la population du canton, et qui fit l'éloge de notre conseiller fédéral Nello Celio; le vice-président de Brigue, le Dr Louis Carlen, en fit autant de la part de la cité haut-gavilaisanne. Cette amicale réception fut encore rehaussée par des productions de la fanfare municipale « La Saltina ». Cette première partie du programme, minutieusement préparé par les maîtres de céans briguois, devait être de bon augure pour la suite de la journée. Le colonel Allet fit un discours d'une haute valeur morale mettant en évidence le rôle de la femme sur le plan suisse.

UNE GIGANTESQUE RACLETTE BIEN VALAISANNE

Au moment où l'appétit fut bien aiguïté, grâce au délicieux nectar servi par de gracieuses demoiselles, Me Perrig s'adressa aux participants pour les inviter à prendre place pour le repas de midi qui se déroula sous un soleil radieux. On fit un honneur particulier au petit blanc valaisan qui accompagnait le plat de résistance que, les Bernois surtout, apprécièrent, ayant l'occasion de faire la différence entre la « vraie » et la « fausse » raclette valaisanne! Il faut d'ailleurs croire que cette dégustation obtint le but choisi par les organisateurs puisque chaque participant se déclara enchanté, émerveillé de ce « véritable produit de chez

nous ». Mais, trêve de plaisanteries et revenons à nos moutons. Car d'agréables surprises attendaient encore nos visiteurs d'un jour.

MAGNIFIQUE MANIFESTATION FOLKLORIQUE

Alors que l'ambiance était des plus sympathiques, les convives eurent le plaisir d'applaudir aux productions de nombreux groupes folkloriques qui — à tour de rôle — se présentèrent sur le podium. C'est ainsi que l'on entendit le Chœur populaire haut-valaisan, que l'on apprécia les danses d'un groupe de Münster, celles de la Société des costumes de Fiesch, ainsi que celles des enfants de Glis. L'orchestre champêtre Mutter obtint sa part de succès tout comme les Jodleurs de Glis et les joueurs de Hackbrett. Les fifres et tambours de Saas-Balen mirent un point final à cette manifestation folklorique.

DISCOURS DU LIEUTENANT COLONEL SUPERSAXO ET « ABSCHIED » DU PREMIER LIEUTENANT PERRIG

Il appartient ensuite au lieutenant colonel Supersaxo de s'adresser aux participants pour leur souhaiter un bon retour et pour faire le point après ces merveilleuses journées passées dans notre canton. Le premier lieutenant Perrig compléta cette intervention par un « Abschied » des plus solennels pendant que le Chœur populaire entonnait « Mon beau Valais ».

A notre tour de féliciter les organisateurs de cette réception; ceux qui ont pu y participer s'en souviendront certainement encore longtemps.

ludo

Décès subit de M. Pierre DUC

SION — Dans la nuit de samedi à dimanche est décédé subitement le professeur Pierre Duc. Il n'était âgé que de 47 ans.

Professeur à l'école secondaire de Sion, M. Duc s'était spécialisé dans l'enseignement de la géométrie et l'algèbre modernes.

Il avait donné ses cours comme à l'ordinaire. Samedi il s'était rendu, avec son épouse, au chalet de l'Information missionnaire pour laïcs au Bouveret. Il donnait des cours aux laïcs qui se préparent à partir en mission.

M. Duc était un érudit. Ses nombreux voyages à l'étranger et son stage en Afrique, lui avaient permis de mieux connaître les différentes populations.

A part son activité professionnelle, M. Duc consacrait tout son temps à la grande cause des missions. Non seulement il donnait des cours aux laïcs qui se destinaient aux missions, mais il les suivait après leur départ, s'occupait d'eux et mettait tout en œuvre pour les secourir. La cause des missions lui tenait à cœur. Il y consacrait toute son énergie et son savoir.

Requiem de Verdi

Une expérience concluante

Vendredi soir, sous le patronage d'honneur du président de la Confédération, M. Roger Bonvin, M. Kurt Kettner donnait, par le disque, une audition stéréophonique du « Requiem » de Verdi. Une foule considérable de mélomanes avait répondu à son appel. Dans l'auditoire on remarqua, à côté des autorités religieuses, M. et Mme Emile Imesch, président de la ville de Sion, entouré de personnalités séduisantes. C'est en masse que la délégation de la paroisse allemande s'est déplacée, M. Kurt Kettner faisant d'une pierre deux coups : initier le profane à la musique religieuse et apporter aux œuvres de bienfaisance un soutien de valeur.

On reproche souvent à Giuseppe Verdi (1813-1901), auteur lyrique par excellence, d'avoir voulu se montrer également grand dans la musique religieuse en composant notamment, en 1873, son fameux « Requiem ». A vrai dire, cette œuvre religieuse n'est pas des plus liturgiques; ce qui n'enlève évidemment rien à sa valeur musicale.

Vendredi soir, tout auditeur a pu se rendre compte de l'intensité musicale de ce « Requiem ». Verdi prête ici son langage lyrique à l'Eglise. Du même coup, il lui confie un chef-d'œuvre qui, pour des circonstances extraordinaires, sert admirablement l'office des morts.

Nous connaissons plusieurs enregistrements différents du « Requiem » de Verdi. M. Kurt Kettner nous a présenté celui dirigé par Arturo Toscanini dont nous fétons cette année le centième anniversaire de sa naissance. Pierre Petit qui a consacré un livre à Verdi (coll. Solfèges) reproche à cet enregistrement un purisme exagéré.

Nous ne saurions en vouloir à A. Toscanini qui, pour l'occasion, s'est assuré d'une distribution de solistes de haute valeur. Herva Nelli (soprano), Fedora Barbieri (alto) et Giuseppe Di Stefano sont excellents; Cesare Siepi, un vétéran de la scène, exceptionnellement bon dans son registre de basse. Le chœur de Robert-Shaw et le « NBC Symphony Orchester » donnent à cet enregistrement une rare perfection musicale.

En ce qui concerne l'audition, soulignons le cran de M. Kettner qui affronta une acoustique particulièrement indéfinissable dans la magnifique église de Saint-Théodule. Aussi dut-il à plusieurs reprises effectuer des corrections qui nous montrèrent qu'il s'y connaissait parfaitement en stéréophonie. L'expérience fut concluante; gageons que la prochaine fois elle se montrera meilleure encore.

Car M. Kurt Kettner tient à poursuivre son apostolat musical. Il s'intéresse particulièrement à la musique religieuse et voudrait partager son intérêt avec les Valaisans. On nous dit qu'il désire se fixer à Sion définitivement et qu'il envisage de poursuivre ces auditions l'hiver prochain. Son but est louable; d'autant plus qu'il profite non seulement aux profanes de la musique sacrée, mais aux différentes églises que M. Kettner soutient financièrement et bénévolement.

Remercions-le donc pour son généreux effort. Avec ce genre d'auditions inédites il participe certainement à l'apport musical que tant d'artistes offrent au Valais.

Arpège

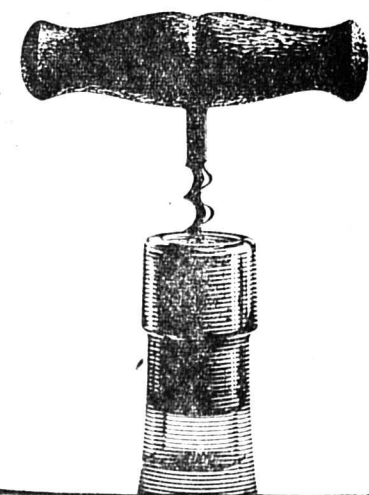


Sa vie a été un continuel apostolat. Le Très Haut a jugé bon de rappeler à Lui ce travailleur infatigable, ce serviteur dévoué. A son épouse éplorée, à ses frères, à toute sa famille, le « NR » présente ses sincères condoléances.

—gé—

Notre photo: M. Pierre Duc.

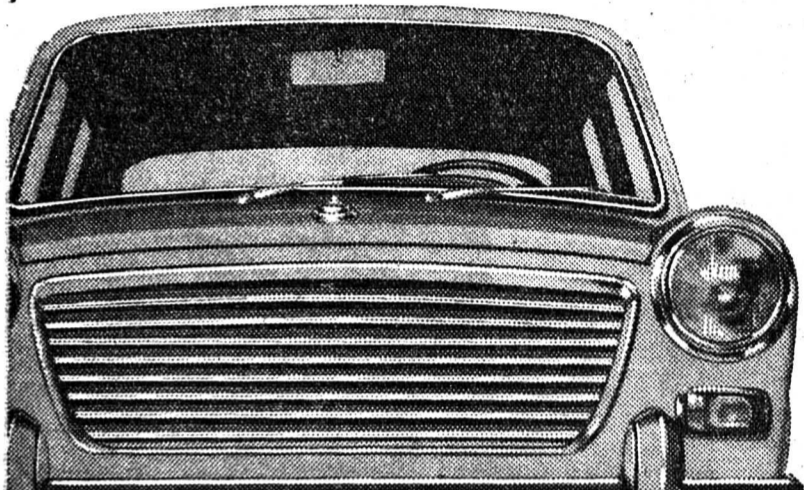
C'est bien meilleur avec un verre de vin



En quoi la suspension Hydrolastic concerne-t-elle votre santé?

A bien de points de vue!

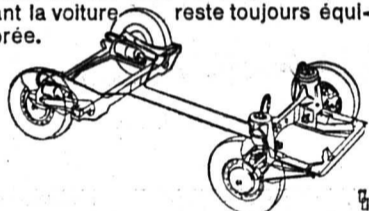
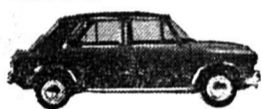
Les spécialistes médecins qui connaissent la révolutionnaire suspension Hydrolastic le confirment. Car elle avale littéralement chaque bosse, chaque nid de poule. Elle confère à la voiture une meilleure tenue de route et une plus grande stabilité dans les virages. Ceci implique que l'organisme humain dans son entier est moins sollicité. Finis les tassements de la colonne vertébrale. On n'éprouve presque plus de fatigue. Et vos nerfs, essentiels dans la circulation, sont épargnés. Avec la suspension Hydrolastic vous ne voyagez pas seulement plus confortablement et plus sainement mais aussi beaucoup plus sûrement.



MORRIS 1100 Hydrolastic

MORRIS 1100 Hydrolastic: 1098 ccm, Les 4 cylindres de suspension qui ne réclament aucun entretien renferment un mélange de liquide. Grâce à l'équilibre du fluide entre les chambres-tampons reliées longitudinalement, chaque nid de poule, chaque cassis est effacé. Vous roulez comme dans un nuage et cependant la voiture reste toujours équilibrée.

Fr. 7695.-
transmission entièrement automatique Fr. 8700.-



Profitez du système avantageux de vente à tempérament MORRIS

MORRIS 850

Hydrolastic
848 ccm
4/37 CV
Berlina
à 2 porte
Fr. 5400.-



MORRIS 1800

Hydrolastic
1798 ccm
9/85 CV
4 portes
5 places
Fr. 10950.-



Il existe maintenant l'automate complet raffiné qui offre davantage



(distingué aux Etats-Unis comme «construction technique remarquable»)

Vous pouvez commander, à la main, en sportif, le mécanisme à quatre vitesses. Mais vous pouvez aussi vous abandonner à l'automatisme intégral: vous placez le levier sur «automatique», appuyez sur la pédale des gaz et tout le reste se fait de lui-même... les vitesses appropriées s'enclenchent automatiquement.

MORRIS MG WOLSELEY RILEY
Représentant général:
J.H. Keller SA, Vulkanstrasse 120,
8048 Zurich - Tél. 051/54 52 50



BMC - une des plus grande firme automobile d'Europe. Près de 350 représentants et agences dans toute la Suisse.

Votre représentant de Morris vous renseignera:

SIERRE: O. d'Andrés, rue Simplon, tél. (027) 5 15 09; Ardon: Garage du Moulin, S. Weiss, tél. (027) 8 13 57; Granges: Vuistiner S.A., tél. (027) 4 22 58; Martigny-Bourg: Garage des Alpes S.A. Pierre Gianadda, tél. (026) 6 12 22; Monthey: Garage Bel-Air, tél. (025) 4 26 63; Sion: Garage Centre, Automobile, tél. (027) 2 48 48; Garage des Nations, J. Rey, tél. (027) 2 36 17.

Offres et demandes d'emplois

EOS

cherche pour son siège de Lausanne

une jeune secrétaire

de langue maternelle française, habile sténodactylographe pour correspondance, travaux de classement et de bureau, ayant quelques années de pratique. Connaissance de la langue allemande désirée.

Place stable, ambiance de travail agréable. Semaine de 5 jours, prestations sociales des grandes entreprises suisses d'électricité.

Faire offre avec curriculum vitae, photographie, références et prétentions à S.A. l'Energie de l'Ouest-Suisse, bureau du personnel, case postale 1048, 1001 Lausanne.

Gonset



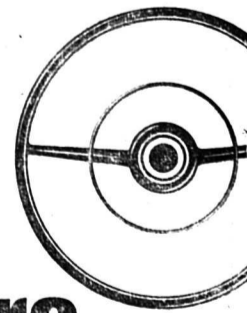
Vous apprécierez sa souplesse, sa légèreté et son prix incroyablement bas!

Valise en Vinyl noir, lavable, renforcée d'un cadre métal, longue fermeture éclair à serrure, poche extérieure, 3 dimensions.
50 cm 20.-
55 cm 25.-
60 cm 30.-
En exclusivité dans nos magasins

50cm 20.-

Votre voiture est précieuse

Votre garagiste connaît votre voiture! Il sait vous conseiller les produits, articles et accessoires les mieux adaptés pour votre confort et votre plaisir de rouler. Pour éviter toute dépense inutile, confiez votre voiture exclusivement à



→ **votre garagiste**

sa compétence est votre meilleure assurance.

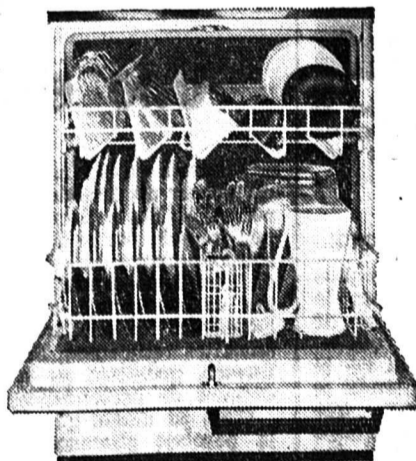
Offres et demandes d'emplois

Fabrique de chocolat, région lac Léman, cherche

confiseurs, boulangers-pâtisseries

pour être formés comme chef d'équipe avec possibilités d'avancement.

Les personnes ayant de l'initiative et le sens de l'organisation sont priées de nous faire leurs offres avec prétentions de salaire, curriculum vitae et photo sous chiffre 47-56 à Publicitas S.A. 1000 Lausanne.



Tout devient hygiéniquement propre dans la machine à laver la vaisselle Bosch!

BOSCH

Qualité - Sécurité - Puissance

PRIX EXCEPTIONNEL

Fr. 1798.-

Ricolas



Av. de Tourbillon 43
SION
Tél. (027) 2 16 43

Atelier et service après-vente dans tout le canton.

échos du valais

Une tentative très intéressante dans le domaine social



SAVIESE. — Certains s'adonnaient avec ferveur aux joies du dessin. D'autres, déjà éveillés au commerce, se passaient des commandes par téléphone d'un bout à l'autre de la pièce. Un sportif pédalait sur son triangle, tandis que des plus petites caressaient leurs poupées à l'intérieur d'un parc.

A peine distraits par les éclairs de notre flash, ces enfants vivaient la vie des enfants, c'est-à-dire jouant aux adultes. Une petite fille s'approcha de nous pour faire remarquer qu'elle n'avait pas été photographiée.

Ils étaient une vingtaine, samedi, à la garderie d'enfants qui vient de se créer à Savièse.

UN EXEMPLE

Des groupes de foyers, réunissant chacun une dizaine de couples, se réunissent régulièrement à Savièse. Au cours d'une discussion, on s'aperçut que le domaine social souffrait de carence. Aussitôt ces personnes se mirent à l'action.

Les habitants de Savièse, pour la

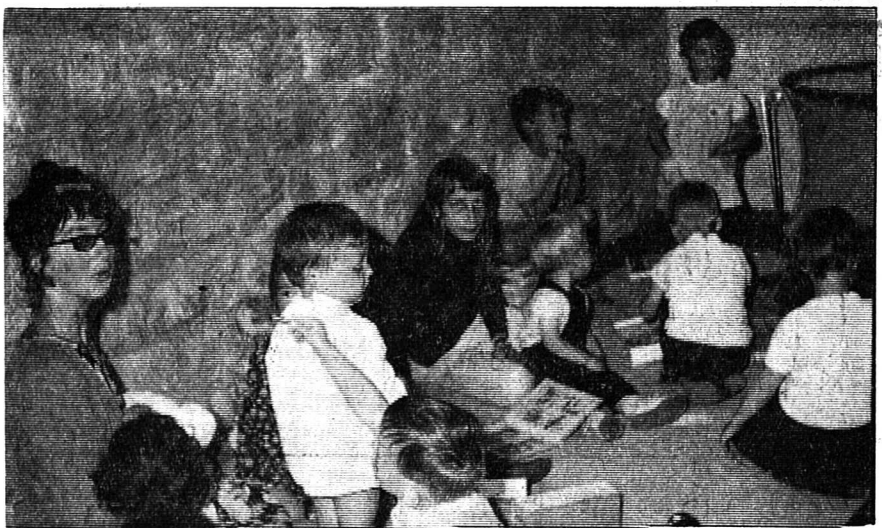
plupart, travaillent hors de leur village au cours de la semaine. Le samedi, ils s'occupent de leurs champs ou de leurs vignes. Les groupes de foyers ont pensé qu'une aide pouvait leur être apportée ce jour-là. Ainsi naquit l'idée d'une garderie d'enfants, le samedi.

Deux personnes compétentes, Mme Hervé Jollien, assistante sociale, et Mme Georges Jollien, infirmière, reçoivent tous les enfants âgés de plus d'une année. Et pendant toute la journée du samedi, elles veillent sur eux pour la modique somme de 3 fr. 50. Des lits, des couvertures, des jouets ont été généreusement offerts.

Les promoteurs sont prêts, si le nombre d'inscription est suffisante, à ouvrir la garderie tous les jours de la semaine.

Parce que tout le monde s'y est mis sans arrière-pensées : les groupes de foyers, la paroisse, la commune, chaque samedi, les locaux de la salle paroissiale de Savièse s'emplit des cris joyeux des enfants.

Max.



ORDINATIONS DIOCESAINES



SION. — Hier, en fin d'après-midi, S. Exc. Mgr Adam, a conféré le sacrement de l'ordre

- aux trois séminaristes suivants :
 - Jean-Cyprien Pitteloud, de Sion ;
 - Gabriel Dubosson, de Troistorrens ;
 - Joseph Zimmermann, de Visperterminen ;
- de la maison du Grand-Saint-Bernard ;

— chanoine Jean-Jacques Gay, de Salvan ;

- de l'ordre majeur des capucins :
 - le R. P. Ghislain Babey, de Grand-Fontaine (JB).

La cérémonie s'est déroulée à la cathédrale. Un très nombreux public a participé à cette grandiose manifestation.

NOTRE PHOTO : les séminaristes se rendent à la cathédrale.

L'Association des étudiants valaisans VERS UN NOUVEAU DEPART



SION — Bourse, information plus répandue, ligne de conduite générale : voilà les trois problèmes principaux qui ont occupé l'Association des étudiants valaisans (AEV) réunie en assemblée générale samedi.

Depuis sa création, l'AEV eut à cœur de faire connaître sa conception en ce qui concerne l'octroi des bourses. Des résultats ont vu le jour depuis lors. En effet, un membre du comité siège à la commission cantonale des bourses et prêts d'honneur.

L'ANNEE DES VACHES MAIGRES

Mais en parlant de l'année 1966, M. Lucien Rosset, président, l'a qualifiée d'« année des vaches maigres ». Et ceci pour la bonne raison que les crédits prévus au budget ont très peu varié, alors que le nombre des étudiants s'est accru dans une proportion bien supérieure. Cette situation a amené une réduction du montant pour ceux qui bénéficiaient d'une bourse ou d'un prêt. Aussi le comité s'est-il mis en rapport avec le Grand Conseil. Il ne lui a pas été possible d'obtenir une modification des chiffres.

Le comité estime que les responsables seront conduits sous peu devant l'alternative suivante : ou bien pousser le plus de gens capables aux études ou bien opérer une sélection des plus strictes au départ. S'ils choisissent la première solution, comme ils semblent le faire en prononçant le mot « démocratisation », ils doivent donner aux gens la possibilité de poursuivre les études jusqu'à leurs termes.

Cette année, le comité proposera des modifications dans un rapport qui parviendra au Conseil d'Etat avant le mois de juillet.

INFORMATION PLUS REPANDUE

Sauf quelques exceptions qui suivent une route droite comme un désir, et qui savent dès leur plus tendre enfance où ils iront, le manque d'information politique désempare les étudiants à la sortie du collège. Certes, des personnes se dévouent. Les « anciens » du collège de Sion ont déjà fait du bon travail. Mais beaucoup reste à faire. Dans cet esprit, l'AEV a pris contact avec les organismes de ce genre. Sur le plan pratique, les étudiants de Lausanne ont organisé une séance d'information à Saint-Maurice. Et l'assemblée a voté deux motions. L'une mandatant le comité central « d'étudier la possibilité pour l'AEV de procéder à l'information à l'intérieur des collèges. » L'autre visant à admettre les collégiens des classes terminales comme membres de l'association.

Information aussi au niveau universitaire. Il s'agit dans ce cas d'établir une liaison entre les étudiants disséminés dans les grandes écoles de Suisse. A cet effet, un bulletin paraîtra à date régulière.

Une commission ad hoc met sur pied actuellement une étude spécialisée concernant les programmes secondaires.

OU ALLER ?

A part ces problèmes traditionnels, l'AEV a pris contact avec une foule d'organismes culturels, religieux, politiques, etc. Mais elle n'a pas souvent été com-

prise. L'assemblée a décelé comme cause : l'absence de ligne de conduite générale.

Tout en conservant ses fonctions traditionnelles, l'association va prendre un nouveau départ. Car, comme ses statuts l'indiquent : « L'étudiant doit étendre son champ d'action aux activités sociales, culturelles, politiques... comme tout membre de la société. » Aussi l'assemblée a-t-elle décidé à l'unanimité de mettre sur pied différentes associations locales dans chaque université.

A l'issue des débats, une élection à bulletins secrets et selon le système proportionnel a donné les résultats sui-

vants : président, M. Michel Héritier ; MM. Jean-Pierre Cretton, Armin Ritz, Raymond Mathier, Gabriel Monnet, Jules Monnet, Mlle Cilette Deslarzes, comme membres du nouveau comité.

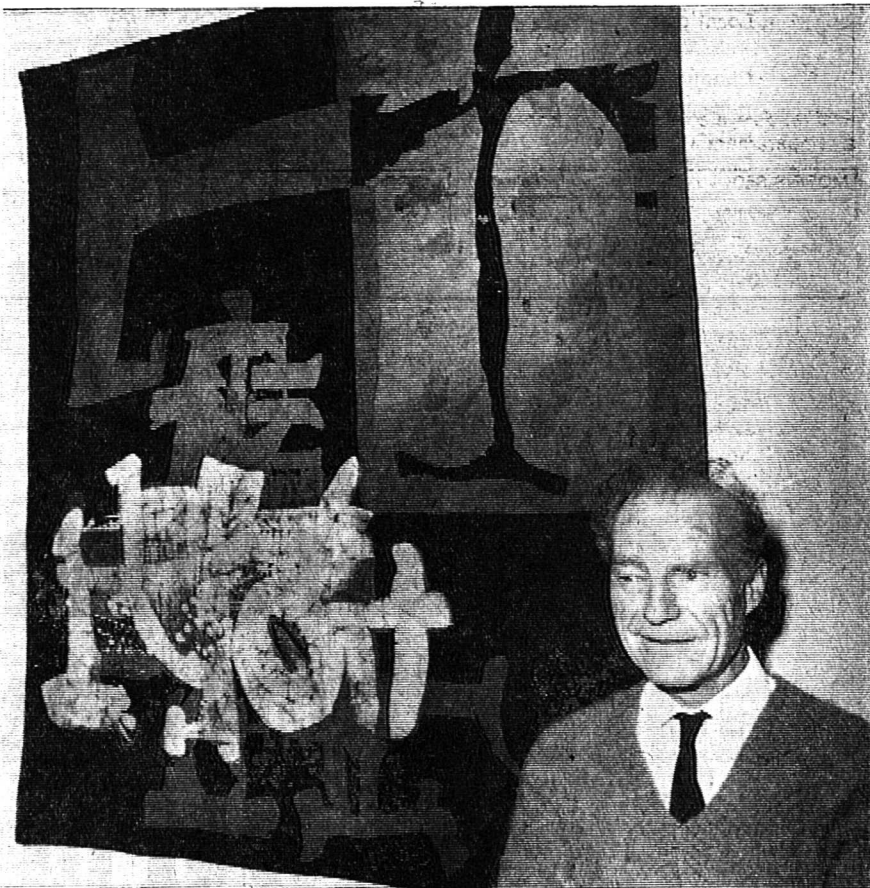
Elisant un nouveau comité, l'assemblée a décidé de changer fondamentalement ses structures pour prendre un nouveau départ.

Max

NOTRE PHOTO : au cours des débats, de gauche à droite : D. Klaus Burret, Mlle Anne-Françoise Produit, M. Michel Héritier (nouveau président), M. Lucien Rosset, M. Régis Caloz.

Carrefour des Arts

VERNISSAGE JEAN LATOUR



La galerie du « Carrefour des Arts » présente jusqu'au 7 juillet, des œuvres, d'une expression diverse, de l'artiste Jean Latour, connu au-delà de nos frontières. Expression diverse puisqu'il passe, parfois dans la même journée, des tentures murales à la sérigraphie, des reliefs sur bois au batik — espèce de soie peinte, à la mode javanaise, répandue vers 1900 —, de la céramique à la création complète de poèmes dont les lettres sont d'abord gravées sur aluminium, au fur et à mesure que souffle l'inspiration.

Pour lui, il n'y a pas d'esthétique autonome, mais autant d'affinités et d'interférences. Le peintre, par exemple, à quelque tendance qu'il appartienne, — formelle ou non — n'évoquera pleinement que s'il sait écouter aussi du Mozart, ou relire, avec émotion, du Verlaine...

Une fois cette sensibilité éveillée, acquise pour toujours, le pinceau ne cesse de créer, de transporter, certes, avec plus ou moins de chances d'être compris et admiré. Faut-il rappeler, en passant, que la réaction du public n'est pas forcément une preuve que le peintre a du talent ou voisine le génie ; pourtant, personne ne le conteste, ce qui compte n'est-ce pas que le lecteur y éprouve sa joie, un plaisir renouvelé.

L'auteur, me confiait encore Jean Latour, a droit de tout espérer de son métier à partir du moment où il lui devient nécessaire, et l'habite à la manière d'une passion, qui ne laisse de repos tant qu'un élément pittoresque est décelé au fil des événements, à

l'intérieur du concret, aux frontières du cosmos.

Par l'itinéraire parcouru, on déduit que ce n'est pas l'académie ou l'école classique qui a communiqué à l'artiste l'essentiel de son témoignage, mais bien cette volonté dans la recherche, stimulée par un contact avec les maîtres des différentes époques, notamment avec les Titiens et les stylistes japonais.

Dans la tenture, la céramique et la mosaïque sur des grandes surfaces, après avoir conçu le motif et choisi les tonalités de base, l'artiste, tout en obéissant aux impulsions de sa sensibilité, à ses émotions lyriques, doit passer à l'étape « artisanale », délicate pour lui, qui n'est pas forcément au courant du détail technologique. On conçoit qu'ici l'expérience soit indispensable.

Loin de tout conformisme, ça et là semée de traits humoristiques, qui reflètent un peu l'aisance avec laquelle le tableau s'accomplit, au gré d'une imagination habituée au jeu des réminiscences, d'une constante observation.

Un air oriental court d'une pièce à l'autre ; sans érotisme savant, il invite au voyage...

En attendant d'y revenir, notons que Jean Latour, qui a participé à de nombreuses expositions internationales, en Suisse, à Paris, à Athènes, à Bruxelles, ainsi qu'à des expositions personnelles à Zurich, Bâle, Berne... a obtenu des bourses fédérales, la médaille du salon de Paris, le diplôme d'honneur de la ville de Florence...

Aloys Praz

Incendie à Vétroz Un rural en flammes

SION — Dimanche matin, un rural appartenant à M. Edouard Pillet et situé à Vétroz, près de Sion, a été partiellement détruit par un incendie. Le feu, qui éclata dans la grange, prit une telle ampleur que la maison d'habitation de la famille de M. Pillet fut en partie endommagée. Les pompiers réussirent cependant à sauver la partie inférieure du bâtiment. Les dégâts s'élevèrent à plusieurs dizaines de milliers de francs.

**Fiat 124
familiale ... quel espace
quel confort
quelle élégance pour
Fr. 8980.-**

Fiat (Suisse) S.A., 1211 Genève 13



NOUVEAUTE!

**SIX-PACK
de la**

BRASSERIE BEAUREGARD

6x33cl. de bière spéciale blonde

Verres non repris — pas de consigne



**VISITEZ LA
67e Fête fédérale de gymnastique
à Berne**

Plus de 30 000 gymnastes, se disputeront la palme dans toutes les disciplines.
Concours intersections (1271 sections).
Concours de sections - artistique - nationaux - athlétisme léger - trampoline concours de jeux.

Au programme :
Du jeudi au samedi 22-24 juin :

Samedi 24 juin
12.30 h. :
Dimanche 25 juin
12.00 h. :
15.45 h. :

5200 places assises aux tribunes et 1800 places assises sur la pelouse de l'Allmend.
Prix d'entrée :

Carte permanente pour 5 jours : 12 francs ; pour 3 jours : 9 francs ; pour 2 jours : 7 francs.
Carte journalière pour les 24 et 25 juin : 4 francs ; 22 et 23 juin : 3 francs.

Supplément pour place de tribune (productions finales) : numérotée : 8 francs, non numérotée : 5 francs.

Location : Klosoque de location place Bubenber, devant la gare de Berne.

Chaque jour, programme de variété et danse dans 3 halles de fêtes.

IMPORTANT POUR AUTOMOBILISTES : Bonnes routes d'accès. Parcs en suffisance.

Correspondances ferroviaires selon affiches dans les gares.

Le sol suisse appartient aussi à ceux qui ne le possèdent pas!

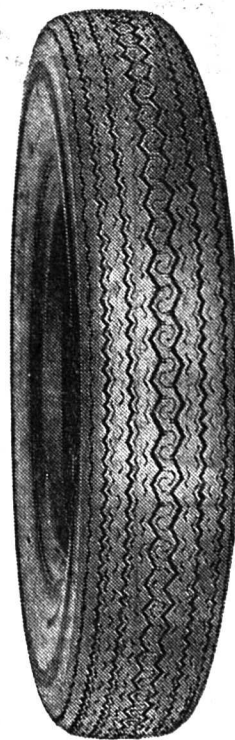
D'innombrables Suisses n'ont pas - et n'auront jamais - une parcelle de terrain. Le sol devient toujours plus rare - et plus cher : inaccessible à la plupart d'entre nous. Malgré cela, tous ces Suisses sans terre ont des droits sur notre terre. Ils veulent, eux aussi, des espaces verts, des logements où l'air pur et la lumière pénètrent à flots, des rivières et des lacs propres. Cette exigence légitime,

seuls une réforme du droit foncier et un aménagement judicieux du territoire peuvent les satisfaire. ■ Pour que la circulation soit de nouveau fluide ■ pour que les baignades redeviennent un plaisir ■ pour que les loyers soient appropriés aux revenus ■ pour que nos campagnes soient préservées des détériorations ■ pour que la Suisse reste un pays accueillant pour tous :

Le 2 juillet pour l'aménagement du territoire et la réforme du droit foncier!



Comité d'action pour l'aménagement du territoire et un droit foncier moderne.



PNEU - SERVICE TYVALUG S.A.

REGOMME ETE — ECHANGE STANDARD

PRIX NETS

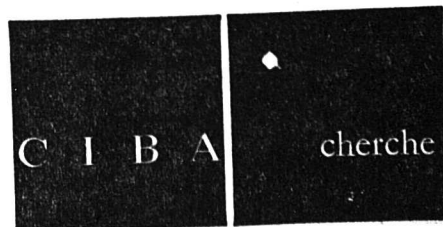
520/ 550 x 12 Fr. 26.—	520/ 550 x 13 Fr. 28.—	560 x 13 Fr. 31.—	590/ 600 x 13 Fr. 35.—
700/ 640 x 13 Fr. 41.—	560 x 15 Fr. 35.—	590/ 600 x 15 Fr. 36.—	165 x 15 Radial et X Fr. 52.—

MONTAGE GRATUIT — PNEUS NEUFS TOUTES MARQUES

SION
GENEVE
LAUSANNE-PRILLY
VEVEY

Rue de la Dixence
Rue Adrien Lachenal 26
Route de Neuchâtel 12
Avenue Gillamont 40

Tél. (027) 2 56 95
Tél. (022) 35 47 66
Tél. (021) 25 72 22
Tél. (021) 51 49 61



pour son usine de Monthey

MAQUETTISTE

jeune homme ayant terminé son apprentissage de tuyauteur ou d'appareilleur ou de modelleur en mécanique ou une formation analogue, pour réaliser des maquettes d'installation du génie chimique.

Faire offres manuscrites avec curriculum vitae, indication des activités précédentes, photo, copies de certificats, prétentions de salaire et références à la direction de CIBA SOCIETE ANONYME, 1870 Monthey.

1 ouvrier charpentier 1 ouvrier menuisier

seraient engagés tout de suite par entreprise de menuiserie-charpente.

Robert Rossier, 1860 Aigle.
Tél. (025) 2 26 58.

P 33680 S

A remettre pour cause de maladie entreprise de génie civil et maçonnerie

Valais central

Matériel en parfait état et travaux en cours.

Ecrire sous chiffres PA 17900, à Publicitas, 1951 Sion.

P 17900 S

Nous voulons estimer votre voiture!

Demandez-nous encore aujourd'hui notre offre de reprise.

alfa romeo



30

alfa romeo

• Bière: R. Pellanda, Garage Elite, route du Bois de Finges, tél. (027) 5 17 77
 • Gêles-Brig: Garage de la Matze S.A., tél. (026) 3 36 56
 • Martigny: Garage Imperia S.A., rue du Lâmen, tél. (026) 2 18 97

• Monthey: G. Moret, Garage du Stand, tél. (026) 4 21 60
 • Sion: Garage de la Matze S.A., tél. (027) 3 22 76

Annonces diverses

Pour vous dépanner combien vous faut-il:

500 ?
1000 ?
2000 fr.

rapidement et sans formalités? Alors envoyez ce coupon à la Banque de Prêts et de Participations sa 11 rue Pichard 1003 Lausanne Tél. (021) 22 52 77 Nom et prénom:

Adresse exacte:

A vendre

à Daillet - Grône - Loye,

beau chalet neuf

Confort. Habitable toute l'année, comprenant cave, carnotzet, salon, salle à manger, 3 chambres et 1 hall meubleable, cuisine, salle de bain. Terrasse, 1.000 m2 de terrain. Route ouvrable toute l'année. Tout meublé. Prix: 100.000 fr.

Pour traiter s'adresser à l'agence immobilière César Micheloud, 1950 Sion. Ofa 06 651 09 L

Les annonces, source de profit

Deux pages, trois pages, quatre pages de publicité dans votre journal. C'est trop. Et, vous avez tourné les pages. Comme si vous n'achetiez jamais rien. Comme si vous viviez sur une île déserte. Trop de publicité? Certes, on vous l'a déjà dit, répété, comme un slogan facile. Qui donc? Ceux que rien



n'intéresse, ceux qui préfèrent ne rien savoir pour ne rien acheter. Ou, tout simplement, ceux qui ne savent pas encore

que la publicité, reflet permanent du marché, élève le bien-être et abaisse le coût de la vie. Au gré de ces pages d'annonces, vous pouvez, en toute quiétude, vous documenter, peser le pour et le contre, comparer, choisir. C'est là que vous trouverez votre future machine à laver, le ravissant petit ensemble dont vous rêvez et mille autres promesses d'une existence plus facile, plus confortable et moins chère.

Trop de publicité? Songeriez-vous à reprocher à vos fournisseurs de vous offrir trop de choix? Si vous deviez dépenser d'un coup, d'un seul, votre budget d'une année entière, il y a gros à parier que vous y regarderiez à deux fois. Que ne le faites-vous pas pour vos achats quotidiens? Tous les jours, les annonces de votre journal vous proposent du nouveau, de l'avantageux. Faites-en votre profit.



L'annonce, reflet vivant du marché

Nous engagerions tout de suite ou à convenir

conducteur de pelle et trax

qualifié, avec permis C si possible. Place stable, bien rétribuée, assurances sociales, etc.

Offres avec références à l'entreprise V. Bertola, 1008 Prilly. Tél. (021) 34 84 28.

P 11106 L

oignon du pied

Votre oreille, déformé par un oignon, disgracieux, endolori, ne supporte plus vos chaussures. Soignez-le avec le Baume Dalet qui calme la douleur, fait disparaître l'inflammation, réduit la grosseur. Fr. 3,40 dans les pharm. et drogueries

On demande pour tout de suite

sommelière

Débutante acceptée. Café-glacier, 1145 Bière. Tél. (021) 77 53 44

P 98688 L

Depuis de nombreuses années, nous payons

5 3/4%

d'intérêt ferme

pour tous capitaux à partir de 2000 francs. Demandez renseignements détaillés sans engagement.

La Financière Industrielle S.A.



Talstrasse 82, 8001 Zurich Tél. (051) 27 92 93

Encore plus favorable est le Prêt-Rohner et avec cela simple et absolument discret.

Depuis le 1^{er} décembre 1966, les nouvelles conditions de nos prêts personnels jusqu'à Fr. 25000.- peuvent être jusqu'à 45% meilleur marché

Comparez vous-même! Demandez donc avant toute obtention de crédit ou avant tout achat à tempérament une proposition sans engagement pour un prêt bon marché auprès de la **Banque Rohner-Cie S.A.** 8021 Zurich, Löwenstrasse 29, tél. 051 23 03 30

Téléphonez ou écrivez-nous! Par retour du courrier vous recevrez notre documentation sur les avantages du Prêt-Rohner. IV/567

Nom/Prénom
Rue
N° postal/Lieu

Café - restaurant communal de Val-d'Illiez cherche

1 serveuse

Débutante acceptée. Bon salaire.

Tél. (025) 8 35 51. P 33679 S

A vendre aux Mayens de Sion

1 100 m2 de terrain

avec soubassement de chalet 9.35 x 8.38. Vue superbe. Prix: 33.000 fr. Pour traiter s'adresser à l'Agence immobilière César Micheloud, à Sion

Tél. (027) 2 26 08 Ofa 153 L



Entreprise de construction

cherche pour ses bureaux de VETROZ,

employée de bureau

Débutante acceptée.

Faire offres avec curriculum vitae et prétentions de salaire sous chiffre PA 33612, à Publicitas, 1951 Sion. P 33612 S

Je cherche

JEUNE FILLE

jour aider au ménage. Entrée immédiate. Hermann Dussex, Gravelone 51, Sion. Tél. (027) 7 29 09. P 32910 S

SOMMELIERE

est demandée pour le début juillet. Bon gain assuré. Congé hebdomadaire. Hôtel Suisse, Martigny-Gare. Tél. (026) 2 22 77 ou 2 15 72. P 33662 S

Notre prix « choc » de la semaine

Directement d'Afghanistan: un grand lot de véritables

AFGHANS

noués main, qualité « Royal », de magnifiques dessins, en différentes grandeurs.

Un exemple de prix: grandeur 295 x 175 cm. seulement Fr.

929.-

C'est un prix « choc » de



Sion, avenue de la Gare, téléphone 2 60 55

P 94 S

CTV

La Centrale Thermique de Vouvry S.A.

cherche encore pour son usine de Chavalon sur Vouvry

quelques machinistes-rondiers

pour travail en équipe par roulement, comportant un service périodique de nuit. Aucune connaissance professionnelle particulière n'est exigée. Les candidats retenus recevront la formation nécessaire en suivant les cours d'instruction donnés à la centrale. L'emploi convient aux personnes âgées de 25 à 32 ans au maximum. Logements disponibles dans immeubles modernes à Vouvry. Salaire au mois. Caisse de retraite et autres prestations sociales.

Les candidats de nationalité suisse, ou les étrangers en possession d'un permis d'établissement, désireux de trouver un emploi stable sont priés de faire une offre manuscrite, avec curriculum vitae, références et prétentions de salaire, à la Centrale Thermique de Vouvry S.A., Service du personnel, case postale 1048, 1001 Lausanne.

échos du valais

DE LA NOBLE CONTREE AU VAL D'ANNIVIERS

La musique entre amis du Rawyl



CHERMIGNON — La 5ème amicale du Rawyl qui groupe les fanfares de Chermignon « Ancienne Cécilia », Ayent « Echo du Rawyl », Lens « Edelweiss », Arbaz et Savièse « La Rose des Alpes », s'est déroulée hier, dimanche, à Chermignon. C'est ainsi qu'après avoir organisé dignement son cinquantenaire, les musiciens dirigés par M. Joseph Clivaz ont tenu à réserver un accueil chaleureux à leurs amis du Rawyl. Dimanche, un défilé riche en couleurs et costumes conduisit les différentes sociétés sur la place de fête

où se déroula le traditionnel morceau d'ensemble. M. Gaston Barras, président de la commune, prononça l'allocution de circonstance et par la suite le vin d'honneur fut servi à tous les musiciens. Comme il se doit, tous les musiciens des sociétés respectives, se produisirent ensuite sur la place de fête en un concert qui fut très apprécié par un public nombreux.

A.C.
Notre photo : l'Ancienne Cécilia de Chermignon, organisatrice de la 5ème amicale du Rawyl.

Assemblée d'arrondissement des caisses-maladies syndicales

Le comité est agrandi



SIERRE — La ville de Sierre avait l'insigne honneur de recevoir samedi les délégués des caisses maladies et accidents chrétiennes-sociales suisses. M. Antonoli, le dévoué président cantonal ouvre cette assemblée et salue les différentes sections représentées. Une intéressante discussion est ensuite ouverte sur l'édition de la brochure concernant l'assemblée 1967. Les différents articles de cette brochure sont lus et c'est ainsi que les délégués étant en possession de ce rapport se sont déclarés enchantés de sa rédaction. A l'intention des personnes, qui auralent des renseignements à obtenir, nous signalons que les bureaux respectifs donneront volontiers des indications précises.

Après le repas de midi pris en commun, les délégués de tout le canton se retrouvèrent à l'Hôtel Terminus pour régler différentes questions administratives. La lecture des comptes fut faite par M. Pius Haenni, de Viège. Le président informa ensuite les délégués que le comité sera formé de l'avenir de 9 membres. A part M. Mayor, d'émisionnaire, tous les autres membres du comité sont acclamés pour

une nouvelle période administrative. M. Mayor est remplacé par M. Gex-Fabry. Deux nouveaux membres sont nommés en la personne de M. Dorsaz pour le Bas-Valais et Ernest Regatz pour le Haut-Valais. Par la suite, l'on désigna les 22 délégués des régions ainsi que 4 remplaçants et les 6 délégués du Haut-Valais, accompagnés de 2 remplaçants.

Cette assemblée fut une complète réussite grâce à l'esprit du bien commun recherché par tous les délégués. Un merci spécial aux dévoués organisateurs de ces assemblées.

A. C.

Notre photo : une vue de la table du comité pendant l'assemblée de samedi après-midi.

Succès professionnels

SIERRE — Nous apprenons avec plaisir que deux révérendes sœurs de Sainte-Croix d'Ingenbol, à Fribourg, viennent de réussir leurs examens d'infirmières à l'Ecole de Bois-Cerfs, de Lausanne. L'une d'elles obtint même le prix d'excellence. Nous les félicitons bien sincèrement et leur souhaitons un fructueux apostolat auprès des malades de l'hôpital de Sierre.

A.C.

Sortie de l'Union du personnel

SIERRE — Comme chaque année à pareille époque, les membres de l'Union du personnel de la commune de Sierre se sont réunis dimanche pour une sortie qui fut des plus réussies. En effet, si certains préférèrent un simple voyage en car dans la région des Marécottes, d'autres se plurent à faire un baptême de l'air bienvenu. Mais pour le repas de midi, tout le monde fut réuni dans une saine et chaude ambiance. Au cours de ce repas, plusieurs personnes prirent la parole pour remercier les dévoués organisateurs de cette belle journée.

A.C.

Tué par une pierre

GRIMENTZ. — Un habitant de La Chaux-de-Fonds, M. Pierre von Kaenel, 50 ans, marié et père de famille, a trouvé la mort au cours de cette dernière fin de semaine dans le massif qui domine la région de Grimentz, dans le val d'Anniviers. M. von Kaenel a été atteint par une pierre, qui s'est détachée de la montagne, et le blessa profondément à la tête. Il est mort quelques instants après l'accident, alors que son fils alertait les pilotes des glaciers.

HAUT-VALAIS

Le festival des fifres et tambours du Haut-Valais

Un véritable spectacle folklorique bien de chez nous

BURCHEN. — C'est à Burchen — la commune aux quelques douze villages — que se sont rassemblés hier les fifres et tambours du Haut-Pays à l'occasion de leur festival annuel. Dès les premières heures du matin, ce sont des colonnes de voitures et d'autocars qui ont amené les milliers de spectateurs et de participants à cette manifestation folklorique qui obtint un brillant succès tant elle fut bien organisée et baignée de soleil.

CHALEUREUSE RECEPTION

A leur arrivée, les participants furent l'objet d'une chaleureuse réception de la part des hospitaliers habitants de la localité. Une localité décorée à souhait et aux étroites rues reluisant de propreté à travers lesquelles les différentes sociétés ont défilé avant de prendre part à l'office divin. Au cours de ce défilé haut en couleurs, il aurait été bien difficile d'attribuer le premier prix tant les divers groupements se firent un point d'honneur à se présenter dans un ordre parfait et avec leurs plus beaux atours. En effet, si la section locale eut sa part de succès, celles de Viège, d'Escherberg, du Rhône, en particulier furent saluées par d'interminables applaudissements. Les nombreux touristes qui s'y étaient donné rendez-vous n'avaient d'yeux que pour les dames d'honneur portant avec une élégance consommée les costumes régionaux aux couleurs chatoyantes et aux falbalas dorés. En un mot ce fut une véritable démonstration du folklore haut-valaisan.

CONCERT DES SOCIETES

En début de matinée, les différentes sociétés se produisirent à tour de rôle sur la place de fête pour la grande joie d'une foule considérable venue de tous les coins du canton et d'ailleurs encore pour prendre part à ce spectacle bien de chez nous. Tandis que parmi l'assistance, on notait la présence de toutes les autorités régionales. Soulignons la précieuse collaboration apportée par le député Bittel de Viège, la présence combien sympathique du président Hans Wyer et l'amicale intervention de M. Peter von Roten, préfet du district.

En résumé, ce fut une belle journée consacrée au folklore du Haut-Valais ; une journée placée sous le signe de la concorde et de l'amitié unissant les différents villages de la région.

ludo

Notre photo : les dames d'honneur furent également chaleureusement applaudies.



Un mariage en musique



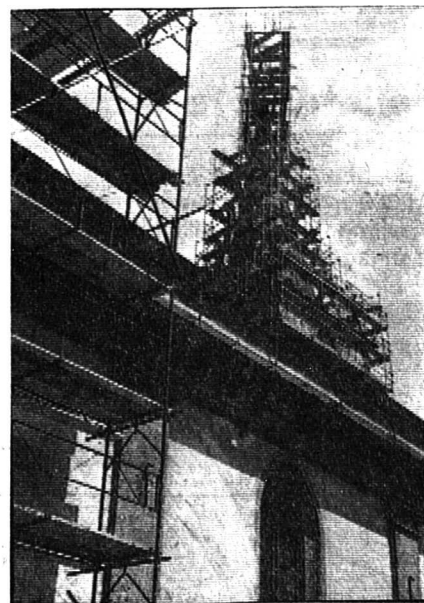
GLIS — Samedi matin, se sont unis devant Dieu Mlle Martha Schmidt, fille du médecin-chef de l'hôpital de Brigue et M. Henry Besmer, architecte à Brigue. A la sortie de l'église, les nouveaux mariés furent agréablement surpris d'être salués en musique par la fanfare bernoise, la « Metalharmonie », dirigée par le compositeur Hans Honegger. En effet, les fameux musi-

ciens de la ville fédérale n'avaient pas hésité à se déplacer jusque dans le Haut Pays pour donner un concert à l'intention des jeunes époux, M. Besmer, étant un membre d'honneur estimé de ce groupement musical. Saïssions l'occasion pour souhaiter à ces nouveaux mariés beaucoup de bonheur et... de nombreux petits musiciens.

ludo

Notre photo : à la sortie de l'église le couple est salué par la « Metalharmonie » qui exécute la marche « Henry Besmer » composée par le directeur de cette société, M. Hans Honegger.

La rénovation va bon train



GLIS. — Nous avons déjà eu l'occasion de signaler que l'église de Glis — un des plus beaux monuments historiques du genre dans le canton — était actuellement l'objet d'une sérieuse rénovation. Aujourd'hui, un échafaudage entoure le clocher et permet ainsi la réparation de la couverture de la tour et le vernissage du coq qui avait tout particulièrement souffert des injures du temps. En résumé, travail de longue haleine qui s'étendra encore aux différentes façades. Mais peu importe le temps que l'on y mettra, l'essentiel est que cette importante œuvre soit dans toutes les règles de l'art.

ludo

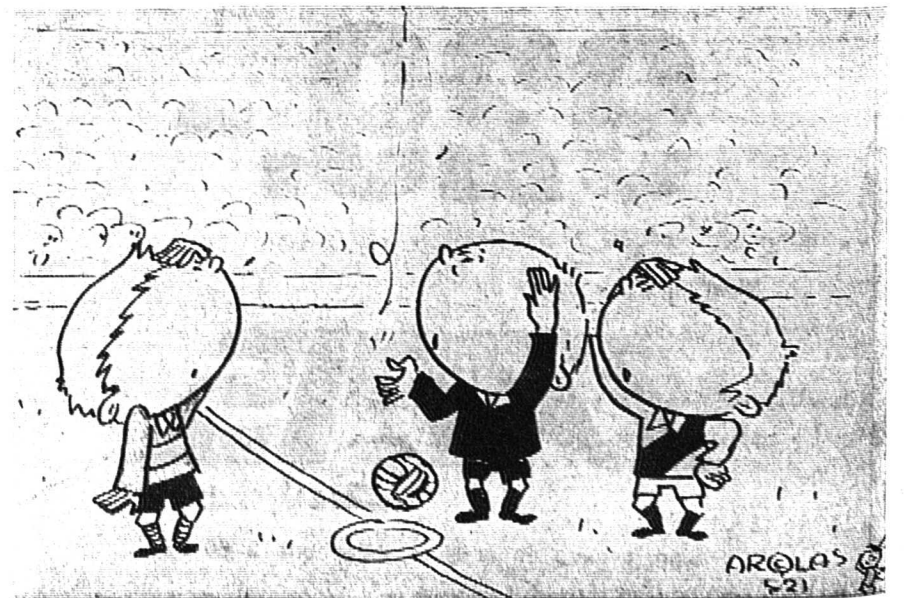
NOTRE PHOTO : aujourd'hui un échafaudage entoure le clocher jusqu'à la hauteur de sa pointe.

CONTRE UN PEUPLIER

RAROGNE. — M. Polling Hermann, 1930, domicilié à Viège, circulait au volant de la voiture VS 23085, de Gampel en direction de Rarogne. A la hauteur du motel, il perdit le contrôle du véhicule, traversa la chaussée et s'écrasa contre un peuplier.

Gravement blessé, M. Polling a dû être transporté à l'hôpital de Viège.

Le coin d'humour d'Arolas



Un concert apéritif apprécié

BRIGUE — Profitant de son passage dans la capitale haut-valaisanne, la Metalharmonie de Berne a donné un concert fort apprécié sur la place Saint-Sébastien où de nombreux auditeurs s'étaient rassemblés. Il faut d'ailleurs croire que cette fanfare renommée a de sérieuses attaches dans notre canton puisque dans le programme varié de cette manifestation imprévue, on a reconnu trois marches dédiées à des personnalités valaisannes : MM. Roger Bonvin, Maurice Kaempfen et Henry Besmer. Que ces musiciens en soient chaleureusement remerciés et que Hans Honegger, notre ami, trouve ici l'expression de la reconnaissance de la population de la cité du Simplon.

ludo

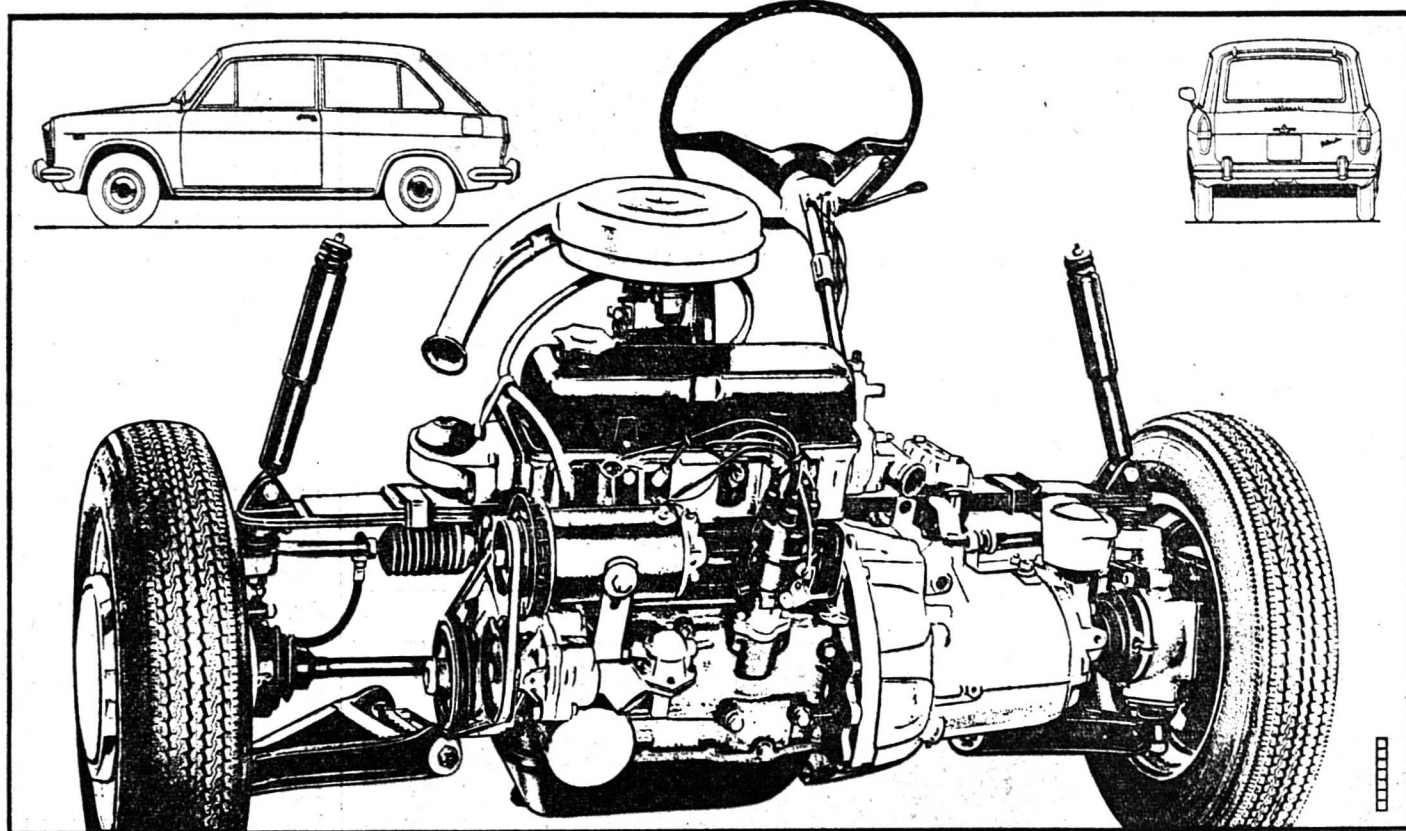
Primula = avantgarde

autobianchi

Traction avant, dès 59 CV,
2, 3, 4 ou 5 portes.

Limousine: 140 km/h
Coupé: 150 km/h

à partir de
Fr. 7750.-



GARAGE MODERNE SION A. GSCHWEND
Route de Lausanne 32, tél. (027 2 17 30)

Elle vient de Zoug...

la nouvelle Unimatic

Zoug vous offre...
sûreté, sécurité,
qualité, qualité de Zoug.

Unimatic — unique en son genre,
remplissage pratique par le haut,
tambour monté sur deux paliers latéraux,
indicateur inédit des programmes,
15 programmes entièrement automatiques,
maniement par touches,
adjonction automatique des revitalisants
textiles,
commande thermique,
forme ultra-moderne.



Coupon
Veuillez m'envoyer sans engagement un prospectus détaillé Unimatic.
Zinguerie de Zoug SA, 6301 Zoug

Nom: _____

Lieu: _____

Adresse: _____

'84

Pour votre chalet...

Il est temps de penser à son ameublement

NOS OFFRES SPECIALES

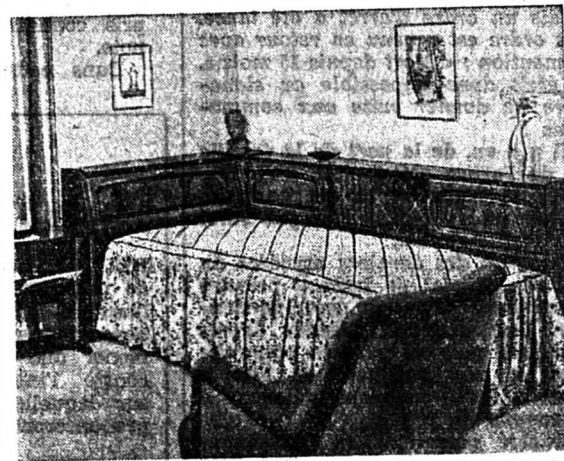
DIVANS

avec matelas à ressorts garantis, complets depuis **148.-**



LITS SUPERPOSABLES

Economie de place et de travail le jeu complet, depuis **275.-**



ENTOURAGES DE DIVAN dès **220.-**

ARMOIRES

fort avantageuses en bouleau, sapin, abachi, okoumé, avec ou sans séparations, depuis **208.-**

TABLES DE CHEVET

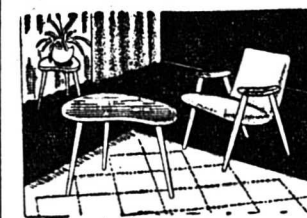
en bois clair et en couleurs, en bois teinté, à partir de **48.-**

CHAISES

en bois dur, teinte noyer ou naturelle, depuis **18.-**

TABLES DE CUISINE

formica, pieds tubes chromés, avec 1 ou 2 rallonges à partir de **150.-**



NOS PETITS STUDIOS

sympathiques et à la portée de tous. FAUTEUILS dans plus de 35 tissus différents! depuis **45.-**

Naturellement à la MAISON PRINCE

RUE DE CONTHEY
et «La Croisée», rue des Vergers
Tél. (027) 2 28 85

S I O N

Un p'nœud à votre mouchoir...

AUTOMOBILISTES!
Les vacances approchent...

Faites contrôler vos pneus par le spécialiste.

Pneus radiaux toutes marques pour autoroutes.

Comptoir du Pneu S.A.

M. Wiedmer

Condémines — SION.
Téléphone (027) 2 24 85



P 86 S

A vendre

LAND-ROVER

station-wagon. Châssis long. Type 109. 1965. Etat de neuf. 15.000 km. Garantie et facilités de paiement. Etablissements von Gunten frères, route de Lausanne, Nyon. Tél. (022) 61 22 62. P 37136 L

Nous cherchons pour juillet et août,

ETUDIANTE

pour aider au bureau et à la réception

Hôtel Belmont, Crans-sur-Sierre. Tél. (027) 7 11 71. P 33660 S

A vendre à 1 km. du centre de Sion,

13 730 m2 de terrain

avec accès, ligne chemin de fer à proximité. Convientrait pour construction fabrique ou dépôt. Prix 12 fr. le m2 Pour traiter s'adresser à l'agence immobilière César Micheloud, Sion, place du Midi 27. Tél. (027) 2 26 08. App. 2 20 07. Ofa 06 651 09 L

A LOUER A MARTIGNY

APPARTEMENTS 4 1/2 pièces dès Fr. 320.-

avec ou sans garage. Tout confort, dans immeuble neuf. Libres tout de suite ou date à convenir Prospectus sur demande.

Renseignements et location :
Etude de Me Jacques-Louis RIBORDY, avocat et notaire, avenue de la Gare 40 1920 Martigny, téléphone (026) 2 18 28 P 65563 S

DE VALERE A TOURBILLON

«Ne réveillez pas les morts!»

Les contrôles les mieux tenus laissent apparaître, un jour ou l'autre, une lacune. Pour les tenir continuellement à jour, le responsable doit être en possession de tous les éléments, de tous les facteurs qui peuvent influencer ces contrôles.

Et puis, il faut bien admettre que l'erreur est humaine. Celui qui se glorifie de ne pas en commettre, en a souvent déjà un nombre imposant à son actif.

Il y a plusieurs années, de nombreuses sommations avaient été adressées par un service administratif à une personne habitant un village de la région. Ces sommations étaient restées sans réponse. L'office de poste les avait remises à l'un des fils de la personne intéressée. Celui-ci s'était bien gardé d'en parler, voire d'en informer l'expéditeur. Aussi, après l'échéance des délais un ordre d'arrêt a été lancé. Cet ordre est revenu en retour avec la mention : « Mort depuis 15 mois ». Il était donc impossible au signataire de donner suite aux sommations !

Il y a eu, de la part de la famille ou de l'office d'état-civil, un oubli, le décès n'ayant pas été annoncé. La formule n'a peut être pas suivi le circuit habituel.

Dans un des derniers numéros du Bulletin officiel, on pouvait prendre connaissance d'un cas assez particulier. Une personne décédée depuis quelques mois est mise en poursuite pour le non paiement de l'impôt foncier, ledit paiement s'élevant à la somme de fr 5...

Quatre propriétés en constituant le gage, les frais se montent déjà à Frs 5,60.

Deux remarques attirent encore l'attention.

1. Délai de paiement, 6 mois;
 2. Délai d'opposition, dix jours.
- Si cette personne n'a pas d'héritier, pourquoi prescrire ces délais ? C'est vraiment peine inutile, elle ne répondra pas !

— gé —

Un infirme blessé

Samedi, à Réchy, le jeune Jean-Nicolas Pellat, qui circulait sur un véhicule d'infirme, est venu se jeter contre la chapelle. Grièvement blessé, il a été hospitalisé à Sierre.

Séisme en Valais

Dans la soirée de samedi, de nombreux Valaisans ont ressenti un tremblement de terre. Confirmé par les sismographes, cette secousse de faible intensité n'a pas fait de dégâts.

Un petit avion s'écrase

3 MORTS

RIOM — Un avion de tourisme «Jodel» s'est écrasé et a pris feu dimanche après-midi dans le Puy-de-Dôme, près de Saint-Avit ; le pilote, M. Léon Lacoste et ses deux passagers — dont les identités n'ont pas été communiquées — ont été tués.

L'appareil appartenait à l'Aéro-Club de Brive. Le broutilard qui sévissait dans la région serait à l'origine de l'accident.

Etuuffé par un bifteck

VIENNE — Un client d'un restaurant de Sablons (Isère), est mort étouffé samedi soir par le bifteck qu'on lui avait servi.

Dans un état de grande excitation, le client, âgé de 56 ans, avait voulu avaler d'un seul coup la tranche de viande. L'intervention d'un médecin et des pompiers pour le ranimer est restée sans résultat.

Un jeune homme se tue dans le massif de l'Alpstein

Il fait une chute de 20m

APPENZEL — Un accident de montagne, qui a coûté la vie à un jeune homme de 20 ans, s'est produit, hier, dans le massif de l'Alpstein. Deux jeunes gens de Frauenfeld étaient partis, hier matin, de Meglisalp, pour se rendre à l'Altmann, dans le massif de l'Alpstein. Comme les parois septentrionales de cette montagne étaient encore couvertes de neige, les deux jeunes gens se frayèrent un chemin à travers la neige. Soudain, le malheureux Urs Frei, âgé de 20 ans, glissa et tomba d'une hauteur de 20 mètres. Il fut grièvement blessé. Son camarade partit aussitôt chercher du secours, et la colonne de sauvetage fut rapidement sur place. Le malheureux alpiniste, transporté d'urgence à l'hôpital d'Appenzel, devait y décéder des suites de ses blessures.

Nouvelles suisses et étrangères

Le ton monte entre l'Inde et la Chine

LA NOUVELLE DELHI. — Si les manifestations qui se déroulent à l'ambassade de l'Inde à Pékin n'ont pas cessé dans un délai de vingt-quatre heures, l'Inde se verra dans l'obligation de prendre les mesures de représailles nécessaires dont le gouvernement chinois devra supporter seul la responsabilité, déclare notamment une note de protestation du gouvernement indien remise dimanche au chargé d'affaires chinois à La Nouvelle Delhi.

Le chargé d'affaires chinois qui avait été convoqué au ministère des Affaires étrangères indien pour recevoir la note, l'a rejetée, a déclaré un porte-parole du gouvernement.

Néanmoins, a poursuivi le porte-parole ce rejet est sans importance puisque le chargé d'affaires a quand même pris connaissance du contenu de la note.

Dans cette note, le gouvernement

de La Nouvelle-Delhi dénonce le rôle joué par le gouvernement chinois dans l'organisation des manifestations dirigées contre l'ambassade de l'Inde à Pékin et affirme que cette attitude est contraire au droit et aux pratiques internationales.

De son côté, le chargé d'affaires chinois a ré clamé que les sept diplomates

chinois en traitement à l'hôpital de La Nouvelle Delhi pour les coups et blessures, dont ils ont été l'objet vendredi, soient examinés par le médecin du haut commissariat du Pakistan. Il a également voulu les faire photographier. Les autorités indiennes ont refusé d'accéder à ces demandes, a déclaré le porte-parole.

Tragique accident

sur la route de Berne à Thoune

4 MORTS, 10 BLESSES

MUENSINGEN (BE) — Un grave accident de la circulation s'est produit dimanche après-midi sur la route de Berne à Thoune, entre Muensingen et Wichtrach. Cet accident a fait 4 morts et 10 blessés. Les trois voitures qui y sont impliquées ont été totalement démolies.

Selon les premiers renseignements obtenus, une voiture a entrepris prématurément un dépassement, sur la route à trois pistes. Elle est alors entrée en collision avec une voiture qui, venant en sens inverse, circulait correctement. La voiture dépassée a été accrochée également lors de l'accident.

Pour les besoins de l'enquête, la police cantonale bernoise prie toutes les personnes pouvant donner des renseignements sur l'accident de téléphoner au juge d'instruction de Schlosswil, tél. 031/68 50 81, ou de se mettre en rapport avec le poste de police le plus proche.

Un comité contre l'initiative socialiste

NEUCHÂTEL — Un certain nombre de personnalités appartenant aux milieux les plus divers se sont groupées pour former un comité en vue de mener une campagne très énergique contre l'initiative foncière socialiste sur laquelle les électeurs suisses se prononceront prochainement.

L'Angelus sonne, un immeuble s'écroule

BASTIA — Au premier coup de l'Angelus sonné dimanche à midi par l'église Saint-Jean, sur le vieux port de Bastia, les vitres d'un vieil immeuble se sont brisées. Puis les cadres des fenêtres ont éclaté, de profondes lézardes sont apparues et finalement, dans un vacarme effrayant, toute la façade s'est écroulée alors que les cloches sonnaient encore.

Il n'y a eu aucune victime.

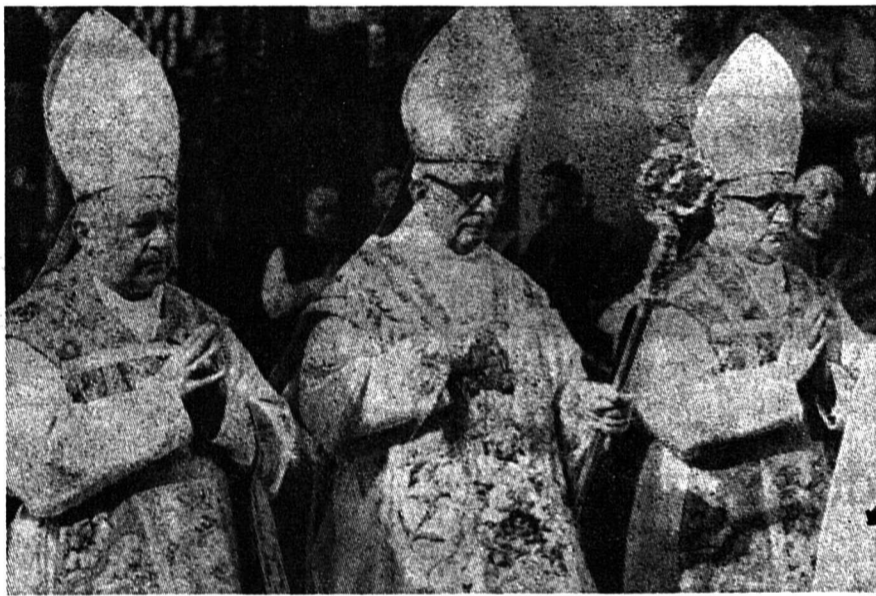
Des craquements s'étaient faits entendre durant toute la nuit dans la maison qui remonte au XVIIe siècle. Aussi avait-on évacué dans la matinée les cinq familles qui y logeaient.

Luther King va faire cinq jours de prison

NEW-YORK — Le pasteur noir Martin Luther King, Prix Nobel de la Paix, a annoncé dimanche, lors d'une interview télévisée, qu'il se rendrait prochainement à Birmingham (Alabama), pour y purger une peine de cinq jours de prison.

Le pasteur King et huit autres dirigeants noirs avaient été condamnés en 1963 pour avoir passé outre à l'interdiction de manifester dans la ville.

MONSEIGNEUR BENNO GUT



EINSIEDELN — Le révérend père Benno Gut, récemment désigné pour être élevé à la pourpre cardinalice par le pape Paul VI, a été consacré évêque dimanche, en la basilique d'Einsiedeln, par le cardinal Tisserant, venu tout exprès de Ro-

me. De 1947 à 1959, le père Benno Gut a été abbé d'Einsiedeln, avant de devenir abbé-primat des Bénédictins.

NOTRE PHOTO : de gauche à droite, NN.SS. Hasler (Saint-Gall) Gut et Vouderach (Coire).

La déclaration du «Pentagone» au sujet du «Turkestan»

«Il se peut que nos avions aient touché le navire»

WASHINGTON — Le Pentagone a annoncé dimanche qu'il est possible que des avions américains aient atteint le 2 juin dernier le navire soviétique «Turkestan» dans le port nord-vietnamien de Cam Pha au cours d'un raid dirigé contre les batteries de DCA qui se trouvaient dans ce port.

L'URSS avait alors énergiquement protesté contre «cet acte de banditisme

qui pourrait avoir des conséquences graves», mais les Etats-Unis avaient rétorqué que les avions américains n'avaient pu toucher le navire soviétique probablement atteint par les retombées des batteries anti-aériennes nord-vietnamiennes.

Le Pentagone déclare cependant maintenant que de nouvelles informations lui sont parvenues, notamment un rapport du général John Dyan, des forces aériennes du Pacifique, et que ces informations laissent à penser que le «Turkestan» a effectivement été touché par les canons de F-105 de l'armée de l'air américaine. Ces avions se rendaient en trois formations à Bac Giang, à une centaine de kilomètres de Cam Pha pour y bombarder

un atelier de construction de locomotives. La troisième formation fut attaquée au-dessus de Cam Pha par la DCA nord-vietnamienne et riposta, c'est alors que le «Turkestan» qui était mouillé dans le port, a pu être atteint, précise le Pentagone. L'enquête sur l'incident se poursuit.

Selon l'agence Tass, l'attaque contre le «Turkestan» aurait fait un mort et un blessé grave et aurait sérieusement endommagé le navire.

L'OSR à Montréal

MONTREAL — L'Orchestre de la Suisse romande est arrivé samedi après-midi à Montréal où il participera au Festival mondial des arts de l'Exposition universelle.

L'orchestre qui sera dirigé par le maître Ernest Ansermet et par son directeur Paul Klecki donnera trois concerts à la salle Wilfrid Pelletier de la place des Arts de la métropole, les 19, 20 et 21 juin. Les compositeurs suisses Frank Martin, Konrad Beck et Pierre Wissmer, dont les œuvres sont inscrites au programme des concerts, accompagnent l'ensemble romand.

Un chauffard happe un jeune homme Il le traîne sur 5 km

OBERENGSTRINGEN (ZH) — Un grave accident de la circulation, qui a fait un mort et trois blessés, s'est produit dans la nuit de samedi à dimanche près d'Oberengstringen, dans le canton de Zurich. Le conducteur d'une voiture a brusquement obliqué vers la gauche, à la rue de Zurich, et est monté sur le trottoir où se trouvait un groupe de six jeunes gens. Deux d'entre eux purent se mettre en sûreté en se réfugiant dans un jardin, dont ils enjambèrent la barrière, alors que trois d'entre eux étaient happés par la voiture, projetés par-dessus la palissa-

CINEMAS

Sion - Arlequin

Du lundi 19 juin au mardi 27 juin Burt Lancaster - Jim Hutton dans

Sur la piste de la grande caravane

Les aventures d'un convoi de boisson fort, à travers le Far-West en folie. Prix des places imposés, 3,50, 4, —, 5, —. Faveurs suspendues. Parlé français - Panavision couleurs 16 ans révolus

Sion - Lux

Lundi 19 juin : RELACHE

Sion - Capitole

Lundi 19 juin : RELACHE

Martigny - Etoile

Lunedì 19 e martedì 20 - 16 anni comp Ridere... Canzone...

OPERAZIONE RITMO

con Betty Curtis e Gianni Morandi In italiano (sous-titrés français)

Martigny - Corso

Lundi 19 et mardi 20 - 16 ans révolus Du rire avec Jerry Lewis

Les tontons farceurs

D'une drôlerie sans pareille!

Cinéma d'Ardon

Aujourd'hui : RELACHE Samedi et dimanche : GOLDFINGER

Saxon - Rex

Aujourd'hui : RELACHE Jeudi 22 16 ans révolus

LES TONTONS FARCEURS

Dès vendredi 23 - 16 ans révolus L'ESPION QUI VENAIT DU NORD

Fully - Michel

Aujourd'hui : RELACHE Mercredi 21 - 16 ans révolus

LES TONTONS FARCEURS

Dès vendredi 23 - 16 ans révolus Nick Carter contre le trèfle rouge

Monthey - Montheolo

Gregory Peck - Joan Collins - Stephen Boyd

BRAVADOS

100% western en scope-couleur. 16 ans révolus

Monthey - Plaza

RELACHE

Bex - Rex

RELACHE

Deux policiers abattus par des bandits sardes

CAGLIARI (Sardaigne) — Un échange de coups de feu s'est produit dimanche matin dans une région presque inaccessible des montagnes du centre de la Sardaigne entre des policiers et un groupe de cinq bandits. Deux policiers, de 20 et 25 ans, ont trouvé la mort dans cette fusillade. Ils faisaient partie d'une patrouille lancée à la poursuite de bandits à la suite d'une première fusillade qui s'était produite samedi. Les autorités ont engagé de vastes battues auxquelles participent 700 agents, pour retrouver les gangsters.

Trois évadés repris dans le canton de Neuchâtel

NEUCHÂTEL — Une battue avec des chiens policiers a été organisée dimanche par la police cantonale neuchâteloise pour retrouver des cambrioleurs de chalets qui étaient signalés dans le val de Ruz et dont les auteurs devaient être, selon les indications reçues, trois évadés de la montagne de Diesse, où existe un établissement pénitencier. A la suite de ces battues les trois fugitifs ont été retrouvés vêtus d'habits qu'ils avaient volés dans différentes habitations. Ils ont reconnu les faits.

Voleuse arrêtée à Genève

GENEVE — La police de Genève a arrêté et écroué une colporteur, âgée de 47 ans, d'origine fribourgeoise, et domiciliée à Genève. Depuis un certain temps, cette femme avait commis un certain nombre de vols dans des grands magasins du centre de la ville. Une perquisition effectuée à son domicile a permis de récupérer un très important butin provenant de ses méfaits. Elle était déjà connue des services de police.

Conseil national Neuchâtel : les candidats du parti libéral

NEUCHÂTEL — Le parti libéral neuchâtelois a désigné ses candidats pour les élections au Conseil national, en une personne de MM. Gaston Clottu, conseiller d'Etat, St-Blaise, Jean-François Aubert, professeur, Corcelles, Jules Biétray, avocat, Neuchâtel, François Jeanneret, avocat, La Chaux-de-Fonds et Louis Maulier, industriel à Motiers. Le parti libéral neuchâtelois a décidé de demander l'appareillement des listes au parti radical.

L'ASSOCIATION DES MAITRES DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE DU VALAIS ROMAND

Le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Pierre DUC-COLOMBO

professeur à l'Ecole secondaire de Sion.

Elle vous prie d'assister aux obsèques, afin de témoigner à cet excellent collègue, toute la sympathie que lui ont valu ses belles qualités de cœur et d'esprit.

L'ensevelissement aura lieu le mardi 20 juin 1967, à 11 h, à la cathédrale de Sion.

L'ECOLE SECONDAIRE REGIONALE DES GARÇONS DE SION

La douleur de faire part du décès de

Monsieur Pierre DUC-COLOMBO

maître secondaire

rappelé soudainement à Dieu dans la 48ème année de son âge.

Pour les obsèques, s'en référer à l'avis de la famille.

L'INFORMATION MISSIONNAIRE POUR LAÏCS DE SUISSE ROMANDE

a perdu un de ses fondateurs dans la personne de

Monsieur Pierre DUC-COLOMBO

qui fut une grande figure du Laïcat missionnaire.

Le comité de l'IMPL et ses 250 membres, profondément éprouvés par cette séparation subite, demande à tous les Laïcs qui ont le souci de la mission dans l'Eglise, de prier pour le repos de son âme et pour son épouse.

LA SOCIETE DE DEVELOPPEMENT DE NENDAZ

a le profond regret de faire part du décès de

Nicolas MARTIN

fils de son dévoué vice-président M. Yves Martin.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

P 33712 S

L'ADMINISTRATION MUNICIPALE DE MARTIGNY

a le regret de faire part du décès de

Monsieur Ferdinand PELLAUD

son ancien et fidèle employé. Les obsèques auront lieu le lundi 19 juin, à 10 heures.

P 33719 S

Monsieur et Madame Gaston RODUIT-FAGHERAZZI et leur fille Patricia, à Fully; Madame veuve Angeline BESSARD-MICHELLOD, à Fully; Madame veuve Maria FAGHERAZZI, à Saxon; Monsieur Marcel RODUIT, à Martigny;

Monsieur et Madame André RODUIT-AUBERT et leurs enfants, à Fully; Monsieur et Madame Joseph FAGHERAZZI-MONNET et leurs enfants, à Fully; Monsieur et Madame Alfred FAGHERAZZI-TORNAY et leur fils, à Saxon; Monsieur et Madame Charlie FAGHERAZZI-MORET, à Salvan; Monsieur et Madame Albano FAGHERAZZI-ROH et leurs enfants, à Saxon; ainsi que les familles parentes et alliées CRETENAND, RODUIT, MICHELLOD et MOREN, ont la grande douleur de faire part du décès de

Monsieur Roger RODUIT

leur cher fils, frère, petit-fils, neveu, cousin et ami, enlevé accidentellement à leur tendre affection, dans sa 19ème année, muni des secours de la religion.

L'ensevelissement aura lieu à Fully, le mardi 20 juin 1967, à 10 h.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Monsieur Roger RODUIT

Pour les obsèques, auxquelles les contemporains sont priés d'assister, s'en référer à l'avis de la famille.

Madame Pierre DUC-COLOMBO; Madame et Monsieur Guy NUSSBAUMER-DUC et leurs enfants, à Pully; Monsieur et Madame Jean-Charles DUC-BRUNNER et leurs enfants, à Sion; Monsieur et Madame Gérard DUC-GARD et leurs enfants, à Sion; Madame et Monsieur Jean-Marc FISCHER-DUC et leurs enfants, à Sion; Monsieur Christophe COLOMBO et famille, à Milan; Les familles Joseph, André, Pauline, Raymond et Albert DUC, ainsi que les familles parentes et alliées ont la grande douleur de faire part du décès de

Monsieur Pierre DUC

Professeur

leur cher époux, frère, beau-frère, oncle, neveu et cousin, survenu au Bouveret, au chalet de l'Information missionnaire pour laïcs, dans sa 47e année, muni des sacrements de l'Eglise.

La messe de sépulture sera célébrée à la cathédrale de Sion, le mardi 20 juin, à 11 heures.

Selon le désir du défunt, on est prié de ne pas envoyer de fleurs mais de penser à l'Œuvre missionnaire.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

P. P. L.

Madame Jacques BASTAROLI-HUBER à Sion; Monsieur Bruno BASTAROLI et ses enfants Pierrette, Pierre-André et Daniel; La famille de feu Barthélémy BASTAROLI-CONTI, à Sion, La Chaux-de-Fonds, et Choëx;

ainsi que les familles parentes et alliées HUBER, CONTI et PIEMONTESE, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur Jacques BASTAROLI

leur très cher époux, père, grand-père, frère, beau-frère, oncle et cousin, survenu le 17 juin 1967, à la suite d'une longue et pénible maladie, muni des saints sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu en la Cathédrale de Sion le mardi 20 juin à 11 heures.

Domicile mortuaire : hôpital de Sion.

Cet avis tient lieu de faire-part.

L'AMICALE DES CHEFS DE CUISINE DU VALAIS ROMAND

a le profond chagrin de faire part du décès de son cher membre et collègue

Monsieur René JACQUIER

à Salvan

Pour les obsèques, s'en référer à l'avis de la famille.

Madame veuve Emma JACQUIER, Hôpital de Martigny

Monsieur et Madame Gilbert CRETTON-JACQUIER et leur enfant, à St-Pierre-de-Clages; Monsieur et Madame Raymond JACQUIER-COQUOZ et leurs enfants, à Châtelard;

Monsieur et Madame César FOURNIER et leurs enfants, à Martigny; Monsieur et Madame Fernand FOURNIER et leurs enfants, aux Granges sur Salvan; Madame veuve Louise DECAILLET, à Salvan;

ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur René JACQUIER-CRESINIER

leur cher fils, père, grand-père, beau-frère, oncle, neveu et cousin, décédé subitement à l'âge de 55 ans, muni des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Salvan, le lundi 19 juin 1967, à 10 h 15.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Monsieur et Madame Marc GIOVANOLA-BIOLEY et leurs enfants; Monsieur et Madame Raymond BARMAN-GIOVANOLA, leurs enfants et petite-fille;

Monsieur et Madame Raymond GIOVANOLA-GROSSO et leurs enfants;

Madame Renée GIOVANOLA et ses enfants;

Madame Vve Elise GARRONE-GIOVANOLA, ses enfants et petits-enfants;

Madame Vve Marguerite SCHENBETT-GIOVANOLA, ses enfants et petits-enfants;

Monsieur et Madame Louis GIOVANOLA-QUENDOZ, leurs enfants et petits-enfants;

Monsieur Auguste DUCHOUD-GIOVANOLA, ses enfants et petit-fils;

Monsieur et Madame Théodule GIOVANOLA-DELMONTE, leurs enfants et petits-enfants;

Monsieur et Madame Joseph GUERRATY-GIOVANOLA;

Madame Vve Baptiste GIOVANOLA-QUENDOZ, ses enfants et petits-enfants;

Madame Vve Edmond GIOVANOLA-DONNET, ses enfants et petits-enfants;

Monsieur et Madame Benjamin GIOVANOLA-FERRANDI, leurs enfants et petits-enfants;

Les enfants et petits-enfants de feu René BOISSARD-GIOVANOLA;

Sa fidèle employée Madame Josy MOTTIER;

ainsi que les familles, parentes et alliées, en Suisse et en Italie, ont le grand chagrin de faire part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Joseph GIOVANOLA

leur cher père, beau-père, grand-père, arrière-grand-père, frère, beau-frère, oncle et cousin, survenue à Monthey, dans sa 80e année, muni des saints sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Monthey le mardi 20 juin 1967, à 10 h 30.

Départ du convoi : place du Cotterg - rue de l'Eglise.

Les honneurs seront rendus à l'issue de la cérémonie au cimetière.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

P 33718 S

L'ASSOCIATION VALAISANNE DES MAITRES-SERRURIERS ET CONSTRUCTEURS

a le pénible devoir d'annoncer le décès de son collègue

Monsieur Joseph GIOVANOLA

Industriel

membre fondateur de la Maison Giovanola S.A. Monthey.

Les membres de l'Association sont invités à participer à l'ensevelissement, mardi 20 juin 1967, à 10 h 30, à Monthey.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, LA DIRECTION LE PERSONNEL DE GIOVANOLA FRERES S.A. MONTHEY

ont le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Joseph GIOVANOLA

Fondateur de la société Président du conseil d'administration et père de MM. Marc Giovanola et Raymond Giovanola

enlevé à l'affection des siens le 16 juin 1967, dans sa 80e année.

Par ses qualités d'esprit et de cœur, il s'était acquis l'estime de tous et de nombreuses amitiés. Son souvenir demeurera entouré de vénération et de reconnaissance.

L'ensevelissement aura lieu à Monthey, le mardi 20 juin 1967, à 10 h 30.

Départ du convoi : place du Cotterg - rue de l'Eglise.

Les honneurs seront rendus à l'issue de la cérémonie au cimetière.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

P 33716 S

NOUVELLES SUISSES ET ÉTRANGÈRES

Un guide se tue en tombant d'un toit

BERNE. — Le guide de montagne Arthur Spoehel, 50 ans, qui travaillait à Berne comme maître-couvreur, a fait une chute de plus de 11 m vendredi après-midi après 15 heures, du haut du toit d'une mansarde à la Thunstrasse à Berne. Grièvement blessé, M. Spoehel a succombé peu après son admission à l'hôpital.

M. Arthur Spoehel avait participé à diverses expéditions alpines, notamment dans le massif de l'Himalaya et au Kilimandjaro.

ISRAËL organise UNE EXPOSITION DU MATERIEL SOVIETIQUE PRIS A L'ENNEMI

TEL-AVIV — Une véritable exposition d'équipement militaire soviétique ultra-moderne pris aux Egyptiens par les Israéliens a été organisée, hier, dans un camp situé près de Tel-Aviv, à l'intention des journalistes.

Les officiers israéliens ont notamment montré une fusée sol-air « Sam-2 »

auto-tractée et ramenée par les Israéliens sur sa remorque d'origine. Cette fusée à deux étages est du même type que celles qui sont utilisées au Nord-Vietnam contre les avions américains.

Le matériel montré aux journalistes comprenait en outre :

- 1) Un lance-fusées équipé de quatre roquettes anti-chars monté sur jeep.
- 2) Un canon « Howitzer d-42 », de 122 mm, d'une portée de 17,5 km et pouvant pivoter sur 360 degrés.
- 3) Un canon anti-chars de 107 mm.
- 4) Un camion de décontamination anti-gaz. Ce camion comporte des douches pour le personnel, des armes légères et deux étuves. Selon les officiers israéliens, l'utilisation de ce camion par les Egyptiens pourrait indiquer que l'emploi de gaz toxiques avait été envisagé contre les Israéliens, comme il l'a été, semble-t-il, au Yémen. Aucune bombe à gaz, souligne-t-on, n'a cependant été saisie dans le Sinaï.
- 5) Un véhicule-radar tout terrain, à chenilles, pour artillerie, de type « Snar », capable de localiser des

véhicules adverses circulant à 40 km de distance et diriger le tir contre eux à une portée d'une dizaine de km.

6) Une mitrailleuse lourde anti-aérienne de 14,5 mm, employée à l'échelon du bataillon et de la brigade.

Les militaires israéliens ont indiqué, sans autre précision que « de grandes quantités » de ce type d'équipement avaient été prises dans le Sinaï. Les officiers israéliens ont déclaré que des équipements du même genre, également d'origine soviétique, avaient été pris sur le front syrien, la seule différence étant que les modes d'emploi en étaient rédigés en russe et en français au lieu de l'être en russe et en anglais.

Interrogés sur le point de savoir pourquoi les forces arabes n'avaient pas fait un meilleur usage de leur matériel, les officiers israéliens se sont contentés de répondre en souriant : « Les armes ne sont pas tout. Le personnel compte aussi... »

Déclarations de « casques bleus » brésiliens
Tel Aviv nous a donné toutes les facilités

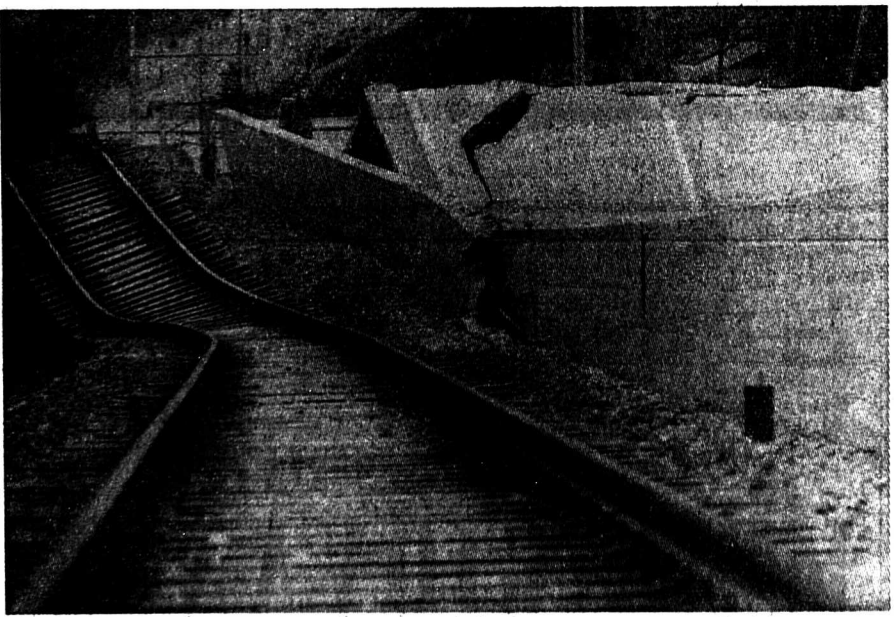
TRIESTE — Les « casques bleus » brésiliens de la force d'urgence de l'ONU dans le Moyen-Orient, qui se sont embarqués dans le petit port israélien d'Ashod le 12 juin, sont arrivés hier à Trieste en route pour Rio de Janeiro. Le lieutenant-colonel commandant le détachement a déclaré :

« Mon bataillon stationnait en territoire égyptien. Nous avons entretenu

d'excellents rapports avec les autorités égyptiennes d'abord, puis avec celles d'Israël. Ces dernières ont accordé toutes les facilités à mes hommes pendant les opérations d'embarquement. »

Les « casques bleus » brésiliens ont fait l'éloge de la préparation technique et militaire des Israéliens, ajoutant que les Egyptiens ne pouvaient offrir qu'une faible résistance sur le front.

UN GLISSEMENT DE TERRAIN démolit la route et la voie ferrée



Un très important glissement de terrain s'est produit dans la nuit de samedi sur la route cantonale Bienne-Sonceboz, à l'entrée de Reuchenette. La route a été soulevée de près de quatre mètres ainsi que la voie de chemin de fer qui la longeait. Les rails ont été pliés et ont épousé la nouvelle forme du terrain (notre photo), ce qui laisse entrevoir la force de ce sinistre.

Une jeune Allemande de l'Est se noie en voulant passer à l'Ouest

HANOVRE — Une jeune allemande de l'Est qui tentait de se réfugier en République fédérale d'Allemagne en traversant l'Elbe à la nage s'est noyée alors qu'elle allait aborder la rive occidentale. Son mari qui l'accompagnait a réussi à atteindre le territoire ouest-allemand.

Il meurt en jouant de la trompette

WINTERTHOUR — M. Rinaldo Polli, 28 ans, de nationalité italienne, est mort en jouant de la trompette. Le malheureux a en effet « forcé », ce qui a entraîné une rupture d'anévrisme. La police devait découvrir son corps dans le baraquement où il habitait, à Winterthour-Toess.

Après l'annonce de l'explosion de la bombe « H » chinoise Pékin, en délire, fête le président Mao

Ce « délire » qui est précisément plus dangereux pour l'Occident libre que les invectives habituelles et sans effet du gouvernement de Pékin

TOKYO — LA RADIO CHINOISE A ANNONCE, SAME-DI, QU'UNE BOMBE A HYDROGENE AVAIT ETE EXPERIMENTEE AVEC SUCCES DANS L'ATMOSPHERE DE LA PARTIE OCCIDENTALE DU TERRITOIRE CHINOIS.

RADIO-PEKIN A AJOUTE QUE LA BOMBE AVAIT EXPLOSE DANS L'OUEST DE LA CHINE.

PEKIN — C'est une atmosphère de kermesse géante qui régnait dimanche dans Pékin, à la suite de l'annonce de l'explosion de la bombe chinoise à hydrogène, souligne l'agence « Chine nouvelle », dans son reportage sur l'ambiance de la capitale après l'annonce de la grande nouvelle.

« Vive le président Mao », « vive la pensée invincible de Mao Tse tung », « vive la ligne révolutionnaire prolétarienne du président Mao », sont des slogans parmi

des centaines d'autres que des manifestants promènent à travers Pékin, au milieu d'un tonnerre de tambours et de gongs, d'éclats de feu de bengale et de feux d'artifices.

« Les gens dansent de joie en marchant dans les rues », note l'agence chinoise. « Tout le monde se promène tête haute, on brandit des bannières rouges et le petit livre à couverture rouge des pensées de Mao Tse tung. L'explosion de la bombe « H », poursuit « Chine nouvelle », est la preuve formelle de ce que la Chine peut réaliser si elle compte sur elle-même. La bombe a fait sauter en éclats minuscules la politique du monopole nucléaire et de chantage pratiqué par les impérialistes américains et les révisionnistes modernes soviétiques. Cette bombe apporte un soutien puissant au peuple du Vietnam, aux pays arabes et au monde qui combat l'impérialisme et le colonialisme. »

Irak et son pétrole
L'IPC recommence son travail

BEYROUTH — Le gouvernement irakien a décidé d'autoriser l'Irak Petroleum Company à pomper une certaine quantité de pétrole irakien, afin de satisfaire les besoins du Liban.

Haut comité israélien pour un plan de paix

TEL-AVIV — Le gouvernement israélien a décidé de former un haut comité chargé d'élaborer un plan de paix, annonce dimanche le journal « Maariv ».

Ce comité serait formé par le président du conseil M. Levy Echkol, le ministre de la défense, général Moshe Dayan, le ministre des affaires étrangères, M. Abba Eban, le ministre du travail général Yigal Alon, le ministre d'Etat Manachem Begin et le professeur Yigal Yadin, ancien chef d'état-major. La liste définitive sera annoncée prochainement.

Pertes égyptiennes
Il y aurait 20.000 morts

TEL-AVIV — Selon des renseignements provenant de source militaire israélienne et obtenus dimanche soir, il s'avérerait que plus de 20.000 Egyptiens auraient été tués lors de la bataille du Sinaï. Jusqu'à maintenant on indiquait que ces pertes s'élevaient entre 7 et 10.000 hommes.

Allocution du Pape

La Paix: un mot ambigu et fragile

CITE DU VATICAN — Le Pape, s'adressant à midi aux milliers de personnes massées place Saint-Pierre pour recevoir sa bénédiction, a fait allusion « aux moments graves mais peut-être encore féconds en espoirs que nous sommes en train de passer. »

Après avoir dit que « les hommes qui détiennent dans leurs mains le sort des peuples et de la coexistence internationale discutent et le mot « paix » semble être encore au centre de leurs pensées », Paul VI a ajouté : « Comme il est devenu ambigu, fragile et difficile ce mot sacré qui doit définir les rapports humains et civils entre les nations. Nous devons encore le conserver dans notre cœur et le proclamer en souhaitant que de vraies intentions de réconciliation, de pardon, de bonté soient les seuls à lui donner sens et consistance. Oui, bonté, bonté qui ne soit pas détachée de la justice mais si sage et patiente qu'elle

puisse être instaurée. Pour nous, cette bonté se qualifie de chrétienne, s'appelle charité et vient de Dieu, c'est pour cela que nous la lui demandons. »

Bilan d'un engagement
au Vietnam

255 MORTS

SAIGON — Deux cent vingt-deux Vietcongs et 33 soldats américains tués, 107 soldats américains blessés, tel est le dernier bilan de l'engagement qui a mis aux prises samedi une unité de la première division d'infanterie américaine et au moins un bataillon de la 9ème division vietcong dans la jungle de Phuoc Long où se déroule l'opération « Billings ».

Un très mauvais rêve

KIEL — Un homme en pyjama nageant dans la mer Baltique a été découvert et repêché dans la nuit de dimanche par un bateau de pêche soviétique, le « Seival », annonce la radio maritime de Kiel. Le naufragé a raconté que, voyageant à bord du caboteur « Marie Both », de Gluekstadt, il avait fait, dans son sommeil, un cauchemar dans lequel son bateau sombrerait. Se réveillant brusquement il n'avait pas pris conscience de la réalité et, affolé, il avait ouvert le hublot de sa cabine et sauté à la mer.

Après avoir nagé pendant près d'une heure, l'infortuné rêveur eut la chance miraculeuse d'être repéré par les pêcheurs soviétiques qui l'ont ramené sur la terre ferme.

Lorsqu'il se rendit compte
que la situation était perdue

UN GENERAL EGYPTIEN AURAIT TIRE SUR SES PROPRES HOMMES

NICOSIE — On sait que la « Balair » s'occupe du transport des blessés, Egyptiens et Israéliens, pour les ramener dans leur patrie. Jusqu'à présent, 120 soldats arabes, grièvement blessés, ont pu ainsi regagner leur pays. Il a aussi été possible de reconduire en Israël un des 9 pilotes israéliens, tombés aux mains des Egyptiens. L'avion de ce pilote, le capitaine Lavon, avait été abattu le premier jour de la guerre. Le pilote semble avoir été l'objet de sévices physiques de la part des Egyptiens.

D'autre part, les Egyptiens ont réclamé qu'on leur rende un de leurs généraux, tombé aux mains des Israéliens et qui, voyant que tout était perdu, a tiré sur ses propres troupes, pour les empêcher de devenir prisonnières des

Israéliens. Ce général a déclaré, lors de son voyage de retour en Egypte, qu'il était persuadé que la guerre reprendrait, et cette fois-ci avec succès pour les Arabes. Cette opinion est d'ailleurs partagée par des soldats syriens, qui ont dit vouloir retourner au combat après avoir été soignés pour les blessures reçues lors de la récente campagne.

Israël diffusera
par radio une
cérémonie musulmane

Les services israéliens commenceront, demain, à recenser la population des régions jordaniennes occupées et procéderont à des distributions de carburant, de riz, de sucre et de céréales. La remise en service de tous les véhicules a été ordonnée par le général Yitzhak Rabin pour permettre le retour des transports à la normale. Les écoles seront rouvertes en septembre.

Mardi, une cérémonie aura lieu à la mosquée d'Omar, à l'occasion de la fête musulmane de « Mawlid Al-Nabi » qui commémore la naissance du Prophète. Elle sera radiodiffusée, comme le seront, dimanche prochain, diverses cérémonies chrétiennes.

Blessés égyptiens
et jordaniens rapatriés
La Croix-Rouge
a toutes les facilités

TEL AVIV. — Israël a renvoyé samedi en Egypte vingt blessés dont deux officiers et vingt soldats jordaniens blessés ont été rendus dimanche à leur pays, a déclaré un porte-parole de l'armée israélienne. Il a indiqué que des représentants de la Croix-Rouge internationale avaient visité samedi cinq hôpitaux à Gaza et dans le Sinaï. Ils ont trouvé que dans quatre de ces hôpitaux, le personnel médical était au complet et qu'il était quelque peu insuffisant dans le cinquième, a-t-il dit.

Les représentants de la Croix-Rouge ont survolé le Sinaï, et ont constaté, a déclaré le porte-parole, qu'il n'y avait plus de soldats égyptiens errant dans le désert. Enfin, ils ont visité deux camps de prisonniers et ont constaté que ces derniers étaient traités conformément à la convention de Genève.

Deux unités navales
soviétiques
franchissent le Bosphore

ISTANBUL. — Deux unités des forces navales soviétiques de la mer Noire ont franchi le Bosphore dimanche matin se dirigeant vers la Méditerranée. Il s'agit, apprend-on de bonne source, du croiseur portant le numéro 140 et d'un destroyer ayant le numéro 450.

Six personnes
noyées

LIMOGES (Ouest de la France) — Une voiture s'est lancée dimanche matin dans un lac près de Limoges. Six personnes ont été noyées.